



neopost 

Document de référence **2008**

WE VALUE YOUR MAIL 

Sommaire

1	Activité du groupe Neopost	3	6	Rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne	111
	Chiffres clés	4		Rapport du Président	112
	Activité	6		Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président	123
	Stratégie	7			
	Organisation	9			
	Historique	10			
2	Rapport de gestion du Groupe	11	7	Capital de Neopost	125
	Commentaires sur les résultats et la situation financière du groupe Neopost en 2008	12		Capital autorisé - Engagement d'augmentation du capital	126
	Instruments financiers	15		Autres titres donnant accès au capital	126
	Facteurs de risques	16		Tableau d'évolution du capital social depuis la création de Neopost S.A.	127
	Données sociales et environnementales	18		Répartition du capital et des droits de vote	127
	Actionnariat	19		Évolution de l'actionnariat	128
	Perspectives	20		Place de l'émetteur dans le groupe Neopost	128
	Rapport des Commissaires aux comptes sur les prévisions de bénéfice	20		Nantissement, garanties et sûretés sur les actions Neopost et les actifs du Groupe	128
3	Comptes consolidés	21	8	Neopost en bourse	129
	Bilans consolidés	22		Marché des titres de Neopost S.A.	130
	Comptes de résultats consolidés	24		Évolution du cours de l'action	131
	Flux de trésorerie consolidés	25		Principales données boursières sur 18 mois	132
	États des produits et des charges comptabilisés pour les exercices clos aux 31 janvier 2009 et 2008	26		Dividendes	132
	Tableau de variation des capitaux propres	27			
	Notes sur les comptes consolidés	28			
	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	74			
4	Comptes sociaux	75	9	Autres informations juridiques et financières	133
	Extrait du rapport de gestion de Neopost S.A.	76		Renseignements de caractère général	134
	Bilans de Neopost S.A.	82		Événements récents	134
	Comptes de résultats de Neopost S.A.	84		Responsables du document de référence et du contrôle des comptes	135
	Tableau des flux de trésorerie de Neopost S.A.	85		Attestation du responsable du document de référence	136
	Notes sur les comptes sociaux	86		Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau	136
	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	99		Politique d'information	137
	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	100		Document d'information annuel	137
				Tableau de concordance	141
5	Gouvernement d'entreprise	101			
	Le Conseil d'administration	102			
	Les Comités	104			
	Règlement intérieur	105			
	Équipe de direction	106			
	Rémunérations des dirigeants et des administrateurs	107			
	Options de souscription ou d'achat d'actions	110			
	Actions gratuites	110			
	Plan d'Épargne d'Entreprise	110			



Document de référence **2008**



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30/04/09, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

Les comptes consolidés, les comptes annuels et les rapports d'audit correspondant figurant respectivement aux pages 23 à 74 et 75 à 98 du document de référence de l'exercice clos le 31 janvier 2008 enregistré auprès de l'AMF en date du 30 avril 2008 sous le numéro D. 08-349.

Les comptes consolidés, les comptes annuels et les rapports d'audit correspondant figurant respectivement aux pages 23 à 70 et 71 à 94 du document de référence de l'exercice clos le 31 janvier 2007 enregistré auprès de l'AMF en date du 20 avril 2008 sous le numéro D. 07-364.

Les rapports de gestion du 31 janvier 2008 et du 31 janvier 2007 figurant respectivement aux pages 13 à 22 et 13 à 22 des documents de référence D. 08-349 et D. 07-364.

1 Activité du groupe Neopost

Chiffres clés	4
Activité	6
Marché	6
Clients	6
Rôle des autorités postales	6
Des gains de productivité pour les clients et pour les services postaux	6
Fonctionnement d'une salle de courrier	6
Stratégie	7
Capitaliser sur les évolutions technologiques et réglementaires	7
Renforcer la position sur les segments moyen et haut de gamme	8
Optimiser la distribution	8
Poursuivre le développement des services récurrents	8
Améliorer la rentabilité	8
Organisation	9
Siège social	9
Centres de Recherche et Développement	9
Marques et brevets	9
Centres de production	9
Distribution	9
Propriété des bâtiments	9
Investissements	10
Historique	10
Premier LBO en 1992	10
Deuxième LBO en 1997	10
Introduction en bourse en 1999	10
Acquisitions majeures	10

Chiffres clés

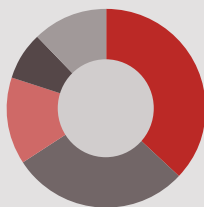
Neopost a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 918,1 millions d'euros, en croissance de + 6,1 % à taux de change constants. La marge opérationnelle courante s'est améliorée de 50 points de base en 2008, par rapport à 2007 en incluant PFE, société britannique spécialiste des systèmes de mise sous pli de grande capacité. Ces performances démontrent la faculté du Groupe à continuer à croître de façon profitable dans des conditions économiques difficiles.

Le Groupe a décidé de proposer à ses actionnaires un dividende ordinaire de 3,80 € par action au titre de l'exercice 2008, en hausse de 4,1 % par rapport à 2007. Un acompte de 1,65 € par action a été versé le 15 janvier 2009. Le solde, soit 2,15 € par action, sera versé le 15 juillet 2009. En 2008, Neopost a par ailleurs procédé à des rachats d'actions pour 2,0 % de son capital.

Chiffre d'affaires par pays

Sur le plan géographique, Neopost bénéficie d'une répartition équilibrée de son chiffre d'affaires. En 2008, en dépit d'une situation économique difficile, le Groupe est en croissance sur tous ses marchés.

2008



●	Amérique du Nord 37 % (+2,3 %*)
●	France 29 % (+4,2 %*)
●	Royaume-Uni 14 % (+5,1 %*)
●	Allemagne 8 % (+19,5 %*)
●	Reste du monde 12 % (+17,2 %*)

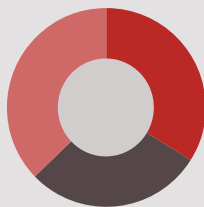
2007

●	Amérique du Nord 38 %	●	France 28 %
●	Royaume-Uni 16 %	●	Allemagne 7 %
●	Reste du monde 11 %		

Chiffre d'affaires par nature de revenus

En 2008, ce sont les revenus récurrents, qui représentent 66% du chiffre d'affaires total, qui ont tiré la croissance du Groupe (+10,8 %*) ; les ventes d'équipements s'affichant en très légère baisse (-2,0 %*).

2008



●	Ventes d'équipements 34 %
●	Location et leasing 29 %
●	Services et consommables 37 %

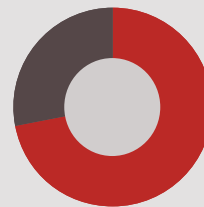
2007

●	Ventes d'équipements 37 %
●	Location et leasing 30 %
●	Services et consommables 33 %

Chiffre d'affaires par métier

En 2008, le chiffre d'affaires des deux métiers a progressé. Celui des systèmes de gestion de documents et logistique a cru fortement, augmentant sa part dans le chiffre d'affaires à 28 %, grâce en partie à l'acquisition de PFE.

2008



●	Système d'affranchissement 72 % (+4,0 %*)
●	Systèmes de gestion de documents et logistique 28 % (+12,0 %*)

2007

●	Système d'affranchissement 73 %
●	Systèmes de gestion de documents et logistique 27 %

* Hors effets de change.

Chiffre d'affaires

+6,1 %

à taux de change constants

Marge opérationnelle courante

25,7 %

du chiffre d'affaires

Dividende

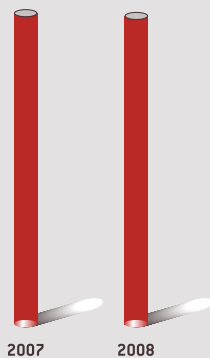
3,80 €

par action

Résultat opérationnel courant
(en millions d'euros)

En 2008, le résultat opérationnel courant a enregistré une légère baisse de 0,5 % en raison de l'intégration de PFE. En revanche, en intégrant PFE sur 11 mois en 2007, on note une amélioration de 50 points de base de la marge opérationnelle courante.

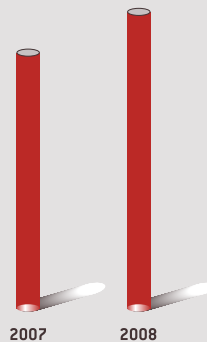
237,1 235,9



Résultat net
(en millions d'euros)

Le résultat net 2008 est en hausse de 15,7 % par rapport au résultat net 2007 en raison notamment de la bonne maîtrise du résultat financier et de la baisse du taux d'imposition.

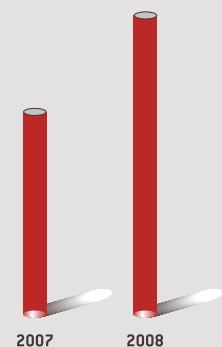
135,7 157,0



Ratio dette nette sur EBITDA ⁽¹⁾

Compte tenu de la croissance des activités de financement et des nombreuses acquisitions réalisées durant la période, le ratio dette nette sur EBITDA du Groupe a augmenté en 2008, comme anticipé.

1,5 2,2



(1) L'EBITDA (301,2 m€) est la somme du résultat opérationnel (235,9 m€) et des amortissements sur immobilisations corporelles (47,9 m€) et incorporelles (17,4 m€).

Activité

Neopost est un acteur incontournable du marché de l'équipement des salles de courrier. Le Groupe offre à ses clients des solutions facilitant la réception et la préparation du courrier en apportant une forte valeur ajoutée. Le Groupe propose ainsi des solutions en matière d'affranchissement, de mise sous pli, ou d'adressage de documents, ainsi qu'en matière de traçabilité des lettres ou des colis. Neopost offre aussi une large panoplie de services, intégrant le conseil, la maintenance, les solutions de financement et les services en ligne. Dans un secteur postal en pleine mutation, Neopost anticipe les besoins des postes et de ses clients avec le développement de nouveaux services et l'apport d'innovations technologiques.

Marché

La taille du marché de l'équipement des salles de courrier est estimée à environ 5 milliards d'euros ⁽¹⁾ de revenus annuels. Neopost est numéro 2 mondial sur ce marché avec une part de marché estimée à 25 % du parc installé de machines à affranchir ⁽²⁾. Ses deux concurrents principaux sont Pitney Bowes et Francotyp Postalia avec des parts de marché respectives d'environ 63 % ⁽²⁾ et 9 % ⁽²⁾.

Clients

Les clients de Neopost sont les émetteurs de courrier non standardisé, dit courrier égrainé. Ils se composent essentiellement de petites et moyennes entreprises ainsi que des administrations. Le Groupe compte environ 800 000 clients de part le monde.

Rôle des autorités postales

Les autorités postales réglementent la fabrication, la commercialisation et la maintenance des machines à affranchir.

Le secteur postal est entré dans une phase majeure de mutation. Partout dans le monde, les organisations postales sont soumises à un nouveau contexte concurrentiel et économique lié à la mondialisation, à la déréglementation, à leur privatisation dans certains pays et aux exigences croissantes de leurs clients. La fonction préparation du courrier devient de plus en plus sophistiquée et offre aux fournisseurs d'équipements de salle de courrier de nouvelles opportunités de développement, notamment par l'accélération du renouvellement du parc de machines installées ainsi que par le besoin de nouveaux outils, accessoires, logiciels ou services.

Des gains de productivité pour les clients et pour les services postaux

Les systèmes d'affranchissement offrent des avantages appréciables pour les utilisateurs. Ils évitent l'achat et la manipulation de timbres. Ils permettent le traitement en un minimum de temps de

volumes de courrier très importants ainsi que la gestion automatisée de leurs dépenses d'affranchissement. Ils permettent aux entreprises d'optimiser ces dépenses et aussi parfois de bénéficier de tarifs préférentiels.

Ces systèmes permettent également aux services postaux de collecter de façon sécurisée et sans le moindre coût une part importante de leurs revenus d'affranchissement : entre 20 et 50 % selon les pays. Ils fournissent également aux postes des données concrètes et des statistiques détaillées sur les besoins réels de leurs clients, véritable outil CRM leur permettant de personnaliser leur offre et de devenir plus compétitives pour se préparer, par exemple, à la disparition des monopoles nationaux prévue pour un grand nombre de pays de l'Union Européenne en janvier 2011.

Fonctionnement d'une salle de courrier

La journée d'une salle de courrier débute avec l'arrivée du courrier déposé par la poste le matin et se termine avec l'affranchissement et l'expédition des envois le soir. Neopost fournit les équipements, les machines, les logiciels et les services qui couvrent toutes les étapes de la chaîne de traitement du courrier entrant et sortant. Neopost joue un rôle de conseil et de formation important dans l'organisation de la salle de courrier, le choix des matériels et du mobilier, en fonction des spécificités de chaque client.

Ouverture automatisée des courriers

Neopost produit plusieurs modèles d'ouvreurs/extracteurs capables de traiter des formats de lettres et des types de papier très variés. La plupart possède un détecteur d'enveloppe vide qui garantit que tout le contenu a bien été retiré. L'opérateur se concentre ainsi sur la qualité du tri qu'il effectue en répartissant les courriers dans les casiers de tri.

Gestion des courriers entrant et traçabilité des courriers importants

Neopost propose à ses clients des logiciels qui facilitent la gestion du courrier entrant, comme par exemple des solutions d'aide au tri du courrier à base de reconnaissance vocale ou des logiciels de gestion globale des courriers, e-mail et fax. Le Groupe fournit également des logiciels qui simplifient le suivi des plis sensibles souvent à caractère juridique ou financier par un traçage dans l'ensemble de l'entreprise. Ces mêmes logiciels peuvent être aussi utilisés pour les courriers sortants.

Adressage en conformité avec les standards postaux

Les imprimantes d'adressage produites par Neopost convertissent directement les fichiers en adresses postales. Elles impriment l'adresse sur les enveloppes dans le respect des standards de la poste pour une lecture automatique.

(1) Estimations Neopost.

(2) Statistiques postales et estimations Neopost à fin 2007.

Mise sous pli automatique

Neopost propose une gamme très compétitive de machines de mise sous pli couvrant les segments dits de bureau (entrée de gamme) ou de salle de courrier (milieu de gamme). Ces machines sont complétées par des logiciels qui s'interfaçent avec des bases de données et permettent l'édition, la préparation de la mise sous pli, le regroupement et le routage des documents (fiches de paie, factures ou encore mailings commerciaux). Ces solutions de mise sous pli automatique, compatibles avec tous les formats standards d'enveloppes, sont des outils de productivité. Elles sont en effet 10 à 100 fois plus rapides qu'une mise sous pli à la main. Le Groupe assure aussi la maintenance de ses équipements. Ces machines étant connectées sur Internet, la maintenance peut se faire à distance et gagner en efficacité.

Neopost est le premier fabricant mondial de mise sous pli de bureau et de salles de courrier, avec une part de marché mondiale estimée à 60 %⁽³⁾.

Solutions pour les envois de colis

Neopost commercialise également toute une gamme de produits et services dédiés à la gestion des colis, de l'expéditeur au destinataire. L'offre de Neopost dans ce domaine comprend notamment des stations d'expédition, terminaux spécialisés ou logiciels, qui permettent de gérer tous les flux d'informations relatifs à une expédition de colis : gestion des bases de données, sélection des tarifs, impression des documents d'expédition, marquage et suivi des colis. Chaque jour, Neopost traite et gère des centaines de milliers d'informations et documents de transport. Neopost est ainsi devenu le partenaire des plus grands transporteurs en France et au Royaume-Uni.

Affranchissement intelligent

Les systèmes d'affranchissement permettent aux clients de Neopost de gérer de façon simple et efficace leurs envois de lettres et colis

via les services postaux et de s'acquitter de façon sécurisée de leurs dépenses d'affranchissement.

L'offre du Groupe en matière de systèmes d'affranchissement regroupe les machines à affranchir, les solutions logiciel de gestion de l'affranchissement, les accessoires tels les balances postales capables de peser à la volée, les cartouches d'encre et autres fournitures nécessaires à leur fonctionnement et l'ensemble des autres services liés à la machine à affranchir, telles la maintenance (éventuellement à distance) et la mise à jour des nouveaux tarifs postaux. La gamme de machines à affranchir numériques à impression jet d'encre connectables sur Internet permet de traiter de 1 200 à 15 000 lettres par heure selon le modèle.

Avec une base installée de plus de 700 000 machines à affranchir, soit environ 25 %⁽⁴⁾ du parc installé, Neopost est le deuxième fabricant mondial de machines à affranchir.

Solutions de financement

Neopost propose des solutions de financement sur mesure pour l'ensemble des matériels et services qu'il vend. Comme le financement coïncide avec la durée de vie de l'équipement, les clients peuvent faire évoluer leurs matériels en fonction de leurs besoins à la fin du programme de financement. Le Groupe propose également des solutions de location longue durée dans les pays où la réglementation l'impose, tels que la France, pour la totalité de la machine à affranchir, les États-Unis et le Canada pour la partie sécurisée de la machine à affranchir. Le Groupe a lancé récemment un nouveau service financier. Il s'agit cette fois-ci de financer l'affranchissement. C'est un service qui a été lancé aux États-Unis dans un premier temps. Il permet au client d'être certain d'avoir à tout moment le crédit d'affranchissement nécessaire pour utiliser sa machine.

Stratégie

La stratégie de Neopost s'articule autour de axes suivants : capitaliser sur les évolutions technologiques et réglementaires, renforcer la position sur les segments moyen et haut de gamme, optimiser la distribution, poursuivre le développement des services récurrents et améliorer la rentabilité.

Cette stratégie permet de générer de la croissance profitable et durable.

Capitaliser sur les évolutions technologiques et réglementaires

L'innovation est un atout clé du modèle Neopost. L'évolution des normes postales est un facteur d'accélération de l'obsolescence

technologique des machines puisqu'elle impose le renouvellement et l'évolution des équipements. Les décertifications et les modifications des systèmes de tarification postale offrent aux utilisateurs des opportunités d'accroître l'efficacité et la productivité de leur activité de traitement du courrier. Neopost leur apporte les moyens de les exploiter par son offre de systèmes d'affranchissement et de gestion de documents, de périphériques et d'accessoires ainsi que de services. Grâce à une étroite collaboration entre le département de R&D et les équipes en charge des relations avec les opérateurs postaux, le Groupe sait anticiper les grandes évolutions sectorielles et les changements propres à chaque marché. La R&D de Neopost concentre ses efforts sur le développement de produits et solutions adaptés aux nouvelles normes tout en visant l'amélioration du confort d'utilisation, des performances et de la fiabilité. Le Groupe dépense

(3) Estimations Neopost fondées sur les études faites en 2001 par l'Office of Fair Trading, organisme de la concurrence britannique.

(4) Statistiques postales à fin 2007 et estimations Neopost.

de l'ordre de 4,5% à 5 % de son chiffre d'affaires, hors crédit d'impôt recherche, à la mise au point des futures générations de machines, des logiciels, des infrastructures et des réseaux qui gèrent les flux d'informations entre les clients et les postes et/ou les transporteurs. En raison de l'évolution technologique et des différentes acquisitions réalisées par Neopost dans le domaine des logiciels, le Groupe a décidé en 2008 de regrouper certains de ses centres de R&D en vue d'en renforcer l'efficacité.

Renforcer la position sur les segments moyen et haut de gamme

Le renforcement de l'offre dans les segments moyen et haut de gamme du marché est source d'accroissement du chiffre d'affaires par client et vise à générer des marges plus élevées. Cette stratégie commerciale offre encore d'importantes opportunités dans le domaine des machines à affranchir et des systèmes de gestion de documents. Elle favorise les ventes de fournitures et de services attachés ainsi que les ventes croisées de systèmes de gestion de documents, tels que les machines de mise sous pli. Cette dernière activité, dans laquelle le Groupe vient de renforcer son offre haut de gamme avec l'acquisition de PFE, acteur mondial du marché des machines de mise sous pli de grosse capacité, est un important moteur de croissance.

En avril 2008, le Groupe a lancé une nouvelle gamme de machines à affranchir qui intègre des avancées très significatives en matière de connectivité, de logiciels et d'accessoires. Cette nouvelle offre cible le segment milieu de gamme du marché qui représente 50 % de la base installée mondiale de machines à affranchir. Ce lancement est le plus important réalisé par Neopost depuis 2004.

Optimiser la distribution

Neopost opère sur le marché selon deux modes de distribution : directe et indirecte. En renforçant la part assurée en direct, Neopost améliore progressivement son organisation commerciale. Cette stratégie, qui assure une plus grande proximité avec ses clients ainsi qu'une plus grande maîtrise de sa politique commerciale et de ses investissements marketing, est source de revenus supplémentaires. Neopost la met en œuvre en procédant à l'acquisition de distributeurs sur ses marchés européens et nord américains. Aux États-Unis, où Neopost opère à travers 2 réseaux différents suite à l'acquisition d'Ascom Hasler en 2002, cette politique, s'accompagne d'une stratégie d'unification de la distribution. Grâce à des rachats

successifs de distributeurs, la part de la base installée couverte par une distribution directe est de 53 % à fin janvier 2009 contre 31 % à fin 2004. En 2008, Neopost a acquis 11 distributeurs, dont 5 aux États-Unis et 6 en Europe. Aux États-Unis, tout en poursuivant sa politique d'optimisation, le Groupe souhaite désormais finaliser l'unification de ses structures et de ses outils, *Entreprise Resource Planning* et systèmes de re-crédit des machines à affranchir. Ces initiatives permettront d'améliorer à la fois l'efficacité des réseaux et la qualité du service client.

Poursuivre le développement des services récurrents

Le Groupe poursuit sa stratégie de développement de l'activité de services en enrichissant régulièrement son offre. Elle comprend les prestations de conseil, les activités d'installation et de maintenance des équipements et logiciels, la formation, la fourniture de consommables, les services en ligne ainsi que les services financiers. Ces services apportent des solutions toujours plus innovantes aux clients de Neopost et impactent favorablement la marge opérationnelle du Groupe. L'ensemble des revenus de service, récurrents par nature, a représenté 66 % du chiffre d'affaires en 2008.

Améliorer la rentabilité

Neopost poursuit une politique d'amélioration régulière de la rentabilité. Cette politique est fondée sur l'évolution du mix des activités vers des produits plus haut de gamme, la vente de fournitures et de conseil, le développement des services financiers et des services en ligne. Cette stratégie repose également sur une politique d'amélioration de la distribution et des programmes spécifiques : investissements en matière de systèmes d'information et d'outils de gestion de la relation client, *Customer Relationship Management*, plans d'optimisation des structures et d'augmentation de la rentabilité des filiales présentant un potentiel d'amélioration. Au total, cette politique soutenue a déjà permis de réaliser, année après année, d'importants gains de rentabilité. Début 2008, Neopost a décidé la mise en place d'un plan d'accélération de l'optimisation des structures visant le renforcement de sa productivité et de sa compétitivité. Des programmes ont été établis pour les activités de Recherche et Développement, d'approvisionnement (centres de stockage et de reconditionnement, livraison directe vers le client) et de distribution, (cf. page 14).

Organisation

Siège social

Le siège de Neopost est situé à Bagneux en région parisienne. Neopost S.A. est une holding financière. L'ensemble des actifs stratégiques du Groupe tels que les activités de Recherche et Développement, les activités industrielles ou de distribution décrites ci-dessous est logé dans des filiales détenues à 100 % par Neopost S.A.

Centres de Recherche et Développement

Le Groupe dispose de plusieurs centres de Recherche et Développement spécialisés dont 3 principaux. Ils sont situés à Bagneux (France) pour les systèmes d'affranchissement, à Austin (États-Unis) pour les solutions logicielles et à Drachten (Pays-Bas) pour les systèmes de gestion de documents. Plus de 300 ingénieurs et techniciens y travaillent.

Le Groupe sous-traite aussi une partie de ses efforts de Recherche et Développement au Vietnam.

Le groupe Neopost possède un savoir-faire important dans la connaissance des contraintes postales, la manipulation du papier, la cryptographie, l'impression jet d'encre et le développement de logiciels.

Le Groupe a noué des alliances stratégiques avec des partenaires reconnus, pour la fourniture de composants ou de technologies complémentaires, comme par exemple, son alliance avec Hewlett Packard pour la technologie jet d'encre.

Marques et brevets

Le Groupe est propriétaire de ses marques et possède près de 600 familles de brevets publiés. Il dépose en moyenne une quarantaine de brevets par an. La couverture de ces brevets est essentiellement européenne et américaine. Le Groupe n'a pas identifié de dépendance en matière de brevet susceptible de remettre en cause son niveau d'activité ou sa rentabilité.

Centres de production

Le Groupe possède 3 centres d'assemblage : Le Lude (France) pour les systèmes d'affranchissement milieu et haut de gamme, Drachten (Pays-Bas) pour les systèmes de gestion de documents milieu de gamme et Loughton (Royaume-Uni) pour les systèmes de gestion de documents haut de gamme. Ces trois centres emploient près de 900 personnes.

Neopost sous-traite une partie de sa production en Asie auprès de sous-traitants, totalement indépendants. Ces sous-traitants réalisent l'assemblage des systèmes d'affranchissement et des systèmes de gestion de documents d'entrée de gamme.

Le Groupe considère qu'il dispose de capacités de production suffisantes pour répondre à l'accroissement de son activité.

Distribution

Le réseau commercial international du Groupe est un élément clé de son activité.

Neopost possède des filiales détenues à 100 % dans 15 pays. Ces pays représentent 95 % ⁽⁵⁾ de la base installée mondiale de machines à affranchir : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, États-Unis, France, Italie, Irlande, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

En plus des pays couverts par les filiales, le Groupe dispose d'un réseau de distributeurs locaux dans environ 80 pays. Ce sont des distributeurs indépendants, essentiellement dédiés aux produits Neopost, avec qui le Groupe a signé des contrats de distribution pluriannuels.

Propriété des bâtiments

Le tableau ci-dessous fait l'inventaire des principales immobilisations corporelles du Groupe ainsi que des immeubles en location qui représentent l'essentiel des bâtiments occupés.

	Surface bureaux (Propriétaire) (en m ²)	Surface usine (Propriétaire) (en m ²)	Surface bureaux (Locataire) (en m ²)	Surface usine (Locataire) (en m ²)	Loyer annuel (Bureaux) (en millions d'euros)	Loyer annuel (Usine) (en millions d'euros)
France	3 073	9 520	24 302	7 800	6,8	0,1
Amérique du Nord	2 230	-	45 111	12 263	5,6	0,4
Royaume-Uni	1 557	6 158	8 910	-	1,3	0,1
Allemagne	-	-	8 006	-	0,5	-
Reste du Monde	4 323	8 848	11 922	-	1,4	-
Total	11 183	24 526	98 251	20 063	15,6	0,6

(5) Statistiques postales à fin 2007 et estimations Neopost.

1 Activité du groupe Neopost

Organisation
Historique

Investissements

Le Groupe a investi, hors acquisitions de distributeurs et octrois de prêts, 84,3 millions d'euros en 2008 contre 60,8 millions d'euros en 2007 et 80,2 millions d'euros en 2006. Le détail de ces investissements est présenté dans le tableau ci-dessous :

(En millions d'euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008	31 janvier 2007
Acquisition de droits et licences	28,3	4,5	4,8
Capitalisation des frais de recherche	9,0	8,5	8,7
Acquisition de matériels et équipements	8,0	11,5	7,7
Renouvellement du parc de machines installées	30,9	27,7	48,6
Autres investissements	8,1	8,6	10,4
Total	84,3	60,8	80,2

Le Groupe a également investi 77,1 millions d'euros en 2008, 31,1 millions d'euros en 2007 et 19,0 millions d'euros en 2006 pour acquérir des distributeurs ou des sociétés ciblées, notamment PFE, visant à étoffer son offre.

Les investissements sont soit financés sur la trésorerie du Groupe soit sur les lignes de crédits existantes.

Le Groupe table sur des niveaux d'investissements hors acquisitions en 2009 inférieurs à ceux de 2008.

Le Groupe compte poursuivre en 2009 ses acquisitions de distributeurs et de sociétés ciblées en Europe et aux États-Unis.

Historique

Premier LBO en 1992

Neopost est constitué en 1992 par un groupe d'investisseurs mené par Fonds Partenaires à travers la reprise de la division Traitement du Courrier d'Alcatel. Celle-ci avait été créée en 1970 grâce à l'acquisition de la Société des Machines Havas et de Satas, deux sociétés présentes sur le marché français depuis plus de 40 ans, puis renforcée successivement par les rachats en 1980 des activités de Roneo Vickers au Royaume-Uni et aux Pays-Bas puis en 1981 de l'américain FME Corp.

Deuxième LBO en 1997

En 1997, Neopost fait l'objet d'une nouvelle prise de contrôle par un groupe d'investisseurs, conseillé par BC Partners, en association avec les dirigeants.

Introduction en bourse en 1999

Neopost est introduit sur le premier marché d'Euronext Paris le 23 février 1999 au prix de 15 euros par action.

Acquisitions majeures

Neopost, déjà n° 2 mondial, se renforce de façon significative avec l'acquisition en 2002 d'Ascom Hasler, division Systèmes d'Affranchissement du groupe suisse Ascom, alors n° 3 mondial.

Cette même année, Neopost consolide sa position en Allemagne, 3^e marché mondial, avec l'acquisition du groupe allemand Stielow, distributeur de Neopost, spécialisé dans l'équipement des salles de courrier.

En 2008, le Groupe réalise l'acquisition de PFE International Ltd, société spécialisée dans les systèmes de mise sous pli de plus grande capacité que ceux de Neopost.

2 Rapport de gestion du Groupe

Commentaires sur les résultats et la situation financière du groupe Neopost en 2008	12
Décomposition du compte de résultats	12
Croissance du chiffre d'affaires 2008	12
Légère croissance en Amérique du Nord	13
Bonne performance en France	13
Croissance au Royaume-Uni	13
Croissance très soutenue en Allemagne	13
Forte croissance dans le reste du monde	13
Fort développement des revenus récurrents	13
Maintien de l'effort de Recherche et Développement	13
Succès du lancement de nouveaux produits	13
Bonne intégration des acquisitions 2008	13
Poursuite de l'intégration aval de la distribution	14
Bon déroulement des programmes d'optimisation	14
Marge opérationnelle courante en amélioration de 50 pb	14
Résultat financier en forte baisse	14
Diminution du taux d'imposition	14
Résultat net et résultat net par action en forte hausse	14
Retour aux actionnaires	14
Nouveau programme de rachat d'actions	15
Flux de trésorerie et situation financière	15
Instruments financiers	15
Couverture du risque de change	15
Couverture du risque de taux	16
Facteurs de risques	16
Risques juridiques	16
Risques de marché	16
Risques particuliers à l'activité	17
Risques industriels et liés à l'environnement	17
Information sur le niveau de risque technologique représenté par l'entreprise	17
Risque sur actions	18
Assurances	18
Données sociales et environnementales	18
Hygiène et sécurité	18
Formation	18
Données environnementales	19
Actionnariat	19
Perspectives	20
Rapport des Commissaires aux comptes sur les prévisions de bénéfice	20

Commentaires sur les résultats et la situation financière du groupe Neopost en 2008

L'exercice 2008 a été marqué par une croissance du chiffre d'affaires de 6,1 % à taux de change constants par rapport à l'exercice 2007.

Ces chiffres comprennent les ventes de PFE ⁽¹⁾, société britannique spécialisée dans les systèmes de mise sous pli de forte capacité de traitement acquise par Neopost début mars 2008.

La marge opérationnelle courante du Groupe s'établit à 25,7 % du chiffre d'affaires en amélioration de 50 points de base par rapport au niveau atteint en 2007 incluant PFE sur 11 mois (25,2 %).

Le résultat net part du Groupe est en progression de 15,7 %. Hors les provisions pour optimisation des structures enregistrées en 2007, la progression s'établit à 5,8 %.

Le résultat net dilué par action est en croissance de 18,7 %.

Décomposition du compte de résultats

(En millions d'euros)		31 janvier 2009		31 janvier 2008
Chiffre d'affaires	918,1	100,0 %	907,1	100,0 %
Coûts de production	(210,2)	(22,9) %	(199,3)	(22,0) %
Marge brute	707,9	77,1 %	707,8	78,0 %
Frais de Recherche et Développement	(38,7)	(4,2) %	(48,3)	(5,3) %
Frais commerciaux	(224,9)	(24,5) %	(216,8)	(23,9) %
Frais administratifs et généraux	(123,7)	(13,5) %	(122,3)	(13,5) %
Maintenance et autres charges	(75,7)	(8,2) %	(72,7)	(8,0) %
Intéressement	(9,0)	(1,0) %	(10,6)	(1,2) %
Résultat opérationnel courant	235,9	25,7 %	237,1	26,1 %
Résultat des cessions et autres	0,4	-	1,4	0,2 %
Provisions pour optimisation des structures	-	-	(20,5)	(2,3) %
Résultat opérationnel	236,3	25,7 %	218,0	24,0 %
Résultat financier	(22,0)	(2,4) %	(28,8)	(3,2) %
Résultat avant impôts	214,3	23,3 %	189,2	20,8 %
Impôts	(57,9)	(6,3) %	(54,0)	(5,9) %
Quote-part de résultat des SME	0,5	0,1 %	0,5	0,1 %
Intérêts minoritaires	0,1	-	-	-
Résultat net part du Groupe	157,0	17,1 %	135,7	15,0 %

Croissance du chiffre d'affaires 2008

Sur l'ensemble de l'exercice 2008, Neopost réalise un chiffre d'affaires de 918,1 millions d'euros, en hausse de 6,1 % à taux de change constants par rapport à 2007.

Sur 12 mois, les systèmes d'affranchissement sont en croissance de 4,0 % hors effets de change et représentent 71,6 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

La forte croissance des systèmes de gestion de documents et logistique en 2008 (+ 12,0 % hors effets de change) est liée à l'intégration de PFE et au succès du *cross-selling*.

(1) Pour mémoire, les activités de PFE acquises par Neopost ont représenté un chiffre d'affaires d'environ 26 millions de livres en 2007.

Légère croissance en Amérique du Nord

Le chiffre d'affaires 2008 s'établit à 337,8 millions d'euros. Sur l'ensemble de l'année, les ventes sont en progression de 2,3 % hors effets de change dans un environnement économique fortement dégradé. Le Groupe a bénéficié du succès de la nouvelle gamme de machines à affranchir IS et de la décertification de machines non digitales, dont l'échéance était fin décembre 2008.

Bonne performance en France

Sur l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires s'établit à 266,0 millions d'euros. Le chiffre d'affaires 2008 affiche une croissance de 4,2 % par rapport à 2007, ce qui constitue une bonne performance compte tenu de la dégradation de la situation économique.

Croissance au Royaume-Uni

Le chiffre d'affaires 2008 atteint 127,3 millions d'euros. Sur l'ensemble de l'exercice 2008, le chiffre d'affaires s'inscrit en croissance de 5,1 % hors effet de change dans un environnement économique difficile.

Croissance très soutenue en Allemagne

Le chiffre d'affaires 2008 de Neopost s'établit à 74,1 millions d'euros. Sur 12 mois, la croissance ressort à + 19,5 %. Cette forte croissance est liée au dynamisme de Neopost sur ce marché et dans une moindre mesure, au rachat d'un distributeur dans le nord de l'Allemagne en juillet 2007.

Forte croissance dans le reste du monde

Le chiffre d'affaires de Neopost atteint 112,9 millions d'euros. Sur l'ensemble de l'exercice 2008, la croissance s'établit à 17,2 % hors effets de change.

Fort développement des revenus récurrents

Les revenus récurrents sont en forte progression (+ 10,8 % hors effets de change). Cette performance est liée au développement des services financiers, à l'augmentation des ventes de fournitures, à la croissance des revenus de services et de maintenance ainsi que plusieurs changements de tarifs postaux. À fin janvier 2009, ils représentent 66,4 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

Comme attendu, les ventes d'équipements sont en baisse (- 2,0 % hors effets de change). Cette baisse s'explique par la dégradation de l'environnement économique et par une base de comparaison difficile.

Maintien de l'effort de Recherche et Développement

En 2008, le Groupe a maintenu ses dépenses en matière de Recherche et Développement à un niveau élevé. Les décaissements liés à la recherche et au développement ont représenté 43,5 millions d'euros

sur l'exercice 2008, contre 47,6 millions en 2007, soit respectivement 4,7 % et 5,2 % du chiffre d'affaires 2008 et 2007.

Les frais de Recherche et Développement comptabilisés dans le compte de résultat varient d'une année sur l'autre en raison de l'application des normes IFRS. Ils atteignent 4,2 % du chiffre d'affaires en 2008 contre 5,3 % un an auparavant.

Une part significative des frais de Recherche et Développement de l'exercice est immobilisée : 9,0 millions au 31 janvier 2009 contre 8,5 millions d'euros au 31 janvier 2008.

Les principaux efforts de Recherche et Développement portent sur les futures générations de machines, les logiciels, les infrastructures et les réseaux qui gèrent les flux d'informations entre les clients et les postes et/ou les transporteurs.

Succès du lancement de nouveaux produits

Le Groupe a lancé avec succès aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Suède une nouvelle gamme de machines à affranchir ciblant le segment milieu de gamme, segment qui représente 50 % de l'offre Neopost. Il s'agit pour Neopost du lancement de produits le plus important depuis 2004. Cette nouvelle gamme a été très bien accueillie par les distributeurs, les clients et les forces de vente. Dans les autres pays européens, le lancement de cette nouvelle gamme s'échelonne sur l'année 2009.

Bonne intégration des acquisitions 2008

Au cours de l'exercice 2008, le Groupe a beaucoup avancé dans l'intégration et le développement des sociétés qu'il a récemment acquises.

NBG ID, intégrateur de technologies RFID (Radio Frequency Identification Devices) appliquées à la traçabilité, acquis par Neopost en février 2008, a signé avec Metro/DHL un contrat concernant le suivi des livraisons DHL destinées aux magasins Metro, correspondant à environ 1,3 million de palettes taguées par an. Ceci constitue le plus gros déploiement de la technologie RFID en France à ce jour. NBG ID travaille également sur de nouveaux pilotes prometteurs.

L'intégration de PFE, acquise en mars 2008 est terminée. Les réseaux de distribution de PFE ont été alignés sur ceux de Neopost (cession de territoires, fusion des réseaux directs, fusion des réseaux indirects). Le Groupe a cédé certains produits « non core » de PFE et a éliminé les redondances entre les systèmes de mise sous pli d'entrée de gamme de PFE et ceux de Neopost. De plus, les produits PFE ont été intégrés dans la chaîne logistique de Neopost et les fournisseurs ont été mis en commun. Le Groupe confirme attendre pour les activités de PFE une marge opérationnelle courante d'au moins 15 % à horizon 2010.

Enfin, l'intégration de Rena, société spécialisée dans les imprimantes d'adressage acquise en avril 2008, est également terminée.

2 Rapport de gestion du Groupe

Commentaires sur les résultats et la situation financière du groupe Neopost en 2008

Poursuite de l'intégration aval de la distribution

Pour optimiser sa couverture de marché, le Groupe cherche à augmenter sa présence directe en Europe et aux États-Unis.

En Europe, Neopost a procédé à l'acquisition de 6 distributeurs notamment en Suède, Norvège, Allemagne et Suisse.

Depuis le 31 janvier 2008, le Groupe a acquis 5 distributeurs en Californie, dans l'état de New York, au Minnesota et dans le Connecticut. Ainsi, à fin janvier 2009, la part de la base installée couverte par une distribution directe s'établit à 53 % contre 31 % à fin 2004.

Cette politique d'optimisation de la couverture de marché va se poursuivre en 2009.

Bon déroulement des programmes d'optimisation

Le Groupe avait décidé fin janvier 2008 d'accélérer la réalisation d'un certain nombre de programmes d'optimisation en particulier en matière de Recherche et Développement, de chaîne d'approvisionnement et de distribution.

Ces programmes d'optimisation ont fait l'objet de provisions d'un montant de 20,5 millions d'euros dans les comptes au 31 janvier 2008.

En matière de R&D, le regroupement de 3 centres aux États-Unis a été réalisé.

Concernant la chaîne d'approvisionnement, les travaux sont en voie d'achèvement. Ils seront terminés d'ici la fin du premier semestre 2009. Ils portent sur la mise en place de deux plateformes logistiques, l'une en Europe et l'autre en Amérique du Nord, le recours systématique à la livraison directe usine-client ainsi que la rationalisation des unités de remise à neuf des anciens modèles de machines à affranchir.

L'optimisation de la distribution aux États-Unis est en cours. Les sièges sociaux des deux filiales de distribution vont être regroupés sur Milford (Connecticut) d'ici à l'été 2009. Les centres d'appels vont être transférés à Dallas d'ici à l'été 2009. L'unification des outils d'information, en particulier en matière d'ERP et de systèmes de re-crédit des machines à affranchir, sera réalisée d'ici à fin 2010.

Le Groupe confirme que ces programmes visent une économie annuelle de l'ordre de 6 à 7 millions d'euros à horizon 2010.

Marge opérationnelle courante en amélioration de 50 pb

Le Groupe a amélioré sa marge opérationnelle courante de 50 points de base à 25,7 % du chiffre d'affaires par rapport à 2007 intégrant PFE sur 11 mois. Cette amélioration est liée à la forte augmentation des revenus récurrents, aux efforts continus d'amélioration de

profitabilité et à la maîtrise des effets de change (USD et GBP) sur ses marges.

Le résultat opérationnel courant atteint 235,9 millions d'euros contre 237,1 millions d'euros au 31 janvier 2008.

Résultat financier en forte baisse

Le résultat financier sur l'exercice 2008 s'inscrit en forte diminution à 22,0 millions d'euros contre 28,8 millions d'euros atteints en 2007.

Cette évolution s'explique d'une part par des frais financiers quasiment stables à 27,4 millions d'euros en 2008 contre 26,9 millions d'euros un an auparavant en dépit de l'augmentation de la dette nette et d'autre part par des gains de change importants de 5,2 millions d'euros contre une perte de change de 2,2 millions d'euros l'année précédente.

Diminution du taux d'imposition

Le taux moyen d'imposition baisse ponctuellement à 27,0 % en 2008 contre 28,5 % en 2007.

Résultat net et résultat net par action en forte hausse

Le résultat net 2008 part du Groupe s'établit à 157,0 millions d'euros contre 135,7 millions d'euros en 2007 soit une progression de 15,7 % du chiffre d'affaires. Il représente 17,1 % du chiffre d'affaires.

Hors impact des provisions pour optimisation des structures du Groupe enregistrées en 2007, le résultat net affiche encore une croissance de 5,8 %.

Compte tenu des rachats d'actions effectués sur la période, le résultat net dilué par action est en croissance de 18,7 %. Hors impact des provisions 2007, la hausse s'établit à 8,5 %.

Retour aux actionnaires

Le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires le versement d'un dividende ordinaire, au titre de l'exercice 2008, de 3,80 euros par action, en hausse de 4,1 % par rapport à 2007 (3,65 euros par action versés sous la forme d'un dividende ordinaire).

Le dividende de 3,80 euros par action représenterait un montant de 116 millions d'euros, et un rendement proche de 7 % sur la base d'un cours de bourse au 30 mars 2009 (55,23 €). En matière de rachats d'actions, hors contrat de liquidité, le Groupe a racheté 623 848 actions (soit 2,0 % de son capital) entre le 1^{er} février 2008 et le 31 janvier 2009 pour un montant de 42,0 millions d'euros.

Afin de faire profiter ses actionnaires de ses cash flows récurrents, Neopost a décidé d'initier une politique d'acompte sur dividende. Le Groupe a donc versé pour la première fois le 15 janvier 2009, un acompte sur dividende 2008 de 1,65 euro par action, au titre de

l'exercice en cours. Le solde du dividende 2008, à savoir 2,15 euros, sera versé le 15 juillet 2009 après approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Pour 2009, le Groupe souhaite poursuivre sa politique d'acompte sur dividende, limiter ses achats d'actions à la dilution liée aux exercices de stock-options et maintenir un dividende élevé.

Nouveau programme de rachat d'actions

Un nouveau programme de rachat d'actions, portant au maximum sur 10 % du capital émis et à un prix maximal d'achat correspondant à 1,3 fois la moyenne des 60 derniers cours de clôture précédant le rachat, sera proposé à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 7 juillet 2009.

Flux de trésorerie et situation financière

Les éléments marquant de l'année 2008 sont les suivants :

- une capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier et impôts qui s'établit au niveau élevé de 219,4 millions d'euros ;
- un besoin en fonds de roulement hors leasing en légère amélioration hors effets de change et de périmètre en raison de la diminution des stocks et de l'augmentation des produits constatés d'avance ;
- une augmentation des financements clients de 51,3 millions d'euros liée à la croissance des services financiers (*leasing* et *postage financing*) ;
- un fort niveau d'investissement net de 159,0 millions d'euros dont 74,7 millions correspondent aux acquisitions/cessions de distributeurs et de sociétés ciblées aux États-Unis et en Europe, 9,0 millions à la capitalisation des frais de R&D, le solde correspondant essentiellement au renouvellement du parc locatif de machines à affranchir et aux acquisitions de logiciels ;

- le paiement, au titre de l'exercice 2007 d'un dividende de 111,4 millions euros et au titre de 2008, d'un acompte sur dividende de 50,3 millions d'euros ;
- le rachat de 335 178 actions pour 22,9 millions d'euros dans le but de les annuler ;
- le rachat de 288 670 actions pour 19,1 millions d'euros pour couvrir les obligations liées aux programmes d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites attribués aux salariés.

Le Groupe clôture l'exercice 2008 avec une dette financière nette de 668,7 millions d'euros, en augmentation de 222,9 millions d'euros par rapport à 2007, soit un ratio d'endettement de 1,5.

La dette nette sert à financer les clients du Groupe. Au 31 janvier 2009, le portefeuille de leasing atteint 495,7 millions d'euros et la valeur nette des immobilisations louées 86,9 millions d'euros. Or cette valeur nette comptable est très inférieure aux revenus futurs de location. La dette nette est par conséquent totalement adossée aux flux futurs provenant des activités de location et de leasing.

L'augmentation de la dette nette est maîtrisée et traduit la volonté du Groupe de faire croître ses activités de financement. L'augmentation 2008 est toutefois supérieure à la moyenne annuelle des augmentations des années 2004 à 2007 (environ 85 millions) en raison de l'acquisition de PFE pour 34,8 millions d'euros, du versement d'un dividende intérimaire pour 50,3 millions d'euros et des effets de change pour 46 millions d'euros.

Le ratio de couverture des frais financiers nets par l'EBITDA⁽²⁾ s'établit à 13,7 et le ratio dette nette sur EBITDA à 2,2.

Il n'y a pas de restriction à l'utilisation des liquidités du Groupe. Le Groupe est toutefois soumis au respect de covenants financiers (cf. ci-dessous facteurs de risques). Le Groupe dispose de lignes de financement non utilisées pour un montant de 263 millions d'euros au 31 janvier 2009.

Instruments financiers

L'entreprise a recours à l'utilisation d'instruments financiers pour couvrir ses risques de change et de taux.

Neopost s'est assuré les services d'une société de conseil indépendante située à Paris. Cette Société aide Neopost dans sa politique de couverture du risque de change et de taux et réalise la valorisation de son portefeuille aux normes IFRS, ce qui lui assure une continuité des méthodologies et un avis financier indépendant de tout établissement financier. Cette Société dispose des moyens

techniques et humains afin d'assurer le suivi quotidien des évolutions des taux d'intérêts et des taux de change, alertant ainsi le Trésorier Groupe en fonction des stratégies mises en place.

Couverture du risque de change

Le groupe Neopost a mis en place une politique de centralisation du risque de change ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de change du Groupe et de maîtriser parfaitement les

(2) L'EBITDA (301,2 m€) est la somme du résultat opérationnel courant (235,9 m€) et des amortissements sur immobilisations corporelles (47,9 m€) et incorporelles (17,4 m€).

2 Rapport de gestion du Groupe

Instruments financiers Facteurs de risques

instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Pour chaque position consolidée à gérer, une stratégie de couverture est mise en place simultanément à la fixation d'un cours de référence à défendre. La stratégie de couverture est une combinaison d'instruments de couverture fermes ou optionnels et de position ouverte protégée par des « stop loss », niveaux de parité prédéterminés qui doivent déclencher des opérations de couverture lorsqu'ils sont atteints. En conséquence, la stratégie de couverture permet, par construction mathématique, de défendre, dès l'origine, le cours de référence pour l'ensemble de la position en cas d'évolution défavorable des cours.

Couverture du risque de taux

Pour limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers, le groupe Neopost a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques visant à protéger un taux de financement maximum annuel sur les 3 ans à venir. L'horizon de gestion retenu est glissant, de manière à toujours avoir 3 ans de gestion.

Le groupe Neopost a mis en place une politique de centralisation du risque de taux ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place. Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette (évolution des tirages sur sa ligne de revolving).

Les instruments financiers sont portés par les entités juridiques ayant inscrit à leur bilan la dette correspondante.

En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couverture sont constituées d'instruments dérivés fermes, d'instruments dérivés optionnels et maintiennent une position ouverte si cela est possible. La valorisation de la position ouverte aux taux à terme du marché ainsi que les taux obtenus par les couvertures en place doivent toujours conduire à protéger le taux de référence. Les stratégies de couverture concernent les trois années de gestion. Toutefois, le niveau de couverture et le poids des différents instruments dérivés peuvent varier d'une année à l'autre, l'objectif étant de garder davantage de possibilité d'optimisation pour les années les plus éloignées.

La sensibilité au risque de taux basée sur la dette prévisionnelle 2009 est la suivante :

- dans le cas d'une variation de 1 % à la hausse des taux d'intérêts, l'impact sur le résultat financier est de - 2,0 millions d'euros sur la dette en euro et de - 1,5 million de dollars US sur la partie de la dette en dollar ;
- dans le cas d'une variation de 1 % à la baisse des taux d'intérêts, l'impact sur le résultat financier est de + 2,0 millions d'euros sur la dette en euro et de + 1,4 million de dollars US sur la partie de la dette en dollar.

Facteurs de risques

Risques juridiques

À ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est suspendu ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

Risques de marché

Risque de liquidité

Compte tenu du niveau actuel de son endettement, le Groupe considère que sa marge brute d'autofinancement lui permettra de satisfaire facilement le service de sa dette. Les dettes du Groupe sont soumises à des respects de covenants financiers qui, si non respectés, peuvent entraîner le remboursement anticipé de la dette. Au 31 janvier 2009, l'ensemble des covenants est respecté.

La capacité à satisfaire le service futur de la dette dépendra néanmoins de la performance future du Groupe, qui est en partie liée à la conjoncture économique que le Groupe ne peut maîtriser. Aucune garantie ne peut donc être donnée quant à la capacité du Groupe à couvrir ses besoins financiers futurs.

Risque de change

Le Groupe a adopté une politique de couverture du risque de change (cf. ci-dessus instruments financiers).

Aucune garantie ne peut cependant être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de change.

Sur la base du budget 2009, la répartition des ventes et des coûts en dollar US est la suivante : ventes 37 %, coûts des ventes 46 %, coûts d'exploitation 33 %, frais financiers 29 %. Le Groupe bénéficie d'une couverture de change naturelle et serait en mesure de préserver sa marge d'exploitation et sa marge nette quelle que soit l'évolution du dollar par rapport à l'euro. Une variation à la baisse du dollar de 10 % par rapport au taux budget de 1,35 aurait les impacts suivants

sur les comptes du Groupe après prise en compte des instruments de couverture mis en place : ventes -33,3 millions d'euros, résultat d'exploitation -9,0 millions d'euros et résultat net -5,4 millions d'euros.

Sur la base du budget 2009, la répartition des ventes et des coûts en livre britannique est la suivante : ventes 17 %, coûts des ventes 46 %, coûts d'exploitation 11 %. Une variation à la baisse de la livre de 10 % par rapport au taux budget de 0,80 aurait les impacts suivants sur les comptes du Groupe après prise en compte des instruments de couverture mis en place : ventes -15,3 millions d'euros, résultat d'exploitation -1,0 million d'euros et résultat net +1,6 million d'euros.

Risque de taux

Le Groupe a adopté une politique de couverture du risque de taux (cf. ci-dessus instruments financiers). Aucune garantie ne peut cependant être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de taux.

Risques particuliers à l'activité

Réglementation des autorités postales

La fabrication, la commercialisation et les services liés aux machines à affranchir sont réglementés par les autorités postales des pays dans lesquels le Groupe est présent. L'activité du Groupe peut donc être affectée de manière significative par les changements de la réglementation postale. Le Groupe ne peut garantir que de tels changements, en particulier ceux affectant les principaux marchés sur lesquels il est implanté, n'auront pas un effet négatif sur son activité et ses résultats opérationnels.

De même, l'activité du Groupe est en partie dépendante de sa capacité à développer et à maintenir des contacts avec les responsables des administrations postales des pays concernés. Ces responsables sont susceptibles de changer, et aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité du Groupe à créer et maintenir de telles relations dans le futur. L'impossibilité de maintenir de tels rapports pourrait avoir un effet négatif sur l'activité et les résultats opérationnels du Groupe.

Concurrence

Le Groupe a deux concurrents principaux, Pitney Bowes le n° 1 mondial et Francotyp Postalia le n° 3 mondial. Bien que le Groupe considère sa position concurrentielle sur le marché de l'équipement des salles de courrier comme durable et que l'industrie soit encadrée par des réglementations postales locales, il n'est pas impossible que de nouveaux intervenants puissent pénétrer ce marché que ce soit pour la fourniture de produits ou de services. En outre, les concurrents du Groupe peuvent disposer de ressources financières plus importantes que celles du Groupe, ce qui pourrait affecter la compétitivité de Neopost. Le Groupe ne peut, dès lors, garantir qu'il pourra maintenir ou accroître ses parts de marché sur les marchés où il est déjà présent, ou pénétrer de nouveaux marchés.

Évolutions technologiques et nouveaux marchés

Les marchés des produits et services du Groupe sont et resteront soumis à de rapides évolutions technologiques, ainsi qu'à l'amélioration continue des produits existants et à l'introduction fréquente de nouveaux produits. Le développement et le lancement de ces services exigent des investissements importants. Les résultats et la situation financière futurs du Groupe dépendront en partie de la capacité de celui-ci à assurer l'amélioration de ses produits et services, à en développer et en produire de nouveaux, au meilleur prix et dans les délais requis par la demande, ainsi qu'à en assurer la distribution et la commercialisation.

Dépendance vis-à-vis des clients et des fournisseurs

Le Groupe a près de 800 000 clients dont aucun ne représente 1 % du chiffre d'affaires.

Le principal fournisseur du Groupe est Hewlett Packard pour les têtes d'impression et les cartouches jet d'encre. Il représente 12,5 % des achats du Groupe. Les 5 premiers fournisseurs et les 10 premiers fournisseurs en représentent respectivement 26,3 % et 28,6 %. En 2007 le poids proportionnel des fournisseurs était de 14,4 %, 27,9 % et 30,4 %. Une rupture d'approvisionnement en provenance de ces fournisseurs pourrait affecter significativement l'activité du Groupe, même si des clauses contractuelles garantissent le Groupe contre cette éventualité. Neopost a d'ailleurs mis en place des solutions alternatives au cas où une pareille éventualité venait à se produire.

Prévisions

Neopost fournit à ses actionnaires des informations sur ses prévisions pour l'année 2009. Ces prévisions ont été établies sur la base du budget 2009 et du plan à 3 ans du Groupe. Ces prévisions ont également été établies en prenant en compte les conditions de marché, prévalant début 2009, c'est-à-dire les conditions de concurrence existant entre les différents fournisseurs d'équipements de salles de courrier ainsi que les conditions économiques générales des différents pays dans lesquels le Groupe exerce une activité. Si ces conditions de marché et de concurrence venaient à changer de façon significative, le Groupe ne pourrait pas garantir la réalisation de ses prévisions.

Risques industriels et liés à l'environnement

Compte tenu de ses activités d'assemblage et de distribution, la Société n'a pas connaissance de risques industriels et environnementaux de nature à avoir une incidence significative sur sa situation financière, son activité ou ses résultats.

Information sur le niveau de risque technologique représenté par l'entreprise

Les obligations d'information relevant de l'article L. 225-102-2 du Code de commerce ne sont pas applicables à Neopost compte tenu de ses activités.

2 Rapport de gestion du Groupe

Facteurs de risques Données sociales et environnementales

Risque sur actions

Le risque sur actions est non significatif pour Neopost.

Assurances

L'ensemble des sociétés du Groupe est couvert par un programme mondial d'assurances qui couvre les risques « Dommages et Pertes d'Exploitation, Responsabilité Civile, Transports ». L'ensemble des filiales du Groupe adhère aux garanties mises en place et négociées au niveau de la Société, sous réserve des contraintes réglementaires locales ou d'exclusions géographiques spécifiques.

Les risques de Neopost se caractérisent par une forte dispersion géographique, ce qui dilue fortement les conséquences d'un sinistre. Les couvertures négociées par le Groupe sont élevées et visent avant tout à assurer les sinistres les plus importants qui pourraient avoir un impact significatif sur sa situation financière. Certains risques ne sont désormais plus ou très difficilement couverts par les Compagnies d'Assurances comme les dommages résultant d'actes de concurrence déloyale, de contrefaçon, de publicité mensongère et du non-respect de droit d'auteur ainsi que du droit de propriété littéraire ou artistique.

La couverture du risque Dommages et Pertes d'exploitation a été renégociée le 1^{er} février 2009, ce qui a permis de porter la garantie par sinistre de 61 à 90 millions d'euros et d'obtenir un « long term agreement » de 2 ans pour se prémunir d'une probable hausse des primes d'assurances en 2010.

La couverture du risque Transport a également été renégociée le 1^{er} février 2009, ce qui a permis à la fois de réduire le taux de prime et la pérennisation sur 2010 des conditions tarifaires, tout en gardant une garantie par sinistre de 500 000 euros.

Le contrat Responsabilité Civile avait été revu le 1^{er} février 2008 pour deux ans avec un maintien de la couverture à 30 millions d'euros par sinistre.

Le coût global des couvertures s'est élevé à 0,6 million d'euros sur l'exercice 2008.

Les assurances du Groupe sont réactualisées régulièrement pour suivre l'évolution du périmètre du Groupe et maîtriser, dans le cadre du marché mondial de l'assurance, les risques industriels.

Les garanties du Groupe sont placées auprès d'assureurs de premier plan et de notoriété mondiale.

Données sociales et environnementales

Conformément à la loi NRE et à son décret d'application n° 2002-221 du 20 février 2002, les données sociales dans ce paragraphe concernent les deux sociétés de production du groupe Neopost en France et aux Pays-Bas qui emploient 797 personnes au 31 janvier 2009.

Hygiène et sécurité

Indicateur	Unité	31 Janvier	31 Janvier
		2009	2008
Taux de fréquence des accidents du travail	$\frac{\text{nb accidents} \times 10^6}{\text{nb h travaillées}}$	12,8	13,4
Taux de gravité des accidents du travail	$\frac{\text{nb jours arrêt} \times 10^3}{\text{nb h travaillées}}$	0,1	0,1

Formation

Indicateur	Unité	31 Janvier	31 Janvier
		2009	2008
Nombre total d'heures de formation au cours de l'exercice	h	11 452	15 394
Nombre d'employés ayant bénéficié d'au moins une action de formation dans l'année	nb	587	587

Données environnementales

	Unité	31 Janvier 2009	31 Janvier 2008
Consommation d'eau	m ³	4 989	4 841
Consommation d'électricité	Kwh	3 983 900	3 945 601
Consommation de gaz	m ³	412 132	318 505
Production de déchets d'emballages	Tonnes	709	818
Production de déchets industriels	Tonnes	1 438	1 509
Dont déchets dangereux	Tonnes	47	53*
% de recyclage	%	85 %	83 %

* En 2007, la masse de déchets dangereux comprenant uniquement l'usine de Drachten au Pays-Bas représentant 12 tonnes, en ajoutant l'usine du Lude, la masse de déchets dangereux aurait été de 53 tonnes.

Actionnariat

Au 31 janvier 2009, la répartition des actionnaires de Neopost S.A. est la suivante :

	Nombre	%
Management et salariés	746 661	2,395 %
Administrateurs non salariés	7 054	0,023 %
Actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité	71 529	0,229 %
Actions propres détenues pour annulation	335 178	1,075 %
Actions propres détenues pour servir les plans d'actions gratuites	228 370	0,733 %
Arnhold & Bleichroeder ^(a)	4 300 400	13,795 %
Jupiter ^(a)	1 729 800	5,549 %
Fidelity Investments ^(a)	1 682 900	5,399 %
Marathon Asset Management ^(a)	1 560 400	5,006 %
Harris Associates ^(a)	1 230 500	3,947 %
Autres actionnaires	19 279 903	61,849 %
Total	31 172 695	100,000 %

(a) Source Ipreo au 31 janvier 2009.

À la connaissance de la Société il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 3 % du capital ou des droits de vote.

Le groupe Neopost n'est pas contrôlé directement ou indirectement. Il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle.

Perspectives

Pour 2009, le Groupe va continuer à bénéficier du déploiement de la gamme IS sur ses principaux marchés, de la hausse de ses revenus récurrents, des effets positifs liés à la part croissante de la distribution directe ainsi que des acquisitions récentes telles que PFE.

Dans ces conditions, et sauf nouvelle dégradation de l'environnement économique, le Groupe devrait générer une croissance de son chiffre

d'affaires comprise entre 1 % et 3 % en 2009, hors effets de change et son résultat opérationnel courant devrait au moins atteindre 25,7 % du chiffre d'affaires.

Depuis la clôture des comptes 2008, et jusqu'à la date de publication de ce rapport, il n'y a pas eu de changement significatif de la situation commerciale ou financière du Groupe.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les prévisions de bénéfice

Monsieur le Président du Conseil d'administration,

En notre qualité de Commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur la prévision de résultat opérationnel courant du Groupe Neopost incluse dans la partie 2 de son document de référence 2008 au paragraphe « Perspectives ».

Cette prévision et les hypothèses significatives qui la sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient d'exprimer, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2 du règlement (CE) N° 809/2004, une conclusion sur le caractère adéquat de l'établissement de cette prévision.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement de la prévision ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations historiques du groupe Neopost. Elles ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance que la prévision est adéquatement établie sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant d'une prévision présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative de la prévision présentée et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de cette prévision.

À notre avis :

- la prévision a été adéquatement établie sur la base indiquée ;
- la base comptable utilisée aux fins de cette prévision est conforme aux méthodes comptables appliquées par le groupe Neopost.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt du document de référence auprès de l'AMF et, le cas échéant, de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lesquels un prospectus, contenant ce document de référence, visé par l'AMF serait notifié et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

PERONNET & ASSOCIES

Olivier Péronnet

ERNST & YOUNG et Autres

Philippe Diu

3 Comptes consolidés

Bilans consolidés	22
Comptes de résultats consolidés	24
Flux de trésorerie consolidés	25
États des produits et des charges comptabilisés pour les exercices clos aux 31 janvier 2009 et 2008	26
Tableau de variation des capitaux propres	27
Notes sur les comptes consolidés	28
Note 1 Présentation du groupe Neopost et des comptes consolidés	28
Note 2 Principes comptables	28
Note 3 Périmètre et principes de consolidation	35
Note 4 Périmètre de consolidation au 31 janvier 2009	37
Note 5 Écarts d'acquisition	40
Note 6 Immobilisations incorporelles	42
Note 7 Immobilisations corporelles	43
Note 8 Autres actifs financiers non courants	44
Note 9 Stocks et en cours de production	44
Note 10 Créances	45
Note 11 Provisions	48
Note 12 Instruments financiers et dettes financières	50
Note 13 Situation fiscale	54
Note 14 Information sectorielle	56
Note 15 Détail des charges par nature	59
Note 16 Résultat des cessions	59
Note 17 Résultat net par action	59
Note 18 Effectifs, intéressement du personnel et paiement en actions	60
Note 19 Gestion des risques et engagements donnés et reçus	64
Note 20 Informations relatives aux parties liées	72
Note 21 Événements postérieurs à la clôture	73
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	74

Bilans consolidés

■ ACTIF

(En millions d'euros)	Notes	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Écarts d'acquisition	(5)	<u>669,6</u>	<u>575,0</u>
Immobilisations incorporelles			
Montant brut		197,7	158,4
Amortissements		(131,7)	(111,1)
	(6)	<u>66,0</u>	<u>47,3</u>
Immobilisations corporelles			
Montant brut		548,7	563,6
Amortissements		(403,9)	(429,0)
	(7)	<u>144,8</u>	<u>134,6</u>
Autres actifs financiers non courants			
Titres mis en équivalence		2,9	2,9
Actifs disponibles à la vente		4,2	2,8
Autres actifs financiers non courants		25,1	8,7
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente		(0,7)	(0,6)
	(8)	<u>31,5</u>	<u>13,8</u>
Créances à long terme sur crédit-bail, net	(10)	<u>319,4</u>	<u>283,0</u>
Autres créances à long terme, net		<u>9,2</u>	<u>5,4</u>
Impôt différé actif	(13)	<u>18,1</u>	<u>44,5</u>
Total actifs non courants		<u>1 258,6</u>	<u>1 103,6</u>
Stocks et en cours, net	(9)	<u>45,5</u>	<u>43,3</u>
Créances, net			
Clients et comptes rattachés, net		167,7	156,9
Créances à court terme sur crédit-bail, net		176,3	142,3
Créances d'impôt sur les bénéfices		20,8	22,2
Créances diverses, net		19,2	12,9
	(10)	<u>384,0</u>	<u>334,3</u>
Charges constatées d'avance		<u>27,8</u>	<u>32,2</u>
Instruments financiers dérivés	(19)	<u>0,4</u>	<u>4,7</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Placements à court terme		0,2	17,0
Banques & caisses		132,6	132,6
		<u>132,8</u>	<u>149,6</u>
Total actifs courants		<u>590,5</u>	<u>564,1</u>
Total actif		<u>1 849,1</u>	<u>1 667,7</u>

Les notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

■ PASSIF

(En millions d'euros)	Notes	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Capitaux propres			
Capital social		31,2	31,7
Primes liées au capital et de conversion		7,1	52,7
Réserves et report à nouveau		337,2	370,8
Différence de conversion		(50,0)	(24,5)
Actions propres		(46,1)	(73,6)
Résultat net part du Groupe		157,0	135,7
Résultat net part des minoritaires		(0,1)	-
Total capitaux propres		436,3	492,8
Provisions non courantes	(11)	11,1	42,1
Dettes financières	(12)	304,4	284,8
Autres dettes non courantes		17,9	-
Impôt différé passif	(13)	32,7	25,9
Total passifs non courants		366,1	352,8
Dettes d'exploitation			
Fournisseurs		61,4	53,5
Autres dettes d'exploitation		199,3	204,2
Impôts sur les bénéfices		52,3	60,0
Provisions courantes	(11)	37,7	22,9
Produits constatés d'avance		183,1	167,0
		533,8	507,6
Instruments financiers dérivés	(19)	15,8	3,9
Dettes financières			
Part à court terme des dettes financières non courantes		495,0	300,5
Découverts bancaires		2,1	10,1
	(12)	497,1	310,6
Total passifs courants		1 046,7	822,1
Total passif		1 849,1	1 667,7

Les notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

3 Comptes consolidés

Comptes de résultats consolidés

Comptes de résultats consolidés

(En millions d'euros)	Notes	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Chiffre d'affaires	(14)	<u>918,1</u>	<u>907,1</u>
Charges opérationnelles courantes	(15)		
Coûts des ventes		(210,2)	(199,3)
Frais de Recherche et Développement		(38,7)	(48,3)
Frais commerciaux		(224,9)	(216,8)
Frais administratifs et généraux		(123,7)	(122,3)
Frais de maintenance et autres charges		(75,7)	(72,7)
Intéressement, paiement en actions	(18)	(9,0)	(10,6)
Total des charges opérationnelles courantes		<u>(682,2)</u>	<u>(670,0)</u>
Résultat opérationnel courant		<u>235,9</u>	<u>237,1</u>
Dépréciation des écarts d'acquisition positifs		-	-
Résultat des cessions	(16)	0,4	1,4
Charge pour optimisation des structures		-	(20,5)
Résultat opérationnel		<u>236,3</u>	<u>218,0</u>
Intérêts financiers sur emprunts		(28,0)	(27,4)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0,6	0,5
Coût de l'endettement financier net	(12)	<u>(27,4)</u>	<u>(26,9)</u>
Pertes de change		(4,7)	(3,8)
Gains de change		9,9	1,6
Résultat de change net	(19)	<u>5,2</u>	<u>(2,2)</u>
Autres résultats financiers		0,2	0,3
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		0,5	0,5
Résultat avant impôt		<u>214,8</u>	<u>189,7</u>
Impôts sur les bénéfices	(13)	(57,9)	(54,0)
Résultat net avant résultat des activités abandonnées		<u>156,9</u>	<u>135,7</u>
Résultat après impôt des activités abandonnées		-	-
Résultat net		<u>156,9</u>	<u>135,7</u>
Dont :			
Part du Groupe		157,0	135,7
Part des minoritaires		(0,1)	-
Résultat de base par action (en euros)	(17)	<u>5,10</u>	<u>4,35</u>
Résultat dilué par action (en euros)	(17)	<u>5,08</u>	<u>4,28</u>

Les notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

(En millions d'euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Résultat net	156,9	135,7
Dotations (reprises) aux amortissements corporels	47,9	47,2
Dotations (reprises) aux amortissements incorporels	17,4	18,2
Dotations (reprises) aux provisions	(21,6)	4,5
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	7,4	0,5
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	6,9	8,7
Plus ou moins-values nettes sur cessions d'actif immobilisé	0,4	1,4
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (net des dividendes reçus)	0,5	0,5
Autres, net	3,6	1,7
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	219,4	218,4
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	57,9	54,0
Coût de l'endettement financier net	28,0	27,4
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	305,3	299,8
(Augmentation) diminution des stocks	7,0	5,7
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	(5,1)	(20,7)
Augmentation (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés	1,3	(4,1)
Augmentation (diminution) des autres passifs et actifs d'exploitation	(15,9)	(11,4)
Variation des créances de crédit-bail	(51,3)	(63,4)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	241,3	205,9
Intérêts payés	(28,4)	(27,4)
Impôts sur les bénéfices payés	(27,1)	(48,3)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (A)	185,8	130,2
Investissements en immobilisations corporelles	(47,0)	(44,4)
Investissements en autres immobilisations incorporelles	(37,3)	(16,4)
Acquisition de titres et octroi de prêts	(77,1)	(31,1)
Sous-total investissements	(161,4)	(91,9)
Cessions d'immobilisations	4,9	1,7
Remboursement de prêts et autres avances long terme	(2,5)	(2,3)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissements (B)	(159,0)	(92,5)
Augmentation de capital de la société mère	7,3	10,1
Rachat d'actions propres en cours d'annulation	(22,9)	(67,0)
Rachat d'actions propres – contrat de liquidité	2,3	(2,8)
Rachat d'actions propres – actions gratuites	(14,7)	-
Dividendes versés aux actionnaires	(161,7)	(102,6)
Nouvelles dettes financières à moyen et long terme	179,8	287,2
Variation des dettes de crédit-bail ^(a)	-	(129,8)
Remboursement d'emprunts	(14,9)	(37,3)
Variation nette des autres dettes financières et des intérêts courus non échus	0,3	3,2
Flux de trésorerie nets provenant des opérations de financement (C)	(24,5)	(39,0)
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change (D)	(11,1)	(8,1)
Variation de la trésorerie nette (A) + (B) + (C) + (D)	(8,8)	(9,4)
Trésorerie nette à l'ouverture	139,5	148,9
Trésorerie nette à la clôture	130,7	139,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	132,8	149,6
Découverts bancaires	(2,1)	(10,1)
Trésorerie nette à la clôture	130,7	139,5

(a) La variation nette des dettes de crédit-bail au 31 janvier 2008 correspond au remboursement de l'ensemble des lignes de crédit revolving contractées directement par les sociétés de leasing auprès des établissements de crédit. La société mère assure désormais la globalité des besoins de financement du Groupe auprès des marchés et coordonne les besoins de financement des sociétés de leasing à travers des prêts intra-groupe.

Les notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

3 Comptes consolidés

États des produits et des charges comptabilisés pour les exercices clos aux 31 janvier 2009 et 2008

États des produits et des charges comptabilisés pour les exercices clos aux 31 janvier 2009 et 2008

(En millions d'euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Résultat de l'exercice	156,9	135,7
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	11,4	-
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture	(8,8)	(1,9)
Impôts différés	(3,5)	0,6
Différence de conversion	(25,6)	(25,8)
Total des produits et charges reconnus directement en capitaux propres	(26,5)	(27,1)
Total des produits et charges de l'exercice	130,4	108,6

Les notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres

(En millions d'euros)	Valeur nominale de l'action en €	Nombre d'actions	Capital social	Primes liées au capital et de conversion*	Réserves report à nouveau et résultat	Actions propres	Différence de conversion	Total
Capitaux propres consolidés au 31 janvier 2007	1,00	32 222 905	32,2	110,2	466,0	[72,6]	1,3	537,1
Résultat de l'exercice			-	-	135,7	-	-	135,7
Total des produits et charges reconnus en capitaux propres			-	-	(1,3)	-	(25,8)	(27,1)
Total variations 2007			-	-	134,4	-	(25,8)	108,6
Augmentation de capital : levées d'options (262 853 actions)	1,00	262 853	0,3	9,8	-	-	-	10,1
Réduction de capital (776 834 actions)	1,00	(776 834)	(0,8)	(67,3)		68,1	-	-
Actions propres en voie d'annulation (724 364 actions)						(67,0)	-	(67,0)
Variation actions propres - contrat de liquidité (+ 30 643 actions)			-	-	-	(2,1)	-	(2,1)
Dividendes			-	-	(102,6)	-	-	(102,6)
Paiements par actions			-	-	8,7	-	-	8,7
Capitaux propres consolidés au 31 janvier 2008	1,00	31 708 924	31,7	52,7	506,5^(d)	[73,6]	[24,5]	492,8
Résultat de l'exercice			-	-	156,9	-	-	156,9
Total des produits et charges reconnus en capitaux propres			-	-	(0,9)	-	(25,6)	(26,5)
Total variations 2008			-	-	156,0	-	(25,6)	130,4
Augmentation de capital : levées d'options (188 135 actions)	1,00	188 135	0,2	7,1	-	-	-	7,3
Réduction de capital (724 364 actions)	1,00	(724 364)	(0,7)	(52,7)	(13,6)	67,0	-	-
Actions propres en voie d'annulation (335 178 actions) ^(a)			-	-	-	(22,9)	-	(22,9)
Variation actions propres - contrat de liquidité (- 2 885 actions) ^(b)			-	-	-	(1,8)	-	(1,8)
Acquisition d'actions propres destinées à l'attribution d'actions gratuites (288 670 actions)			-	-	-	(19,1)	-	(19,1)
Livraison d'actions gratuites (60 300 actions)			-	-	-	4,4	-	4,4
Dividendes ^(c)			-	-	(111,4)	-	-	(111,4)
Acompte sur dividendes 2008 ^(e)			-	-	(50,3)	-	-	(50,3)
Paiements par actions			-	-	6,9	-	-	6,9
Capitaux propres consolidés au 31 janvier 2009	1,00	31 172 695	31,2	7,1	494,1^(d)	[46,0]	[50,1]	436,3

* Les primes liées au capital regroupent les primes d'émission et de conversion.

(a) Rachat de 335 178 actions en vue d'annulation pour un montant de 22,9 millions d'euros.

(b) Le Groupe possède 71 529 actions dans le cadre du contrat de liquidité et 228 370 actions dans le but de couvrir les obligations contractées à l'occasion des programmes d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites attribuées aux salariés et aux mandataires du Groupe pour 19,2 millions d'euros au 31 janvier 2009 contre 74 414 actions pour 6,8 millions d'euros au 31 janvier 2008. Dans le cadre du contrat de liquidité, les titres ne peuvent pas être vendus librement par Neopost sauf en cas de rupture du contrat. La mise en œuvre de ce contrat a été confiée à Exane BNP Paribas le 2 novembre 2005, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Neopost a affecté à l'origine un montant de 8 millions d'euros au compte de liquidité pour la mise en œuvre de ce contrat. L'objectif est de réduire les phases de volatilité excessive du titre Neopost et de favoriser sa liquidité.

(c) Paiement de 3,65 euros de dividendes par actions.

(d) La juste valeur des instruments dérivés de couverture représente une perte de 0,3 million d'euros à l'ouverture de l'exercice contre 7,5 millions d'euros à la clôture de l'exercice.

(e) Acompte de 1,65 euro de dividendes par actions versé le 15 janvier 2009.

Les notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

Notes sur les comptes consolidés

Comptes annuels clos les 31 janvier 2009 et 2008.

(Tous les montants indiqués ci-après sont exprimés en millions d'euros, arrondis avec un chiffre après la virgule.)

Note 1 Présentation du groupe Neopost et des comptes consolidés

Le groupe Neopost a été constitué en 1992 par une opération d'acquisition à effet de levier (LBO) des activités de la division matérielle de traitement du courrier du groupe Alcatel. Une deuxième opération d'acquisition à effet de levier a été réalisée en 1997. En février 1999, le Groupe est introduit en Bourse à Paris. Depuis cette date, le groupe Neopost a procédé à des acquisitions de taille variable, dont les plus significatives sont l'acquisition en 2002 de la division « Mailing System » du groupe suisse Ascom : Ascom Hasler, alors n° 3 mondial et l'acquisition en 2008 de PFE International Ltd, acteur mondial des systèmes de mise sous pli.

Le groupe Neopost fournit à ses clients des solutions de traitement de courrier. Il offre des solutions en matière d'affranchissement, de pli, d'insertion ou d'adressage de documents, ainsi qu'en matière de traçabilité logistique. Le Groupe propose ainsi une offre complète

de services, intégrant notamment le conseil, la maintenance et les solutions de financement.

Le terme « Neopost S.A. » [Société Anonyme] fait référence à la société mère (hors filiales consolidées), cotée et immatriculée en France, alors que les termes « Neopost » ou « Groupe » font référence à l'ensemble économique constitué de la société mère et de ses filiales consolidées.

L'adresse du Siège social de la société mère est 113, rue Jean Marin Naudin, 92220 Bagneux (France).

L'action Neopost S.A. est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris et fait partie du SBF 120.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés le 31 mars 2009 par le Conseil d'administration.

Note 2 Principes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe Neopost publiés au titre de l'exercice 2008, clos au 31 janvier 2009, sont conformes aux normes comptables internationales émises par l'IASB (normes IFRS : International Financial Reporting Standards) applicables au 31 janvier 2009 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Site internet de la Commission Européenne sur lequel le référentiel est disponible :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (international Accounting Standards), et leurs interprétations (SIC & IFRIC).

La base de présentation des informations financières au 31 janvier 2009 décrites dans les notes ci-après résulte des normes comptables internationales applicables de manière obligatoire au 31 janvier 2009 telles qu'elles sont connues à ce jour. Les normes et interprétations,

adoptées par l'Union Européenne, et d'application obligatoire à compter de 2008 n'ont pas eu d'incidence sur les comptes.

Le Groupe a retenu l'option offerte par IAS 19 « Avantages au personnel » qui consiste à reconnaître de façon systématique tous les écarts actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi dans les capitaux propres.

Le Groupe n'applique pas par anticipation les textes obligatoires pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 :

- Amendement IAS 1 : Présentation des états financiers ;
- Amendement IAS 23 : Coûts d'emprunts ;
- IFRS 8 : Secteurs opérationnels ;
- IFRIC 13 : Programme de fidélisation de la clientèle ;
- Amendement IFRS 2 : Paiements fondés sur des actions, conditions d'acquisition et annulations ;
- IFRIC 14 : Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction.

En outre le Groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 :

- IFRS 3R : Regroupements d'entreprises ;
- Amendements IAS 27 : États financiers consolidés et individuels ;
- Amendements IAS 39 : Instruments financiers, comptabilisation et évaluation, éléments éligibles à la couverture ;
- Amendements IAS 32 et IAS 1 : Instruments financiers remboursables et obligations naissant de la liquidation.

2-1 : REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES - ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels acquis sont évalués à la juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'acquéreur dans l'actif net ainsi réévalué constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs éventuellement constatés sont comptabilisés immédiatement en résultat après vérification de la nature de cet écart d'acquisition négatif et de ses éléments constitutifs.

Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan dans la rubrique « Écarts d'acquisition ».

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font, chaque année, l'objet de tests de pertes de valeur ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs de dépréciation.

Ces tests consistent à s'assurer que les valeurs recouvrables de chaque unité génératrice de trésorerie du Groupe sont au moins égales aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). Les valeurs recouvrables sont déterminées à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de trois ans et d'une valeur terminale déterminée en considérant un taux de croissance à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital du Groupe, ramené avant impôt et corrigé du risque propre à l'unité génératrice de trésorerie.

2-2 : TEST DE PERTE DE VALEUR

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif ait perdu de la valeur. Si une telle indication existe, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante des entrées de trésorerie

générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les dépréciations constatées sur des activités qui se poursuivent sont comptabilisées en résultat dans la catégorie appropriée de charges compte tenu de la fonction de l'actif déprécié.

Une appréciation est effectuée, à chaque clôture, pour vérifier s'il existe une indication qu'une perte de valeur comptabilisée précédemment est susceptible de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable est évaluée. Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable. La valeur comptable augmentée suite à une reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est comptabilisée en résultat, sauf si l'actif est comptabilisé à son montant réévalué, auquel cas, la perte de valeur est traitée comme une réévaluation positive. Après la comptabilisation d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle éventuelle, soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à courir.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition font partie du résultat opérationnel. Ces dépréciations ne sont pas réversibles.

Un test de perte de valeur est effectué au moins une fois par an. Les flux de trésorerie sont calculés sur la base d'un taux de croissance annuel de 2,5 % à l'exception des sociétés en cours de développement (Neopost Norge, Neopost Software & Integrated Solutions AG, Neopost Japan, Neopost AG, Neopost Sverige AB) pour lesquelles le taux appliqué résulte des prévisions à trois ans établies par le Groupe. Les marges industrielles sont réallouées par unités génératrices de trésorerie. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux pays pour les activités traditionnelles du Groupe. Le taux d'actualisation choisi correspond au coût moyen du capital retraité de l'impôt majoré le cas échéant d'une prime de risques spécifique.

2-3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément de l'écart d'acquisition si elles remplissent l'une des deux conditions suivantes :

- elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

- elles sont séparables de l'entité acquise.

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les brevets, les droits au bail et les frais de développement activés.

Frais de développement

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement répondant aux critères suivants sont comptabilisés en immobilisations incorporelles :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- il existe un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité interne est démontrée.

Les dépenses de développement sont amorties sur une durée de six années correspondant à une durée d'utilité moyenne des produits commercialisés.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur une durée égale à la meilleure estimation de la durée d'utilité.

2-4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Matériel de démonstration

Le matériel de démonstration est comptabilisé en immobilisations corporelles et amorti linéairement sur 4 ans, durée d'utilité généralement constatée.

Les pièces de rechange

Les pièces de rechange et d'entretien utilisées sur plus d'un exercice ou ne pouvant être utilisées qu'avec une immobilisation corporelle sont comptabilisées en immobilisations corporelles et amorties sur leur durée d'utilité.

Matériel de location

Les machines à affranchir en location autres que les IJ25 sont composées de deux éléments distincts dont les durées d'utilité sont différentes ; une partie « compteur » et une partie « base ».

Les durées d'amortissements, qui correspondent aux durées d'utilité, sont les suivantes :

	Amérique du Nord	France
IJ25	3 ans	5 ans
Compteurs	5 ans	5 ans
Bases	n/a	6 ans

Durées d'amortissements

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité des biens considérés :

Terrains et constructions	20 à 40 ans
Matériels et équipements	5 à 10 ans
Outils	3 ans
Mobiliers, matériels de bureau	10 ans
Équipements de recherche	5 ans
Matériel de location	3, 5 ou 6 ans
Matériel de démonstration	4 ans
Pièces de rechange	4 ans
Machines remises à neuf	3 ans

2-5 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Tous les actifs sont initialement comptabilisés au coût qui correspond au prix payé (incluant les frais de transaction) ou à la juste valeur des biens remis en paiement.

Après la comptabilisation initiale, les actifs classés dans les catégories « actifs détenus à des fins de transaction » ou « actifs disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur à la date de clôture.

Les profits et pertes sur actifs détenus à des fins de transaction sont enregistrés en résultat. Les profits et pertes sur actifs disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres, jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur auquel cas le résultat cumulé précédemment enregistré en capitaux propres serait alors constaté en résultat.

Les autres actifs à long terme destinés à être détenus jusqu'à leur échéance, tels que les obligations, sont par la suite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les actifs comptabilisés au coût amorti, les profits et pertes sont reconnus en résultat en cas de sortie de l'actif ou de perte de valeur, ainsi qu'au travers du processus d'amortissement.

Pour les actifs qui sont négociés sur des marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les actifs pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur de marché actuelle d'un autre

instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'actif.

2-6 : BIENS ACQUIS EN LOCATION FINANCEMENT

Pour les contrats de location financement qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, la juste valeur du bien (ou la valeur actuelle des paiements minimaux si elle est inférieure) au début du contrat est immobilisée pour être amortie sur sa durée d'utilité. En contrepartie, un montant égal à la valeur d'acquisition est inscrit au passif dans la rubrique « Dettes financières » ; son montant est diminué de la fraction de chaque loyer versé le concernant. Les contrats de location dans lesquels le bailleur ne transfère pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

2-7 : BIENS EN LOCATION SIMPLE

Les contrats de location aux termes desquels le Groupe ne transfère pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif, sont classés comme des contrats de location simple. Les loyers sont comptabilisés en produits des activités ordinaires sur la période au cours de laquelle ils sont acquis.

2-8 : STOCKS ET EN COURS

Les stocks et en cours de production sont évalués au plus bas du coût de revient et de la valeur de remplacement (pour les produits achetés) ou du coût de revient de production (pour les produits manufacturés) sans toutefois excéder la valeur nette de réalisation.

Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les dépréciations sont calculées sur la base d'analyses qui tiennent compte notamment de la rotation des stocks de pièces en magasin et de l'obsolescence des matériels et produits.

2-9 : CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant de la facture. Une dépréciation des montants non recouvrables est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2-10 : TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés au bilan comprennent :

- pour la trésorerie : caisses et comptes bancaires ;

- pour les équivalents de trésorerie : placements à court terme (moins de trois mois), liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La trésorerie nette présentée au tableau de flux correspond aux disponibilités inscrites à l'actif du bilan diminuées des découverts bancaires.

2-11 : ACTIONS PROPRES

Les instruments de capitaux propres qui ont été rachetés par la Société sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe.

2-12 : DETTES FINANCIÈRES

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible (stocks, immobilisations corporelles et incorporelles) sont incorporés dans le coût de cet actif. Les coûts d'emprunt incorporés dans le coût de l'actif suivent alors le même traitement comptable que l'actif concerné en termes d'amortissement ou de provision.

Les coûts d'emprunt relatifs à des fonds empruntés de façon générale, et utilisés en vue de l'obtention d'un actif éligible, sont incorporés dans le coût de l'actif en appliquant un taux de capitalisation aux dépenses relatives à l'actif. Ce taux de capitalisation est la moyenne pondérée des coûts d'emprunt applicables aux emprunts de l'entreprise en cours au titre de l'exercice, autres que les emprunts contractés spécifiquement dans le but d'obtenir l'actif concerné.

2-13 : PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, les critères suivants sont respectés simultanément :

- une obligation actuelle (légale, réglementaire, contractuelle ou implicite) résultant d'événements passés ;
- une probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie attendue ;
- un montant pouvant être évalué de façon fiable.

Les provisions sont réparties au bilan entre passifs courants et non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et sont décrits en annexe lorsqu'ils sont significatifs, sauf dans le cas de regroupement d'entreprise où ils constituent des éléments identifiables.

2-14 : ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Selon les lois et usages de chaque pays, les sociétés du Groupe participent à des régimes de retraite et autres avantages accordés au personnel.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant ces engagements sont celles édictées par la norme IAS 19 :

- régimes à prestation définie : la valorisation des engagements est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles fondées sur la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires qui tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les engagements sont enregistrés dans la rubrique « Provisions-Engagements de retraite » ;
- régimes à cotisation définie : le coût de ces régimes est enregistré en charges sur la base des appels à cotisations.

2-15 : INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le groupe Neopost a recours à des instruments financiers dérivés pour limiter son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêts et aux risques de variation des cours de change.

Conformément à l'IAS 39, Neopost comptabilise initialement au bilan en instruments financiers tous les instruments dérivés à leur juste valeur, laquelle est estimée à partir des conditions de marché. Par la suite, à chaque clôture ou situation, la juste valeur des dérivés est réévaluée.

Engagement d'achat d'intérêts minoritaires

En application d'IAS 32/39, les options de vente accordées aux actionnaires minoritaires sont comptabilisées en dette financière mesurée au prix d'exercice estimé de l'option. La quote-part dans l'actif net des filiales est reclassée du poste « Intérêts minoritaires » vers le poste « Emprunts et dettes financières ». En l'état actuel des normes et interprétations existantes, et dans l'attente de la mise en application de la révision d'IFRS 3, le Groupe a décidé de comptabiliser en écarts d'acquisition la contrepartie de la différence entre le prix d'exercice de l'option accordée et la valeur des intérêts minoritaires reclassée en dette financière. La part dans le résultat des intérêts minoritaires n'est pas modifiée et reflète toujours le pourcentage de détention des minoritaires.

Comptabilisation des opérations de couverture

Dès la mise en place de la couverture, le Groupe identifie clairement l'élément de couverture et l'élément couvert. Il documente formellement cette relation de couverture en identifiant la stratégie de couverture, le risque couvert et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Par la suite, des tests sont réalisés afin de démontrer l'efficacité de la couverture désignée.

Pour les instruments financiers dérivés identifiés comme éléments de couverture, le traitement varie selon qu'ils sont qualifiés, conformément aux définitions de l'IAS 39 :

- de couverture de juste valeur ;
- de couverture de flux de trésorerie futurs ;
- de couverture d'investissement net.

COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

La variation de juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée en contrepartie du résultat. Parallèlement, l'élément couvert est également comptabilisé pour sa juste valeur à hauteur du risque couvert. Ainsi, les variations de ces deux éléments sont enregistrées symétriquement en résultat financier, de sorte que seule l'inefficacité de la couverture impacte le résultat.

Ce schéma est notamment appliqué aux swaps taux fixe contre taux variable, ainsi qu'aux dettes couvertes correspondantes.

COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS

La variation de juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture, tandis que la variation de juste valeur relative à la partie inefficace est constatée en résultat financier.

Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte affecte le résultat.

Ce traitement concerne notamment les swaps taux fixe contre taux variable, ainsi que les achats et ventes à terme fermes ou optionnels de devises.

COUVERTURE D'INVESTISSEMENT NET

Le principe de comptabilisation est similaire aux couvertures de flux de trésorerie futurs. Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument financier dérivé de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat. Lors de la sortie de l'activité à l'étranger, la valeur cumulée des profits et des pertes qui a été comptabilisée directement en capitaux propres est comptabilisée en résultat.

Comptabilisation des dérivés non qualifiés de couverture

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, énoncés ci-dessus, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé en résultat financier.

2-16 : IMPOSITION

Conformément à l'IAS 12, Neopost comptabilise les impôts différés en utilisant l'approche bilantielle consistant à calculer un impôt différé sur les différences temporelles qui sont les différences entre la base fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable au bilan. Neopost applique également la méthode du report variable.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt, voté ou en instance d'être voté, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les actifs et passifs d'impôts exigibles et différés sont compensés pour une même autorité fiscale lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compensation.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôts différés non reconnus sont appréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

2-17 : CHIFFRE D'AFFAIRES

Location de machines à affranchir

Le groupe Neopost loue en France et aux États-Unis des équipements à ses clients. Les contrats portent sur des périodes variant de 1 à 5 ans. Les loyers ainsi que les frais de maintenance correspondants sont facturés à l'avance, la partie de ces loyers concernant la période écoulée est enregistrée en chiffre d'affaires.

Le solde apparaît au bilan en « Produits constatés d'avance ».

Ventes de matériel

Le chiffre d'affaires sur ventes de matériel est constaté à l'expédition. Ceci traduit le transfert à l'acheteur des risques et avantages majeurs inhérents à la propriété du bien en raison :

- de délais très courts entre expédition, livraison et installation ;
- du fait que les produits sont le plus souvent installés directement par le client ;
- du fait que le taux de retour après expédition est très faible.

Locations financières, crédit-bail

Neopost possède des sociétés de crédit-bail et/ou de location financière aux États-Unis, Canada, Royaume-Uni, France, Allemagne, Irlande, Pays-Bas, Italie et Belgique.

Elles offrent leurs services exclusivement aux clients de Neopost sur des produits de Neopost. Lorsque le client d'une société de distribution de Neopost choisit de financer l'acquisition d'un matériel par le biais d'une des sociétés de financement, le Groupe reconnaît une vente de matériel et enregistre une créance d'un montant égal à la valeur actuelle nette des loyers à percevoir sur la durée du financement mis en place. Le produit financier est ensuite constaté en chiffre d'affaires sur la durée du financement sur la base des intérêts effectivement perçus. Les frais de refinancement sont constatés en charges financières.

Le traitement comptable de l'activité de ces sociétés en location-financement se justifie par le fait que le Groupe transfère à ses clients la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs concernés.

Contrats de maintenance

La Société réalise, à la demande des organisations postales, des opérations de maintenance à vocation préventive ou de réparation sur ses produits. Ces opérations font l'objet de contrats de maintenance facturés aux clients dès le début du contrat. Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de location et de maintenance est présenté en « Produits constatés d'avance » et constaté en chiffre d'affaires au prorata de la période écoulée prévue au contrat, critère traduisant le degré d'avancement de la prestation.

2-18 : COÛTS DES VENTES

Les coûts des ventes sont composés des coûts directs (achats, main-d'œuvre...) liés à la fabrication augmentés des amortissements des matériels loués aux clients et des frais de transport et de logistique sur ventes.

2-19 : FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de Recherche et Développement sont constituées des frais d'études incluant les amortissements des matériels affectés à cette activité.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice lorsqu'elles sont encourues et sont clairement identifiées dans le compte de résultat.

Les dépenses de développement, qui répondent aux critères d'activation, sont présentées en immobilisations incorporelles au bilan (cf. section sur les immobilisations incorporelles) et sont ensuite dépréciées sur 6 ans.

2-20 : FRAIS COMMERCIAUX

Les frais commerciaux comprennent les frais des départements commerciaux incluant les frais de publicité, les frais de promotion et les frais de ventes de fournitures.

2-21 : DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION POSITIFS

Les éventuelles dépréciations relatives aux écarts d'acquisition font partie du résultat opérationnel. Ces dépréciations ne sont pas réversibles.

2-22 : RÉSULTAT DES CESSIONS

Il comprend les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mise en équivalence et des titres non consolidés.

2-23 : UTILISATION D'ESTIMATIONS

Pour préparer les informations financières, Neopost a procédé à des estimations et fait des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les

informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Les principales estimations significatives faites lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur le montant des engagements de retraite, des impôts différés, des écarts d'acquisition, de certaines provisions et sur la durée d'utilité des actifs immobilisés.

Ces estimations et appréciations sont revues de manière régulière sur la base de l'expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les écarts d'acquisition au moins une fois par an. Ceci nécessite une estimation de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont alloués. La détermination de la valeur d'utilité requiert que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus des unités génératrices de trésorerie et également de choisir un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie.

2-24 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté des effets des options dilutives en actions.

Pour le calcul du résultat dilué par action, seuls sont pris en considération les instruments ayant un effet dilutif sur ce dernier, c'est-à-dire qui ont pour effet de réduire le résultat par action.

Pour les options de souscription ou d'achat d'actions Neopost, la méthode du rachat d'actions est utilisée. Pour calculer le résultat dilué par action, les options dilutives sont supposées avoir été exercées. Le produit composé de ces instruments est considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période. La différence entre le nombre d'actions ordinaires émises et le nombre d'actions ordinaires qui auraient été émises au cours moyen du marché doit être traitée comme une émission d'actions ordinaires sans contrepartie. De ce fait, les options n'ont un effet dilutif que lorsque le cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période excède le prix d'exercice des options.

2-25 : TRANSACTIONS RÉGLÉES EN INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Les employés du Groupe, y compris les dirigeants, peuvent recevoir une rémunération prenant la forme de transactions dont le paiement est indexé sur des actions. Ils recevront à terme des instruments de capitaux propres en contrepartie des services rendus. Concernant les stock-options, la juste valeur est déterminée par un expert externe qui utilise un modèle de valorisation approprié.

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les salariés est valorisé à la juste valeur des instruments attribués à la date d'acquisition. Le coût est comptabilisé, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres équivalente, sur la période durant laquelle les conditions de performance et/ou les services sont remplis. La charge cumulée enregistrée pour ces transactions à chaque fin d'exercice jusqu'à la date d'acquisition des droits est le reflet de l'écoulement de cette période d'acquisition et de la meilleure estimation du Groupe, à cette date, du nombre d'instruments qui vont être acquis.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restent à acquérir au 1^{er} février 2005, sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

Le bénéfice des stock-options est subordonné à la présence de l'attributaire dans l'entreprise au moment de l'exercice. Il n'est prévu aucune possibilité de régler ces options en numéraire.

2-26 : PRÉSENTATION DES NORMES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES PREMIÈRES INFORMATIONS CHIFFRÉES IFRS

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} février 2004) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par la norme IFRS 3.

Écarts actuariels sur engagements de retraite

L'option offerte par la norme IFRS 1, qui consiste à comptabiliser les écarts actuariels non encore constatés à la date de transition en contrepartie des capitaux propres, a été retenue par le Groupe.

Différences de conversion

Les bilans des sociétés sont convertis en euro au taux de change de clôture et le compte de résultat au taux de change moyen de l'exercice, la différence de conversion étant portée en capitaux propres.

Le Groupe a transféré en « réserves consolidées » les écarts de conversion relatifs à la conversion des comptes des filiales étrangères au 1^{er} février 2004 après prise en compte des retraitements IFRS sur la situation d'ouverture. Cet ajustement est sans incidence sur le total des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} février 2004. La nouvelle valeur IFRS des écarts de conversion est donc ramenée à zéro au 1^{er} février 2004. En cas de cession ultérieure

de ces filiales, le résultat de cession n'incorporera pas la reprise des écarts de conversion antérieure au 1^{er} février 2004 mais comprendra les écarts de conversion constatés postérieurement.

Paievements sur la base d'actions

L'application de la norme IFRS 2 a pour conséquence la comptabilisation en juste valeur des options de souscription ou d'achat d'actions attribuées par Neopost à ses salariés. Pour les plans dénoués en actions, Neopost a appliqué la norme IFRS 2 de manière rétrospective pour les plans octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits ne sont pas encore acquis au 1^{er} février 2005.

Application des normes IAS 32 et IAS 39

IAS 32 et IAS 39 traitent de la présentation, de l'évaluation et de la comptabilisation des instruments financiers et prévoient notamment une comptabilisation systématique au bilan de tous les instruments financiers, ainsi que la comptabilisation en capitaux propres de la juste valeur de l'option de conversion attachée aux dettes convertibles en instruments de capitaux propres.

Neopost a opté pour l'application des normes IAS 32 et IAS 39 à partir du 1^{er} février 2004.

Note 3 Périmètre et principes de consolidation

Les états financiers des sociétés du groupe Neopost, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays d'origine, sont retraités avant d'être consolidés, afin d'être en harmonie avec les principes comptables du groupe Neopost.

Le bilan consolidé regroupe le montant total de chacun des éléments d'actif et de passif ainsi que les résultats des sociétés consolidées : les transactions internes et les comptes réciproques ainsi que les profits et les plus-values entre les sociétés du groupe Neopost sont éliminés.

Les filiales contrôlées directement par la société mère ou indirectement par le biais d'autres filiales sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Les participations dans les entreprises associées, dans lesquelles l'investisseur exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient directement ou indirectement par le biais de filiales 20 % ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

3-1 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Neopost S.A. et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la prise de contrôle par le Groupe et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des bénéfices de ses activités.

Les évolutions du périmètre de consolidation sur l'exercice 2008 sont les suivantes :

- Neopost S.A. a acquis à 100 % PFE International Ltd, acteur mondial dans le domaine des plieuses inséreuses. Cette société est consolidée par intégration globale depuis le 5 mars 2008 ;
- la société Priority Mailing Systems LLC a été constituée entre Neopost Inc. et PMS Inc. Elle est intégrée globalement dans les comptes du Groupe au 31 janvier 2009, Neopost Inc. détenant 58 % des parts. Le Groupe a comptabilisé les intérêts minoritaires

conformément aux principes comptables décrits dans la note 2-15 ;

- Rena GmbH, consolidée par intégration globale, a été acquise le 30 mars 2008. Rena va devenir le centre d'expertise du Groupe dans le domaine de l'impression d'adresse, ce qui nous permettra d'asseoir notre position dans ce secteur. Cette Société est détenue par Neopost S.A. à 100 % ;
- Neopost S.A. a racheté un distributeur en Suède filialisé sous la raison sociale Neopost Sverige AB le 5 juin 2008. Cette société est consolidée à 100 % par intégration globale ;
- Neopost GmbH & Co.Kg a acquis deux distributeurs ; le 30 mai 2008 MW Mailtec GmbH et le 1^{er} janvier 2009 Aw Postcom GmbH. Les deux acquisitions ont été filialisées à cette date et consolidées par intégration globale ;
- Neopost AG a acquis le 4 août 2008 un distributeur Office System AG consolidé par intégration globale ;
- Neopost S.A. détenait jusqu'au 31 janvier 2008 une participation de 24 % dans NBG ID. Neopost S.A. a porté sa participation à 100 % dans NBG ID depuis le 21 février 2008. À partir de cette date, cette société est consolidée par intégration globale ;
- la société Neopost ID a été créée le 13 janvier 2009, détenue à 100 % par Neopost S.A. elle est consolidée par intégration globale ;
- Neopost Ltd a acquis le 16 janvier 2009 Rena Ltd ; cette acquisition a été filialisée à cette date et consolidée par intégration globale ;
- Neopost Industrie S.A. a créé la société Neopost Hong Kong Ltd, intégrée globalement.

D'autre part, des fusions d'entités ont eu lieu :

- absorption de Franck & Nennecke GmbH par Neopost GmbH & Co.Kg ;
- absorption de Ducourrier AG et Neopost Industrie AG par Neopost AG.

Des changements de dénomination sociale ont eu lieu :

- Loop One est renommée Neopost Software & Integrated Solutions Inc ;
- BTA CHF est devenue Neopost Software & Integrated Solutions AG ;
- PFE Ltd est rebaptisée Neopost Technologies Ltd.

Une société est consolidée par mise en équivalence, il s'agit de :

- Dynapost dont le Groupe détient 35 % du capital.

3-2 : COMPTABILISATION DES DETTES ET CRÉANCES EN DEVICES

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. L'ensemble des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat à l'exception des écarts sur les prêts ou emprunts qui en substance font partie de l'investissement net dans une entité étrangère. Ceux-ci sont

Les taux de conversion des principales devises utilisées sont les suivants :

		31 janvier 2009		31 janvier 2008
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
Dollar américain (USD)	1,2816	1,4471	1,4870	1,3793
Livre britannique (GBP)	0,8979	0,8116	0,7477	0,6900
Dollar canadien (CAD)	1,5895	1,5660	1,4846	1,4694
Franc suisse (CHF)	1,4871	1,5713	1,6051	1,6480
Yen japonais (JPY)	114,98	149,06	157,93	160,72
Couronne norvégienne (NOK)	8,8875	8,3315	8,0760	7,9744
Couronne suédoise (SEK)	10,6090	9,9530	-	-
Dollar Singapour (SGD)	1,9346	2,0877	-	-

3-4 : ÉLIMINATION DES MARGES INTERNES

La marge interne, réalisée par les sociétés industrielles sur les ventes de machines aux sociétés de distribution qui les louent, est éliminée et les amortissements sont recalculés en tenant compte de la nouvelle valeur ainsi obtenue.

directement inscrits dans les capitaux propres jusqu'à la sortie de l'investissement.

3-3 : CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS ÉTABLIS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

La monnaie de fonctionnement de chacune des entités du Groupe est la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Les comptes de bilan des filiales étrangères établis en devises locales ont été convertis en euro, monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe, au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les éléments du compte de résultat et du tableau de trésorerie sont convertis au cours moyen de l'exercice.

Les écarts de change résultant de la conversion des éléments en devises sont comptabilisés dans la différence de conversion incluse dans les capitaux propres.

Note 4 Périmètre de consolidation au 31 janvier 2009

Sociétés : dénomination, siège social	Société mère	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode d'intégration	Nombre d'employés
Neopost S.A.					
Bagneux - France Code APE : 741J/Code SIREN : 402 103 907 Code SIRET : 402 103 907 00026		-	-	Mère	31
Satas					
Clichy - France Code APE : 300A/Code SIREN : 348 878 232 Code SIRET : 348 878 232 00159	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	271
Neopost France					
Nanterre - France Code APE : 713G/Code SIREN : 378 778 542 Code SIRET : 378 778 542 00266	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	376
Neopost Technologies S.A.					
Bagneux - France Code APE : 300A/Code SIREN : 662 023 910 Code SIRET : 662 023 910 00125	Neopost France/Satas	100,00 %	100,00 %	Globale	121
Neopost Industrie S.A.					
Bagneux - France Code APE : 741A/Code SIREN : 440 736 080 Code SIRET : 440 736 080 000 19	Neopost S.A./ Neopost Technologies S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	381
Mail Finance					
Arcueil - France Code APE : 713E/Code SIREN : 421 591 116 Code SIRET : 421 591 116 00015	Neopost S.A./ Satas/Neopost France	100,00 %	100,00 %	Globale	17
Neopost Diva					
Cavaillon - France Code APE : 722C/Code SIREN : 402 391 593	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	81
Mail Services					
Nanterre - France Code APE : 713E/Code SIREN : 488 197 831	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	316
Valipost					
Lens - France Code APE : 6202A/Code SIREN : 443 241 690	Neopost France	100,00 %	100,00 %	Globale	12
Neopost NBG ID					
Cavaillon - France Code APE : 524Z/Code SIREN : 442 529 285	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	32
Neopost ID					
Cavaillon - France Code APE : 4719B/Code SIREN : 509 700 852	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Dynapost					
Montrouge - France Code APE : 741G/Code SIREN : 390 426 450	Neopost S.A.	35,00 %	35,00 %	Équivalence	-
Mailroom Holding BV					
Drachten - Pays-Bas	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	-

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Sociétés : dénomination, siège social	Société mère	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode d'intégration	Nombre d'employés
Neopost Technologie BV					
Drachten - Pays-Bas	Mailroom Holding BV	100,00 %	100,00 %	Globale	295
Neopost BV					
Drachten - Pays-Bas	Mailroom Holding BV	100,00 %	100,00 %	Globale	96
Neopost Finance BV					
Drachten - Pays-Bas	Neopost BV	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Inc.					
Hayward, Californie - États-Unis	Neopost S.A.	99,99 %	100,00 %	Globale	697
Priority Mailing Systems LLC					
Torrance, Californie - États-Unis	Neopost Inc.	58 %	100,00 %	Globale	-
Mailroom Finance Inc.					
Californie - États-Unis	Mailroom Holding Inc.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Online Inc.					
Redwood City, Californie - États-Unis	Neopost Inc.	93,79 %	93,79 %	Globale	-
Neopost Software & Integrated Solutions Inc.					
Austin, Texas - États-Unis	Neopost Inc.	100,00 %	100,00 %	Globale	40
Neopost Leasing, Inc.					
Hayward, Californie - États-Unis	Neopost Inc.	99,99 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Leasing Canada					
Scarborough, Ontario - Canada	Neopost Leasing Inc.	99,99 %	100,00 %	Globale	-
Neopost (Holdings) Ltd					
Romford, Essex - Royaume-Uni	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Ltd					
Romford, Essex - Royaume-Uni	Neopost Holdings Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	626
Neopost Finance Ltd					
Romford, Essex - Royaume-Uni	Neopost Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	15
Neopost International Supply Ltd					
Romford, Essex - Royaume-Uni	Neopost Holdings Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	19
Renaddress Ltd					
Waltham Abbey, Essex - Royaume-Uni	Neopost Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	9
PFE International Ltd					
Loughton, Essex - Royaume-Uni	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	14
Neopost Technologies Ltd					
Loughton, Essex - Royaume-Uni	PFE International Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	238
Paper Handling Ltd					
Loughton, Essex - Royaume-Uni	PFE International Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Babs Ltd					
Loughton, Essex - Royaume-Uni	PFE International Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	3
PFE Mailroom in action Ltd					
Loughton, Essex - Royaume-Uni	PFE International Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	-

Sociétés : dénomination, siège social	Société mère	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode d'intégration	Nombre d'employés
PFE Mailroom innovations Ltd					
Loughton, Essex - Royaume-Uni	PFE International Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	-
PFE Mailroom 2000 Ltd					
Loughton, Essex - Royaume-Uni	PFE International Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	-
PFE Inc					
Chicago, Illinois - États-Unis	PFE International Ltd/ Mailroom Holding Inc.	100,00 %	100,00 %	Globale	4
Neopost Srl					
Milan - Italie	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	70
Neopost Rental Srl					
Milan - Italie	Neopost Srl/Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Sprl					
Bruxelles - Belgique	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	62
Neopost Finance Sprl					
Bruxelles - Belgique	Neopost Sprl/Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Ireland Ltd					
Dublin - Irlande	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	47
Neopost Finance Ireland Ltd					
Dublin - Irlande	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	1
Mailroom Equipment Ltd					
Dublin - Irlande	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Mailing Logistic Systems (SI)					
Barcelone - Espagne	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	11
Mailroom Holding Inc.					
Milford, Connecticut - États-Unis	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	10
Mailroom Technology Inc.					
Milford, Connecticut - États-Unis	Mailroom Holding Inc.	100,00 %	100,00 %	Globale	14
Mailroom Services Inc.					
Milford, Connecticut - États-Unis	Mailroom Holding Inc.	100,00 %	100,00 %	Globale	353
Mailroom Finance Inc.					
Milford, Connecticut - États-Unis	Mailroom Holding Inc.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Hasler Inc.					
Milford, Connecticut - États-Unis	Mailroom Holding Inc.	100,00 %	100,00 %	Globale	361
Hasler Financial Services LLC					
Milford, Connecticut - États-Unis	Hasler Inc.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Canada Ltd					
Markham - Canada	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	141
AMS Holding Ltd					
Croydon - Royaume-Uni	Neopost Holdings Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	-
AMS UK					
Croydon - Royaume-Uni	AMS Holdings Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	-

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Sociétés : dénomination, siège social	Société mère	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode d'intégration	Nombre d'employés
AMS UK Leasing					
Croydon - Royaume-Uni	AMS UK	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost GmbH & Co KG					
Munich - Allemagne	Neopost S.A./ Neopost Verwaltung GmbH	100,00 %	100,00 %	Globale	364
Mail Leasing GmbH					
Munich - Allemagne	Neopost GmbH & Co KG	100,00 %	100,00 %	Globale	1
Neopost Verwaltung GmbH					
Munich - Allemagne	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
MW Mailtec GmbH					
Oberursel - Allemagne	Neopost GmbH & Co Kg & Neopost Verwaltung GmbH	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Aw Postcom GmbH					
Freiburg/ - Allemagne	Neopost GmbH & Co Kg & Neopost Verwaltung GmbH	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Rena GmbH					
Otterfing - Allemagne	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	43
Neopost Japan					
Tokyo - Japon	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	23
Neopost Norge AS					
Oslo - Norvège	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	52
Neopost Sverige AB					
Bromme - Suède	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	25
Stielow Ltd					
Hertfordshire (Londres) - Royaume-Uni	Neopost GmbH & Co Kg	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Software & Integrated Solutions AG					
Rüti - Suisse	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	32
Neopost AG					
Chlieren - Suisse	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	56
Office System Mailroom Solutions AG					
Baden - Suisse	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	12
Neopost Hong Kong Ltd					
North Point - Hong Kong	Neopost Industrie S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	6

Note 5 Écarts d'acquisition

Écarts d'acquisition au 31 janvier 2008	575,0
Acquisitions	80,2
Autres variations	1,3
Écarts de conversion	13,1
Écarts d'acquisition au 31 janvier 2009	669,6

La variation du poste « Écarts d'acquisition » s'explique principalement par :

- l'écart d'acquisition de 56,5 millions de dollars US enregistré sur l'acquisition de distributeurs locaux aux États-Unis ;
- l'écart d'acquisition de 24,1 millions d'euros enregistré sur l'acquisition de PFE International Ltd ;
- l'écart d'acquisition de 4,7 millions d'euros enregistré sur l'acquisition de NBG ID ;

- l'écart d'acquisition de 4,7 millions d'euros enregistré sur l'acquisition de Neopost Sverige AB ;

- l'écart d'acquisition de 4,0 millions d'euros enregistré sur l'acquisition de Rena GmbH ;

- l'écart d'acquisition de 3,1 millions d'euros enregistré sur l'acquisition d'Office System AG.

Toutes ces acquisitions ont été intégralement financées par la trésorerie du Groupe.

5-1 : ACQUISITIONS

	PFE International Ltd	Office System AG	Rena GmbH	Rena Ltd	Aw Postcom GmbH	Mailtec GmbH	NBG ID	Neopost Sverige AB	Distributeurs aux US
	Millions €	Millions €	Millions €	Millions £	Millions €	Millions €	Millions €	Millions €	Millions \$
Immobilisations corporelles	7,1	-	0,1	0,3	-	0,2	0,1	-	1,4
Immobilisations incorporelles	0,1	-	0,1	-	-	-	0,1	-	2,9
Stocks	7,1	0,3	1,7	0,1	0,1	0,2	0,7	0,9	5,7
Clients	8,8	0,3	0,9	0,2	0,1	0,1	0,6	0,5	3,0
Autres débiteurs	28,2	0,3	0,7	0,6	-	0,2	0,1	0,4	-
Total actif	51,3	0,9	3,5	1,2	0,2	0,7	1,6	1,8	13,0
Revenu différé	0,2	0,2	-	-	-	0,1	-	0,6	4,3
Fournisseurs et autres créditeurs	40,2	0,3	1,8	0,3	0,1	0,5	1,5	0,8	3,0
Provision pour risques et charges	0,2	0,7	-	-	-	-	0,2	0,1	11,2
Total passif	40,6	1,2	1,8	0,3	0,1	0,6	1,7	1,5	18,5
Prix d'acquisition	34,8	2,8	5,7	1,1	1,8	1,8	4,6	5,0	51,0
dont earn out	-	-	-	-	1,5	1,2	-	-	24,2
Écarts d'acquisition	24,1	3,1	4,0	0,2	1,7	1,7	4,7	4,7	56,5
Frais d'acquisition nets d'impôt	1,3	0,1	0,2	-	-	-	-	0,1	0,4
Total écarts d'acquisition	25,4	3,2	4,2	0,2	1,7	1,7	4,7	4,8	56,9

La comptabilisation de ces acquisitions est provisoire car la juste valeur attribuée aux actifs, aux passifs et aux passifs éventuels identifiables dans les activités acquises n'est pas déterminée de façon définitive, elle le sera dans les 12 mois suivant la date de prise de contrôle.

Pour les besoins du test de perte de valeur, le détail du poste « Écarts d'acquisition » est ventilé par unités génératrices de trésorerie, qui correspondent aux pays pour les activités traditionnelles du Groupe.

	France	États-Unis	Royaume-Uni	Allemagne	Pays-Bas	Suisse	Autres	Total
Écarts d'acquisition bruts au 31 janvier 2009	248,2	173,6	102,9	66,4	20,9	29,1	28,5	669,6

5-2 : TEST DE PERTE DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Ces écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de valeur selon la méthode décrite en note 2-2.

Au travers de la méthode d'actualisation des flux financiers futurs, les tests de perte de valeur réalisés par le Groupe sont fondés sur les hypothèses d'activité et de résultat considérées comme les plus probables. Les hypothèses retenues s'appuient sur des hypothèses de croissance des EBITDA ⁽¹⁾ de 2,5 %, dont 1,5 % au titre de l'inflation.

(1) L'EBITDA se calcule en réintégrant au résultat opérationnel courant la charge d'amortissements et les dotations aux provisions (nettes des reprises).

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

L'actualisation des flux de trésorerie correspondants est effectuée sur la base d'un taux de 8.2 % avant impôt. Le taux d'impôt utilisé dans le modèle est le taux en vigueur dans chaque pays.

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition au 31 janvier 2009 n'a pas été remise en cause par les tests de valeur effectués. Si le taux de croissance retenu avait été de 1 % inférieur, ou encore si le taux d'actualisation avait varié de plus ou moins 1 %, ces variations auraient été sans incidence sur la valeur des écarts d'acquisition.

Note 6 Immobilisations incorporelles

	Concessions, droits, licences	Frais de développement	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 janvier 2007	43,2	56,0	49,3	148,5
Acquisitions	4,5	-	3,4	7,9
Capitalisation	-	8,5	-	8,5
Cessions	-	-	(1,1)	(1,1)
Autres variations	0,3	-	(0,9)	(0,6)
Écarts de conversion	(3,1)	-	(1,7)	(4,8)
Valeurs brutes au 31 janvier 2008	44,9	64,5	49,0	158,4
Acquisitions	28,3	-	-	28,3
Capitalisation	-	9,0	-	9,0
Cessions	-	-	(2,8)	(2,8)
Autres variations	0,4	-	(0,1)	0,3
Écarts de conversion	3,8	-	0,7	4,5
Valeurs brutes au 31 janvier 2009	77,4	73,5	46,8	197,7
Amortissements cumulés	(44,5)	(49,2)	(38,0)	(131,7)
Valeurs nettes comptables au 31 janvier 2009	32,9	24,3	8,8	66,0

La variation des immobilisations incorporelles correspond principalement à la capitalisation des frais de développement et à l'acquisition de diverses licences.

	Concessions, droits, licences	Frais de développement	Autres	Total
Amortissements au 31 janvier 2007	31,4	30,2	34,1	95,7
Dotations	4,0	11,9	2,3	18,2
Cessions	-	-	(0,5)	(0,5)
Autres variations	0,2	-	-	0,2
Écarts de conversion	(2,1)	-	(0,4)	(2,5)
Amortissements au 31 janvier 2008	33,5	42,1	35,5	111,1
Dotations	8,1	7,1	2,2	17,4
Cessions	-	-	(0,5)	(0,5)
Autres variations	-	-	0,3	0,3
Écarts de conversion	2,9	-	0,5	3,4
Amortissements au 31 janvier 2009	44,5	49,2	38,0	131,7

Les immobilisations incorporelles ont fait l'objet d'un test de valeur décrit en note 2 section « Test de perte de valeur ».

Note 7 Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel et équipement	Matériel de location	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 janvier 2007	29,2	99,4	436,5	26,9	592,0
Acquisitions	1,5	11,5	27,7	3,7	44,4
Cessions/mises au rebut	-	(3,8)	(19,7)	(2,7)	(26,2)
Autres variations	-	(0,3)	(19,7)	0,4	(19,6)
Écarts de conversion	(0,3)	(5,4)	(20,5)	(0,8)	(27,0)
Valeurs brutes au 31 janvier 2008	30,4	101,4	404,3	27,5	563,6
Acquisitions	1,1	8,0	30,9	7,0	47,0
Cessions/mises au rebut	(3,8)	(15,0)	(80,5)	(5,8)	(105,1)
Autres variations	1,0	11,5	0,1	7,7	20,3
Écarts de conversion	1,0	1,0	22,5	(1,6)	22,9
Valeurs brutes au 31 janvier 2009	29,7	106,9	377,3	34,8	548,7
Amortissements cumulés	(13,1)	(82,2)	(290,4)	(18,2)	(403,9)
Valeurs nettes comptables au 31 janvier 2009	16,6	24,7	86,9	16,6	144,8

La variation des immobilisations corporelles correspond principalement à l'évolution du parc de machines à affranchir en France et en Amérique du Nord.

	Terrains et constructions	Matériel et équipement	Matériel de location	Autres	Total
Amortissements au 31 janvier 2007	13,0	76,7	342,5	15,8	448,0
Dotations	1,4	7,0	35,9	2,9	47,2
Cessions/mises au rebut	-	(3,2)	(19,2)	(1,5)	(23,9)
Autres variations	-	(0,4)	(21,7)	0,1	(22,0)
Écarts de conversion	-	(3,5)	(16,5)	(0,3)	(20,3)
Amortissements au 31 janvier 2008	14,4	76,6	321,0	17,0	429,0
Dotations	1,4	7,1	34,7	4,7	47,9
Cessions/mises au rebut	(3,1)	(11,7)	(80,5)	(3,5)	(98,8)
Autres variations	0,1	8,6	-	0,4	9,1
Écarts de conversion	0,3	1,6	15,2	(0,4)	16,7
Amortissements au 31 janvier 2009	13,1	82,2	290,4	18,2	403,9

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'un test de valeur décrit en note 2 section « Test de perte de valeur ».

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Note 8 Autres actifs financiers non courants

8-1 : TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Titres mis en équivalence		
Dynapost	<u>2,9</u>	<u>2,9</u>

Dynapost est consolidée par mise en équivalence dans le Groupe. Sa contribution aux capitaux propres du Groupe s'élève au 31 janvier 2009 à 2,9 millions d'euros. Sa quote-part de résultat à la même date

est de 0,5 million d'euros. Neopost S.A. a reçu 0,5 million d'euros de dividendes de la société Dynapost au titre de l'exercice 2008.

8-2 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Autres actifs financiers		
Dépôts, prêts et cautionnements	19,9	8,7
Actif net de retraite	4,8	-
Actifs disponibles à la vente	4,2	2,8
Autres	0,4	-
Total autres actifs financiers - valeur brute	<u>29,3</u>	<u>11,5</u>
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	<u>(0,7)</u>	<u>(0,6)</u>
Total	<u>28,6</u>	<u>10,9</u>

La principale variation concerne des dépôts constitués dans le cadre d'opérations de croissance externe aux États-Unis et l'actif net sur les régimes de retraite au Royaume-Uni.

Les actifs disponibles à la vente représentent la participation détenue par Neopost S.A. dans une société de capital-risque à vocation industrielle. La variation de l'exercice par le résultat est non significative. Les autres actifs financiers non courants ont fait l'objet d'un test de valeur décrit en note 2 section « Test de perte de valeur ».

Note 9 Stocks et en cours de production

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Valeur brute	55,0	52,3
Dépréciation	(9,5)	(9,0)
Total	<u>45,5</u>	<u>43,3</u>

	31 janvier 2009		
	Valeur brute	Dépréciation	Net
En-cours de production	2,5	-	2,5
Matières premières	13,0	(3,3)	9,7
Produits finis	34,8	(4,4)	30,4
Pièces détachées	4,7	(1,8)	2,9
Total	<u>55,0</u>	<u>(9,5)</u>	<u>45,5</u>

Note 10 Créances

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Clients et comptes rattachés		
Valeur brute	181,2	170,0
Dépréciation	(13,5)	(13,1)
Total	167,7	156,9
Créances sur contrats de crédit-bail		
Court terme	179,2	144,5
Long terme	325,3	287,9
Valeur brute	504,5	432,4
Dépréciation	(8,8)	(7,1)
Total	495,7	425,3
Créances diverses - net	49,2	40,5
Total	712,6	622,7

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Clients et comptes rattachés - Valeur brute		
Non échu	92,1	90,0
Total échu dont :	89,1	80,0
• < 30	24,1	26,7
• 31-60	31,8	19,7
• 61-90	10,1	9,5
• 91-180	9,6	8,0
• 181-360	8,9	10,0
• > 360	4,6	6,1
Total	181,2	170,0

La part des créances dont la date d'échéance est échue à moins de 60 jours s'explique principalement par des délais de règlement contractuels inférieurs à 30 jours.

Le risque de crédit est limité en raison, d'une part de la diversité et du nombre de clients (800 000 clients) et d'autre part de la valeur unitaire faible des contrats.

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Clients et comptes rattachés - Dépréciations		
Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	13,1	12,9
Dotations	4,1	2,5
Utilisations	(3,8)	(1,5)
Reprises sans objet	(0,2)	-
Écarts de conversion	0,3	(0,8)
Total	13,5	13,1

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

■ CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Créances non courantes		
Contrats de crédit-bail - créances brutes	394,5	354,7
Produits financiers non acquis	(69,2)	(66,8)
Total	325,3	287,9
Créances courantes		
Contrats de crédit-bail - créances brutes	226,8	188,5
Produits financiers non acquis	(47,6)	(44,0)
Total	179,2	144,5
Créances brutes liées aux contrats de crédit-bail		
À moins d'un an	226,8	188,5
Entre 1 et 5 ans	390,0	350,9
À plus de 5 ans	4,5	3,8
Total créances brutes	621,3	543,2
Produits financiers non acquis sur les contrats de crédit-bail	(116,8)	(110,8)
Investissement net dans les contrats de crédit-bail		
À moins d'un an	179,2	144,5
Entre 1 et 5 ans	321,0	284,3
À plus de 5 ans	4,3	3,6
Total	504,5	432,4

L'augmentation des créances sur contrats de crédit-bail est liée à l'extension progressive de l'offre leasing aux réseaux de distribution indirects en Amérique du Nord, aux filiales européennes du Groupe et aux nouvelles filiales créées lors du passage à un mode de distribution directe.

ANALYSE PAR ÉCHÉANCES

	Brut au 31 janvier 2009	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Clients et comptes rattachés	181,2	181,2	-	-
Créances sur contrat de crédit-bail				
Court terme	179,2	179,2	-	-
Long terme	325,3	-	321,0	4,3
	504,5	179,2	321,0	4,3
Créances diverses - net	49,2	41,9	6,9	0,4
Total	734,9	402,3	327,9	4,7

	Brut au 31 janvier 2008	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Clients et comptes rattachés	170,0	170,0	-	-
Créances sur contrat de crédit-bail				
Court terme	144,5	144,5	-	-
Long terme	287,9	-	284,3	3,6
	432,4	144,5	284,3	3,6
Créances diverses - net	40,5	36,9	3,3	0,3
Total	642,9	351,4	287,6	3,9

ANALYSE PAR DEVISES

	Brut au 31 janvier 2009	EUR	USD	CAD	GBP	CHF	NOK	SEK	JPY	AUD
Clients et comptes rattachés	181,2	84,9	69,6	1,8	16,0	5,9	1,0	0,9	0,9	0,2
Créances sur contrat de crédit-bail										
Court terme	179,2	52,2	102,4	4,6	20,0	-	-	-	-	-
Long terme	325,3	102,4	157,9	6,9	58,1	-	-	-	-	-
	504,5	154,6	260,3	11,5	78,1	-	-	-	-	-
Créances diverses - net	49,2	39,0	8,9	-	0,5	0,5	0,3	-	-	-
Total	734,9	278,5	338,8	13,3	94,6	6,4	1,3	0,9	0,9	0,2

	Brut au 31 janvier 2008	EUR	USD	CAD	GBP	CHF	NOK	JPY
Clients et comptes rattachés	170,0	91,0	48,2	3,9	22,7	2,5	1,1	0,6
Créances sur contrat de crédit-bail								
Court terme	144,5	46,0	71,0	4,8	22,7	-	-	-
Long terme	287,9	85,0	129,3	7,2	66,4	-	-	-
	432,4	131,0	200,3	12,0	89,1	-	-	-
Créances diverses - net	40,5	33,9	6,7	-	[1,3]	1,2	-	-
Total	642,9	255,9	255,2	15,9	110,5	3,7	1,1	0,6

Note 11 Provisions

	31 janvier 2008	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Autres	31 janvier 2009	Partie courante	Partie non courante
Provisions pour risques affaires	1,9	0,3	(0,2)	-	0,2	2,2	2,0	0,2
Garantie clients	1,5	0,9	(1,0)	-	0,1	1,5	1,5	-
Engagements de retraite	24,8	2,3	(12,2)	(0,3)	(6,5)	8,1	0,3	7,8
Optimisation des structures	20,5	-	(5,0)	-	1,1	16,6	16,6	-
Réorganisation et restructuration	9,1	2,9	(2,9)	(1,2)	0,3	8,2	8,1	0,1
Autres	7,2	5,5	(3,4)	-	2,9	12,2	9,2	3,0
Total	65,0	11,9	(24,7)	(1,5)	(1,9)	48,8	37,7	11,1

	31 janvier 2007	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Autres	31 janvier 2008	Partie courante	Partie non courante
Provisions pour risques affaires	2,3	0,7	(0,2)	(0,9)	-	1,9	1,6	0,3
Garantie clients	2,7	0,5	(1,3)	(0,2)	(0,2)	1,5	1,5	-
Engagements de retraite	39,4	1,0	(12,4)	(0,5)	(2,7)	24,8	0,3	24,5
Optimisation des structures	-	20,5	-	-	-	20,5	8,1	12,4
Réorganisation et restructuration	3,3	7,2	(1,2)	(0,3)	0,1	9,1	4,4	4,7
Autres	8,8	4,0	(3,1)	(2,6)	0,1	7,2	7,0	0,2
Total	56,5	33,9	(18,2)	(4,5)	(2,7)	65,0	22,9	42,1

Le Groupe avait décidé fin janvier 2008 d'accélérer la réalisation d'un certain nombre de programmes d'optimisation en particulier en matière de Recherche et Développement, de chaîne d'approvisionnement et de distribution.

Ces programmes d'optimisation ont fait l'objet de provisions d'un montant de 20,5 millions d'euros dans les comptes au 31 janvier 2008. Au 31 janvier 2009, la provision présente un solde de 16,6 millions d'euros.

En matière de R&D, le regroupement de 3 centres aux États-Unis a été réalisé.

Concernant la chaîne d'approvisionnement, les travaux sont en voie d'achèvement. Ils portent sur la mise en place de deux plateformes logistiques, l'une en Europe et l'autre en Amérique du Nord, le recours systématique à la livraison directe usine-client ainsi que la rationalisation des unités de remise à neuf des anciens modèles de machines à affranchir.

L'optimisation de la distribution aux États-Unis est en cours. Les sièges sociaux des deux filiales de distribution vont être regroupés sur la côte est et les centres d'appels transférés à Dallas.

11-1 : ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Le Groupe accorde à ses employés des avantages de natures diverses en matière de retraite et d'indemnités de fin de carrière, ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

Ces régimes dépendent de la législation locale du pays d'exercice de l'activité, ainsi que des pratiques historiques de la filiale concernée.

Les engagements de retraite relatifs au régime de Neopost Ltd représentent 80 % des engagements du Groupe.

La majorité des engagements de retraite au Royaume-Uni et aux États-Unis fait l'objet d'une couverture financière.

Les plans définis pour les salariés en France ne sont pas préfinancés, à l'exception de Neopost France et de Satas qui ont souscrit des contrats d'assurances.

Les indemnités de départ consistent généralement en un paiement forfaitaire calculé en fonction de l'ancienneté et de la rémunération à la date de départ de chaque personne. Les prestations de retraite sont calculées en utilisant une formule prenant en compte le nombre d'années de service de l'employé ainsi que sa rémunération moyenne finale.

Régimes à prestation définie : La valorisation des engagements est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles fondées sur la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires qui tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les engagements sont enregistrés dans la rubrique « Provisions - Engagements de retraite ».

Au cours du premier semestre 2006, le plan à prestation définie ouvert au Royaume-Uni a été fermé, les droits acquis sont gelés et les déficits seront comblés par le Groupe. Un nouveau plan à cotisation définie a été mis en place.

Option de première adoption des IFRS retenue par le Groupe : conformément à l'option offerte par la norme IAS 19, le Groupe a choisi de comptabiliser la totalité des pertes et gains actuariels générés dans l'année sur les régimes post emploi en capitaux propres (SORIE).

Régimes à cotisation définie : Le coût de ces régimes est enregistré en charges sur la base des appels à cotisations.

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Variation de la valeur des engagements		
Valeur actuelle des engagements (DBO) en début de période	122,0	138,0
Coût des services rendus	1,8	1,0
Coût de l'actualisation	5,7	6,0
Contributions versées par les employés	-	-
(Gains)/ Pertes actuariels	(22,1)	(3,6)
Prestations payées	(4,0)	(3,6)
Effet de réductions/liquidation	1,0	(0,5)
Autres (écarts de conversion)	(14,3)	(15,3)
Valeur actuelle des engagements (DBO) en fin de période	90,1	122,0
DBO de fin de période afférent à des régimes intégralement ou partiellement financés	80,2	115,1
DBO de fin de période afférent à des régimes pas du tout financés	9,9	6,9
Variation des actifs de couverture		
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	97,5	98,4
Rendement attendu des actifs du régime	5,5	6,1
Gains/(pertes) actuariels	(10,7)	(0,2)
Cotisations versées par l'employeur	11,4	8,5
Cotisations versées par les employés	-	-
Prestations payées par le fonds	(3,3)	(3,4)
Autres (écarts de conversion)	(13,8)	(11,9)
Juste valeur des actifs de couverture en fin de période	86,6	97,5
Couverture financière		
Situation du régime	(3,5)	(24,5)
Coût des services passés non reconnus	-	-
Provision/(Actif)	(3,5)	(24,5)
Montants reconnus en résultat sur l'exercice		
Coûts des services rendus	2,0	1,5
Coût de l'actualisation	5,5	6,0
Effet de réductions/liquidation	-	(0,5)
Rendement attendu des actifs du régime	(5,5)	(6,1)
Charge totale de retraite	2,0	0,9
Montants reconnus dans l'état des produits et charges comptabilisés sur l'exercice		
(Pertes) gains actuariels	11,4	3,4
Sur les engagements	22,1	3,6
Sur les actifs de couverture	(10,7)	(0,2)
Hypothèses actuarielles*		
Taux d'actualisation (%)	6,8 %	5,6 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme (%)	3,6 %	3,6 %
Taux de revalorisation des rentes attendu sur le long terme (%)	3,4 %	3,5 %
Répartition des actifs de couverture		
Actions	30 %	41 %
Obligations	53 %	47 %
Actifs immobiliers	6 %	7 %
Autres placements	11 %	5 %

* Les hypothèses actuarielles mentionnées ci-dessus concernent la filiale anglaise qui représente à elle seule 80 % de la provision - « Engagements de retraite ».

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Les taux d'actualisation retenus sont déterminés sur la base des taux de rendement des obligations émises par des entreprises de bonne qualité (AA) ou des obligations d'État lorsque le marché n'est pas liquide, de maturité équivalente à la durée des régimes évalués (référence Iboxx). Ces références sont conformes aux exigences de la norme IAS 19 et sont identiques à celles retenues les années passées.

Le taux de rendement attendu des actifs a été déterminé à partir de la moyenne pondérée des taux de rendement attendus des actifs de couverture.

Note 12 Instruments financiers et dettes financières

La politique de financement est coordonnée par la Direction Financière du Groupe. L'ensemble des expositions du Groupe en

termes de risque de taux et de risque de change est centralisé au sein de la Trésorerie Groupe.

12-1 : DÉTAIL DU BILAN PAR INSTRUMENTS FINANCIERS

	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégorie d'instruments					
			Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances/dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	
31 janvier 2009								
Actifs financiers non courants	31,5	31,5	-	6,4	25,1	-	-	
Autres créances à long terme	9,2	9,2	-	-	9,2	-	-	
Créances clients et comptes rattachés	167,7	167,7	-	-	167,7	-	-	
Autres créances	19,2	19,2	-	-	19,2	-	-	
Instruments financiers dérivés	0,4	0,4	-	-	-	-	0,4	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	132,8	132,8	132,8	-	-	-	-	
Actifs	360,8	360,8	132,8	6,4	221,2	-	0,4	
Dettes financières et découverts bancaires	801,5	810,5	58,6	-	-	751,9	-	
Fournisseurs	61,4	61,4	-	-	61,4	-	-	
Autres dettes d'exploitation	199,3	199,3	-	-	199,3	-	-	
Instruments financiers dérivés	15,8	15,8	-	-	-	-	15,8	
Passifs	1 078,0	1 087,0	58,6	-	260,7	751,9	15,8	

	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Ventilation par catégorie d'instruments		
					Prêts et créances/dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
31 janvier 2008							
Actifs financiers non courants	13,8	13,8	-	5,1	8,7	-	-
Autres créances à long terme	5,4	5,4	-	-	5,4	-	-
Créances clients et comptes rattachés	156,9	156,9	-	-	156,9	-	-
Autres créances	12,9	12,9	-	-	12,9	-	-
Instruments financiers dérivés	4,7	4,7	-	-	-	-	4,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	149,6	149,6	149,6	-	-	-	-
Actifs	343,3	343,3	149,6	5,1	183,9	-	4,7
Dettes financières et découverts bancaires	595,4	600,3	50,8	-	-	544,6	-
Fournisseurs	53,5	53,5	-	-	53,5	-	-
Autres dettes d'exploitation	204,2	204,2	-	-	204,2	-	-
Instruments financiers dérivés	3,9	3,9	-	-	-	-	3,9
Passifs	857,0	861,9	50,8	-	257,7	544,6	3,9

12-2 : ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR NATURE

	Dettes financières et découverts bancaires	Part à court terme des dettes à long terme	Dettes à long terme	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Crédit Revolving ^(a)	-	486,6	-	486,6	285,9
Intérêts courus non échus et autres	-	0,1	-	0,1	0,1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	486,7	-	486,7	286,0
Placement privé US 175 M\$ ^(b)	-	-	136,7	136,7	118,1
Placement privé US 10 M\$	-	-	-	-	6,7
Placement privé US 25 M€	-	-	25,0	25,0	25,0
Intérêts courus non échus	-	2,6	-	2,6	3,0
Placements privés US^(c)	-	2,6	161,7	164,3	152,8
Placement Privé Caisses Régionales	-	-	133,0	133,0	133,0
Crédit Agricole	-	-	133,0	133,0	133,0
Intérêts courus non échus	-	0,8	-	0,8	0,8
Placement Privé CRPP^(d)	-	0,8	133,0	133,8	133,8
Dettes sur immobilisations en crédit-bail	-	0,7	0,6	1,3	1,3
Autres ^(e)	2,1	4,3	9,0	15,4	21,5
Autres dettes	2,1	5,0	9,6	16,7	22,8
Total	2,1	495,1	304,3	801,5	595,4

(a) Neopost a conclu le 22 juin 2007 une ligne de crédit revolving multidevises pour un montant équivalent à 750 millions d'euros en remplacement de l'ensemble des lignes de crédit revolving du groupe Neopost annulées à cette occasion (y compris les lignes de leasing). Le taux d'intérêts est indexé sur l'Euribor ou le Libor de la devise concernée sur la période concernée par le tirage plus une marge de 0,20 %. Cette ligne arrive à échéance au mois de juin 2012 pour le notionnel initial. Grâce à l'exercice d'une option d'extension, la maturité de la dette a été portée à juin 2013 pour un notionnel de 675 millions d'euros aux conditions financières exprimées ci-dessus. À fin janvier, Neopost utilise cette ligne de financement à hauteur de 350 millions d'euros et de 175 millions de dollars US.

(b) Neopost a conclu le 16 septembre 2003 un Placement Privé aux États-Unis composé de trois tranches : la première tranche d'un montant de 175 millions de dollars remboursable en septembre 2010 porte un taux d'intérêts de 4,83 %, la deuxième tranche de 10 millions de dollars remboursable à échéance en septembre 2008 portait intérêt à Libor USD trois mois plus une marge de 0,55 %. Enfin, la troisième tranche d'un montant de 25 millions d'euros est remboursable en septembre 2010 et porte un taux d'intérêts de 4,52 %.

(c) Le placement privé US de 175 millions de USD a été swapé à hauteur de 75 millions de dollars à taux variable à la date d'émission de la dette. Le montant de la dette présenté ici tient compte de la juste valeur de la dette et du swap, l'impact étant une augmentation de 0,1 million d'euros du passif au 31 janvier 2009.

(d) Neopost a conclu le 1^{er} décembre 2006 un Placement Privé auprès des Caisses Régionales du Crédit Agricole. Les deux tranches de cette dette, d'une durée identique, sont remboursables en décembre 2012. Les intérêts payés sur cette dette sont des intérêts structurés qui ont fait l'objet d'un swap à l'émission dont les caractéristiques et la durée sont identiques aux tranches concernées. La dette après swap porte intérêt fixe à 4,0940 %.

(e) Les autres dettes au 31 janvier 2009 comprennent notamment : les découverts bancaires pour un montant de 2,1 millions d'euros, et la participation déposée par les salariés auprès des entités françaises du Groupe pour un montant de 10,4 millions d'euros.

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

La dette issue des placements privés et la ligne de crédit revolving du groupe Neopost conclues respectivement en septembre 2003, décembre 2006 et en juin 2007 sont soumises à des respects de covenants financiers tels que ratio dette nette/EBITDA et de minimum de capitaux propres.

Les capitaux propres du Groupe ne doivent pas être inférieurs à 400 millions d'euros.

Concernant le placement privé US, le ratio dette nette sur EBITDA est calculé à partir des comptes consolidés du Groupe. L'EBITDA se

calcule en réintégrant au résultat opérationnel courant la charge d'amortissements et les dotations aux provisions (nettes des reprises). Le ratio dette nette/EBITDA doit être inférieur ou égal à 3.

Concernant le placement privé CRPP et la ligne de revolving, le ratio dette nette sur EBITDA est calculé de façon identique et doit être inférieur ou égal à 3,25.

Le non-respect de ces covenants peut entraîner le remboursement anticipé de la dette. Au 31 janvier 2009, l'ensemble des covenants est respecté.

12-3 : ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR DEVISES

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
EUR	523,9	366,0
USD	276,3	228,3
GBP	1,3	1,1
Total	801,5	595,4

12-4 : ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR ÉCHÉANCES

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
2008	-	310,7
2009 ^(a)	497,2	2,1
2010	164,1	145,2
2011	2,4	2,2
2012	135,4	135,2
2013	2,4	-
Total	801,5	595,4

(a) Les tirages sur la ligne revolving du Groupe ayant une durée inférieure à six mois sont considérés comme remboursables en 2009 bien que la ligne négociée ait une échéance postérieure (voir section Ligne de crédit - de la présente annexe).

12-5 : ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR TAUX

31 janvier 2009	Type de taux	Taux de référence	Marge applicable	Taux du/des tirage(s) en cours	Date de prochaine fixation du taux	Taux Effectif Global*
				EUR 1,7710		
Crédit Revolving Neopost S.A.	Variable	EURIBOR/LIBOR	0,20	USD 0,40938	27/02/2008	4,7461
Placement privé US 175 M\$	Fixe	4,8300	-	4,8300	-	4,9835
Placement privé US 25 M€	Fixe	4,5200	-	4,5200	-	4,6651
Placement privé CRPP	Fixe	4,0940	-	4,0940	-	4,1918

* Le Taux Effectif Global de l'opération est calculé à la signature de l'opération en incluant les frais afférents à l'opération concernée. Pour la ligne revolving, il est calculé sur le montant global de la ligne sur la base d'un tirage en EUR.

31 janvier 2008	Type de taux	Taux de référence	Marge applicable	Taux du/des tirage(s) en cours	Date de prochaine fixation du taux	Taux Effectif Global*
				EUR 4,389		
Crédit Revolving Neopost S.A.	Variable	EURIBOR/LIBOR	0,20	USD 3,4712	29/02/2008	4,7461
Placement privé US 175 M\$	Fixe	4,8300	-	4,8300	-	4,9835
Placement privé US 10 M\$	Variable	LIBOR USD 3 mois	0,55	5,6075	16/03/2008	N/S
Placement privé US 25 M€	Fixe	4,5200	-	4,5200	-	4,6651
Placement privé CRPP	Fixe	4,0940	-	4,0940	-	4,1918

* Le Taux Effectif Global de l'opération est calculé à la signature de l'opération en incluant les frais afférents à l'opération concernée. Pour la ligne revolving, il est calculé sur le montant global de la ligne sur la base d'un tirage en EUR.

Dans le cadre de sa politique financière, le Groupe mène une politique active de couverture de sa dette à taux variable et taux fixe.

12-6 : COÛT DE LA DETTE

Le tableau ci-dessous représente le coût brut de la dette par devise après exercice des couvertures et des impacts de la valorisation des

opérations de taux en portefeuille pour l'exercice clos au 31 janvier 2009. La dette prise en compte pour le calcul est la dette présentée ci-dessus (voir section 12-2). Le taux de financement net sur l'année ressort à 4,19 % après prise en compte des produits financiers.

Devises	Taux brut	Montant en devises
EUR	4,30	19,7
Charges financières avant impact des couvertures	4,39	20,1
Impact des couvertures	(0,09)	(0,4)
USD	4,04	13,5
Charges financières avant impact des couvertures	3,94	13,2
Impact des couvertures	0,10	0,3

12-7 : LIGNES DE CRÉDIT

Au 31 janvier 2009, le Groupe dispose de la ligne de crédit revolving suivante :

Sociétés	Montant de la ligne	Montants tirés au 31 janvier 2009	Fin d'engagement	Nombre de banques du « pool »
		350 M EUR		
Neopost S.A.	750 M EUR	175 M USD	Juin 2013	17

Cette ligne arrive à échéance au mois de juin 2012 pour le notionnel initial soit 750 millions d'euros. Grâce à l'exercice de l'option d'extension, la maturité de la dette a été portée à juin 2013 pour un notionnel de 675 millions d'euros.

Cette ligne peut être tirée dans les devises suivantes : EUR/GBP/USD/JPY/CAD/CHF/NOK/SEK/DKK.

12-8 : JUSTE VALEUR DES DETTES

Les valeurs comptables des emprunts courants et des dettes à taux variables avoisinent leurs justes valeurs.

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Concernant les dettes à taux fixes l'analyse est la suivante :

Au 31 janvier 2009 en devise de la dette	Valeur comptable	Juste Valeur	Juste Valeur + 100 pb	Juste Valeur - 100 pb
Placement privé US 175 M\$	178,3	180,1	178,4	181,8
Placement privé US 25 M€	25,4	26,0	25,6	26,4
Placement privé CRPP 133 M€	133,8	140,6	135,8	145,7

12-9 : FRAIS DES EMPRUNTS CAPITALISÉS/ COÛT AMORTI DE LA DETTE

Les frais liés à la mise en place en septembre 2003 du placement privé américain se sont élevés à 1 million d'euros. Ces frais sont amortis sur la durée de la dette, soit sept ans.

Les frais liés à la mise en place en décembre 2006 du placement privé CRPP se sont élevés à 0,2 million d'euros. Ces frais sont amortis sur la durée de la dette, soit six ans.

Les frais liés à la mise en place en juin 2007 de la ligne de revolving d'un montant de 750 millions d'euros se sont élevés à 1,3 million d'euros. Ces frais sont amortis sur la durée de la dette.

La différence entre l'amortissement linéaire de ces frais et le calcul du coût du capital amorti étant non significatif, aucun retraitement n'a été effectué pour la présentation des comptes en norme IFRS.

12-10 : COUVERTURE DES INVESTISSEMENTS NETS DANS DES OPÉRATIONS ÉTRANGÈRES

Le placement privé US d'un montant global de 175 millions de dollars US contracté par Neopost S.A. est destiné à couvrir les investissements nets dans les filiales basées aux États-Unis. Cet emprunt est utilisé afin de couvrir l'exposition du Groupe au risque de change sur ces investissements. Les gains ou les pertes de conversion de cet emprunt sont comptabilisés dans les capitaux propres pour compenser tout gain ou perte de conversion des investissements nets dans les filiales.

Note 13 Situation fiscale

Les sociétés françaises bénéficient du régime d'intégration fiscale. Il en est de même pour les filiales étrangères de Neopost S.A. dans chacun des pays où elles sont immatriculées.

Au 31 janvier 2009, les taux retenus pour le calcul de l'impôt courant et de l'impôt différé, dans les principaux pays, sont les suivants :

	Impôt courant	Impôt différé
France	34,30 %	34,30 %
Royaume-Uni	28,00 %	28,00 %
Pays-Bas	25,50 %	25,50 %
États-Unis	41,00 %	41,00 %
Allemagne	27,845 %	27,845 %

Le taux d'imposition a été ramené en Angleterre à 28 % au 1^{er} avril 2008.

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle est la suivante :

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Résultat des entreprises intégrées avant impôts	214,8	189,7
Taux d'impôt de la Société consolidante	34,30 %	34,30 %
Charge théorique	73,7	65,1
Imputation en capitaux propres	(1,0)	(3,1)
Différences permanentes	(4,3)	(2,5)
Différences taux d'impôts	(10,5)	(5,5)
Impôt total	57,9	54,0

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Charge d'impôt courant	30,8	48,6
Charge d'impôt différé	27,1	5,4
Impôt total	57,9	54,0
Charge d'impôt différé constaté en résultat	28,1	8,5
Impôt exigible et différé relatif aux éléments constatés en capitaux propres	(1,0)	(3,1)
Impôt différé total	27,1	5,4

Les actifs et passifs d'impôts différés proviennent essentiellement des éléments suivants :

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Participation et autres charges à déductibilité différée	8,6	7,9
Élimination de marges en stocks	2,0	4,3
Provisions	1,7	22,1
Écarts d'acquisition	8,0	8,6
Divers	(2,2)	1,6
Impôt différé actif	18,1	44,5

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Dépréciations sur stocks intra-groupe	0,3	0,5
Élimination de marges sur matériel de location et de démonstration	(16,6)	(17,4)
Recherche et développement	7,4	6,9
Activité leasing	49,1	41,8
Dépréciation	(6,2)	(4,1)
Autres	(1,3)	(1,8)
Impôt différé passif	32,7	25,9

Note 14 Information sectorielle

Les activités de Neopost regroupent la location de machines à affranchir, la vente de matériels, les services associés et la location financière (crédit-bail). Elles sont essentiellement réalisées en Europe et aux États-Unis.

Le secteur primaire est constitué par la répartition par zones géographiques compte tenu de l'importance de la réglementation des autorités postales dans chaque pays.

14-1 : RÉPARTITION PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

La répartition du résultat net du Groupe par zones géographiques s'analyse comme suit :

31 janvier 2009	Europe	Amérique du Nord	Autres	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires externe	577,1	336,1	4,9	-	918,1
Ventes inter-secteurs	160,0	47,5	-	(207,5)	-
Total chiffre d'affaires	737,1	383,6	4,9	(207,5)	918,1
Résultat sectoriel	197,4	59,5	0,9	-	257,8
Rémunération en actions					(6,9)
Charges non affectées					(14,6)
Résultat opérationnel					236,3
Résultat financier					(21,9)
Quote-part dans le résultat des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence					0,5
Résultat - Part des minoritaires					(0,1)
Impôts sur les bénéfices					(57,9)
Résultat net					156,9

31 janvier 2008	Europe	Amérique du Nord	Autres	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires externe	557,4	346,9	2,8	-	907,1
Ventes inter-secteurs	157,5	47,9	-	(205,4)	-
Total chiffre d'affaires	714,9	394,8	2,8	(205,4)	907,1
Résultat sectoriel	204,0	54,9	0,2	-	259,1
Charge pour optimisation des structures					(20,5)
Rémunération en actions					(8,7)
Charges non affectées					(11,9)
Résultat opérationnel					218,0
Résultat financier					(28,8)
Quote-part dans le résultat des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence					0,5
Impôts sur les bénéfices					(54,0)
Résultat net					135,7

Les ventes sont réparties en fonction du pays d'origine de la filiale qui facture le client.

Les prix de transfert entre les segments d'activités sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

Les charges comptabilisées au cours de l'exercice sans effet sur la trésorerie du Groupe (hors dotations aux amortissements et provisions) concernent notamment les coûts enregistrés au titre des paiements en actions pour 6,9 millions d'euros.

Les charges non affectées représentent principalement les charges de la société mère du Groupe.

La répartition par zones géographiques du bilan s'établit ainsi :

31 janvier 2009	Europe	Amérique du Nord	Autres	Total
Actifs sectoriels	703,9	282,2	1,4	987,5
Actifs non affectés				861,6
Total actifs				<u>1 849,1</u>
Passifs sectoriels	418,4	173,0	0,9	592,3
Passifs non affectés				820,5
Total passifs hors capitaux propres				<u>1 412,8</u>

31 janvier 2008	Europe	Amérique du Nord	Autres	Total
Actifs sectoriels	673,5	100,3	0,2	774,0
Actifs non affectés				893,7
Total actifs				<u>1 667,7</u>
Passifs sectoriels	532,5	123,2	0,3	656,0
Passifs non affectés				518,9
Total passifs hors capitaux propres				<u>1 174,9</u>

Les actifs et passifs non affectés correspondent aux actifs et passifs des sociétés industrielles ainsi qu'à ceux de Neopost S.A.

La répartition par zones géographiques des autres informations sectorielles est la suivante :

31 janvier 2009	Europe	Amérique du Nord	Autres	Non affecté	Total
Investissements :					
Immobilisations corporelles	30,2	16,3	-	0,5	47,0
Immobilisations incorporelles	21,9	3,3	-	12,1	37,3
Total investissements	<u>52,1</u>	<u>19,6</u>	<u>-</u>	<u>12,6</u>	<u>84,3</u>
Amortissements :					
Immobilisations corporelles	28,4	19,3	-	0,2	47,9
Immobilisations incorporelles	10,6	5,7	-	1,1	17,4
Total amortissements	<u>39,0</u>	<u>25,0</u>	<u>-</u>	<u>1,3</u>	<u>65,3</u>
Perte de valeur	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

31 janvier 2008	Europe	Amérique du Nord	Autres	Non affecté	Total
Investissements :					
Immobilisations corporelles	23,3	14,5	-	6,6	44,4
Immobilisations incorporelles	8,2	4,4	-	3,8	16,4
Total investissements	<u>31,5</u>	<u>18,9</u>	<u>-</u>	<u>10,4</u>	<u>60,8</u>
Amortissements :					
Immobilisations corporelles	27,0	17,2	-	3,0	47,2
Immobilisations incorporelles	5,9	3,9	-	8,4	18,2
Total amortissements	<u>32,9</u>	<u>21,1</u>	<u>-</u>	<u>11,4</u>	<u>65,4</u>
Perte de valeur	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

14-2 : RÉPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

La répartition du chiffre d'affaires par activités s'établit ainsi :

31 janvier 2009	Mailing	Autres	Total
Chiffre d'affaires externe	657,7	260,4	<u>918,1</u>

31 janvier 2008	Mailing	Autres	Total
Chiffre d'affaires externe	663,8	243,3	<u>907,1</u>

Le poste « Autres » comprend principalement l'activité « systèmes de gestion de documents et logistique ». Cette ventilation n'est disponible qu'au niveau du chiffre d'affaires.

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Location de machines et crédit-bail	269,6	270,1
Services et consommables	340,4	304,2
Vente de matériels	308,1	332,8
Total	<u>918,1</u>	<u>907,1</u>

La répartition par zones activités de l'actif s'établit ainsi :

31 janvier 2009	Mailing	Autres	Total
Actifs sectoriels	933,1	436,7	1 369,8
Actifs non affectés			479,3
Total actifs			<u>1 849,1</u>

31 janvier 2008	Mailing	Autres	Total
Actifs sectoriels	860,0	402,6	1 262,6
Actifs non affectés			405,1
Total actifs			<u>1 667,7</u>

La répartition par zones activités des autres informations sectorielles est la suivante :

31 janvier 2009	Mailing	Autres	Non affecté	Total
Investissements :				
Immobilisations corporelles	33,3	1,3	12,4	47,0
Immobilisations incorporelles	7,8	5,0	24,5	37,3
Total investissements	<u>41,1</u>	<u>6,3</u>	<u>36,9</u>	<u>84,3</u>

31 janvier 2008	Mailing	Autres	Non affecté	Total
Investissements :				
Immobilisations corporelles	31,5	2,1	10,8	44,4
Immobilisations incorporelles	5,6	3,2	7,6	16,4
Total investissements	<u>37,1</u>	<u>5,3</u>	<u>18,4</u>	<u>60,8</u>

Note 15 **Détail des charges par nature**

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Coûts des inventaires reconnus en charges	173,9	161,8
Salaires, bonus, commissions et charges sociales	309,8	286,6
Taxes	21,4	23,1
Loyers	21,2	18,8
Honoraires	10,4	9,0
Sous-traitance	72,1	75,5
Amortissements et dépréciations des immobilisations	65,3	65,4
Autres	8,1	29,8
Total des charges ventilées par nature	682,2	670,0
Coûts des ventes	210,2	199,3
Coûts d'opérations	472,0	470,7
Total	682,2	670,0

Note 16 **Résultat des cessions**

La plus-value de 0,4 million d'euros figurant au compte de résultat concerne la cession du site d'Olching en Allemagne.

Note 17 **Résultat net par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice plus le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux propres ordinaires de

Toutes les options ayant un caractère anti-dilutif ont été exclues du nombre moyen pondéré de stock-options en circulation.

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué par action pour l'ensemble des activités :

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Résultat net (en millions d'euros)	156,9	135,7
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	30 985	31 446
Levée de stock-options, rachat d'actions en voie d'annulation et contrat de liquidité (en milliers)	(238)	(233)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)*	30 747	31 213
Nombre moyen pondéré de stock-options en circulation (en milliers)	132	523
Nombre d'actions dilué (en milliers)*	30 879	31 736
Résultat net par action (en euros)	5,10	4,35
Résultat net par action dilué (en euros)	5,08	4,28

* Nombre moyen pondéré sur la période.

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Note 18 Effectifs, intéressement du personnel et paiement en actions

18-1 : EFFECTIFS

La répartition des effectifs, en contrats à durée déterminée et indéterminée, par zones géographiques, hors congés longue durée, à la fin de l'exercice est la suivante :

	France	Amérique du Nord	Royaume-Uni	Pays-Bas	Reste du monde	Total
Au 31 janvier 2009	1 639	1 620	924	391	804	5 378
Au 31 janvier 2008	1 669	1 642	666	411	666	5 054

La répartition des effectifs, en contrats à durée déterminée et indéterminée, par types d'activités, hors congés longue durée, à la fin de l'exercice est la suivante :

	Recherche et fabrication	Vente et administration des ventes	Autres	Total
Au 31 janvier 2009	1 204	2 662	1 512	5 378
Au 31 janvier 2008	1 018	2 605	1 431	5 054

Il y avait au 31 janvier 2009, 304 intérimaires dans le Groupe contre 317 au 31 janvier 2008.

18-2 : INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

Participation

La réserve de participation est calculée par Neopost France, Satas, Mail Services, Neopost Industrie, Neopost Technologies et Neopost Diva conformément aux modalités de droit commun fixées par la loi en France.

Intéressement

Les sociétés Neopost France, Satas, Mail Services, Neopost Technologies et Neopost Industrie ont chacune conclu un accord d'intéressement des salariés aux performances de l'entreprise.

Les sommes au titre de la participation, de l'intéressement et du paiement en actions sur les 5 dernières années sont les suivantes :

(En millions d'euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008	31 janvier 2007	31 janvier 2006	31 janvier 2005
Participation	4,8	5,0	6,5	5,2	4,6
Intéressement	2,1	1,9	2,1	2,1	1,9
Valorisation des stock-options	4,0	3,0	3,7	2,5	2,0
Valorisation des titres donnant accès au capital	2,9	5,7	1,2	-	-

Les sociétés françaises (Neopost France, Satas, Mail Services, Neopost Industrie et Neopost Technologies) disposent, conformément à la loi, d'un Comité d'entreprise.

En 1998, le Groupe a mis en place un Comité d'information des employés européens de Neopost - CIEEN qui se réunit au moins une fois par an. Conformément à la loi, les sociétés françaises (Neopost France, Satas, Mail Services, Neopost Industrie et Neopost Technologies) établissent et diffusent un bilan social.

18-3 : PAIEMENT EN ACTIONS

Plan de souscription de 1 200 000 options

L'Assemblée Générale du 9 février 2000 a autorisé la mise en place d'un plan de souscription de 1 200 000 options pour une durée de 4 ans.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ^(a)										
03/04/00	05/07/00	15/01/01	18/01/02	23/05/02	09/07/02	02/10/02	14/01/03	08/07/03	14/01/04	Total
Nature des options										
souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	
Prix d'exercice (€)										
35,00	32,39	24,40	35,05	43,49	40,50	33,40	32,03	37,10	41,53	
Période d'exercice ^(b)										
10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Nombre d'options émises										
159 000	41 000	208 460	248 500	33 500	65 000	8 000	494 500	30 000	134 500	1 422 460
• dont au Président ^(d)										
-	-	25 000	30 000	-	-	-	60 000	-	-	115 000
• dont au Directeur Général ^(d)										
-	-	10 000	20 000	-	-	-	40 000	-	-	70 000
• dont aux 10 premiers salariés										
41 000	41 000	48 000	64 000	33 500	65 000	8 000	152 000	30 000	52 000	534 500
Nombre d'options levées										
94 064	33 000	156 394	187 515	29 400	65 000	8 000	407 428	8 900	72 550	1 062 251
• dont par le Président ^(d)										
-	-	25 000	30 000	-	-	-	60 000	-	-	115 000
• dont par le Directeur Général ^(d)										
-	-	10 000	20 000	-	-	-	40 000	-	-	70 000
• dont par les 10 premiers salariés										
30 000	33 000	42 000	56 000	29 400	65 000	8 000	141 200	8 900	33 000	446 500
Nombre d'options annulées ^(c)										
51 852	8 000	35 994	41 400	2 600	-	-	44 700	17 000	32 400	233 946
Nombre d'options restantes au 31 janvier 2009										
13 084	-	16 072	19 585	1 500	-	-	42 372	4 100	29 550	126 263

(a) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.

(b) Les options de souscriptions peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 % sauf pour les bénéficiaires français qui doivent attendre la fin de la deuxième année pour pouvoir exercer 40 % de leurs options.

(c) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

(d) Le Président et le Directeur Général sont les seuls mandataires sociaux à avoir reçu des options de souscription.

Durant l'exercice, les levées d'options ont été les suivantes :

Date du Conseil										
03/04/00	05/07/00	15/01/01	18/01/02	23/05/02	09/07/02	02/10/02	14/01/03	08/07/03	14/01/04	Total
Nombre d'options levées										
1 400	-	4 870	5 610	5 600	10 000	-	65 090	-	22 500	115 070
• dont par le Président										
-	-	-	-	-	-	-	12 000	-	-	12 000
• dont par le Directeur Général										
-	-	-	-	-	-	-	8 000	-	-	8 000
• dont par les 10 premiers salariés										
-	-	-	-	5 600	10 000	32 500	16 500	-	-	64 600

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Plan de souscription de 900 000 options

L'Assemblée Générale du 9 juillet 2003 a autorisé la mise en place d'un nouveau plan de souscription de 900 000 options, pour une durée de 38 mois.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ^(a)	14/01/04	13/01/05	11/01/06	04/07/06	Total
Nature des options	souscription	souscription	souscription	souscription	
Prix d'exercice (€)	41,53	57,50	85,90	90,90	
Période d'exercice ^(c)	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Nombre d'options émises	256 500	320 000	275 500	33 300	885 300
• dont au Président ^(b)	100 000	100 000	-	33 300	233 300
• dont au Directeur Général ^(b)	15 000	12 000	15 000	-	42 000
• dont aux 10 premiers salariés	56 000	54 000	81 000	-	191 000
Nombre d'options levées	151 440	43 600	7 660	-	202 700
• dont par le Président ^(b)	80 000	-	-	-	80 000
• dont par le Directeur Général ^(b)	-	-	-	-	-
• dont par les 10 premiers salariés	41 000	14 200	3 160	-	58 360
Nombre d'options annulées ^(d)	10 500	37 200	49 500	-	97 200
Nombre d'options restantes au 31 janvier 2009	94 560	239 200	218 340	33 300	585 400

(a) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.

(b) Le Président et le Directeur Général sont les seuls mandataires sociaux à avoir reçu des options de souscription.

(c) Les options de souscriptions peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 %.

(d) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

Durant l'exercice, les levées d'options ont été les suivantes :

Date du Conseil	14/01/04	13/01/05	11/01/06	04/07/06	Total
Nombre d'options levées	56 565	16 200	-	-	72 765
• dont par le Président	40 000	-	-	-	40 000
• dont par le Directeur Général	-	-	-	-	-
• dont par les 10 premiers salariés	7 600	12 200	-	-	19 800

Plan de souscription de 960 000 options

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2006 a autorisé la mise en place d'un nouveau plan de souscription ou d'achat de 960 000 options, pour une durée de 38 mois.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ^(a)	16/01/07	15/01/08	03/07/08	Total
	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	
Nature des options				
Prix d'exercice (€)	97,60	68,10	71,03	
Période d'exercice ^(c)	10 ans	10 ans	10 ans	
Nombre d'options émises	205 000	462 000	9 500	676 500
<ul style="list-style-type: none"> • dont au Président ^(b) • dont au Directeur Général ^(b) • dont aux 10 premiers salariés 	-	15 000	-	15 000
	-	40 000	-	40 000
	38 000	56 000	8 000	102 000
Nombre d'options levées	-	-	-	-
Nombre d'options annulées ^(d)	23 000	26 000	-	49 000
Nombre d'options restantes au 31 janvier 2009	182 000	436 000	9 500	627 500

(a) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.

(b) Le Président et le Directeur Général sont les seuls mandataires sociaux à avoir reçu des options de souscription.

(c) Les options de souscriptions peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 %.

(d) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

Durant l'exercice, aucune levée d'options n'a eu lieu concernant ce plan.

Par ailleurs, une nouvelle attribution a eu lieu le 18 février 2009. Cette attribution est soumise à des conditions de performance (croissance du chiffre d'affaires et marge opérationnelle courante, retour aux actionnaires) pour le Directeur Général et une partie des membres du comité de direction. Le Directeur Général a reçu 22 500 options de performance.

Informations concernant les trois plans

Aucune option n'est arrivée à l'expiration au 31 janvier 2008.

La fourchette des prix d'exercice des options en circulation au 31 janvier 2009 est de 24,40 € à 97,60 € (au 31 janvier 2008 : 24,40 € à 97,60 €).

La durée de vie résiduelle moyenne pondérée pour les options en circulation au 31 janvier 2009 est de 7,1 ans contre 7,8 ans au 31 janvier 2008.

Le cours moyen pondéré des options exercées au cours de l'année est de 38,94 € contre 38,40 € l'année précédente.

La juste valeur des options attribuées est estimée à la date d'attribution selon le modèle Black et Scholes prenant en compte les conditions auxquelles les instruments ont été attribués. Le tableau suivant donne la liste des données utilisées.

	03/07/08	15/01/08	16/01/07	04/07/06	11/01/06	13/01/05
Rendement des dividendes	5,3 %	5,3 %	3,00 %	2,42 %	2,65 %	2,60 %
Volatilité historique	26,53 %	26,53 %	17,5 %	34 %	36 %	44 %
Taux d'intérêt sans risque	4,22 %	4,22 %	4,19 %	4,08 %	3,25 %	3,20 %
Durée de vie attendue des options	6 ans	6 ans	6 ans	6 ans	6 ans	6 ans
Cours de bourse de référence	68,28 €	62,28 €	97,60 €	90,90 €	85,90 €	57,50 €

La durée de vie attendue des options se fonde sur des données historiques et n'est pas forcément indicative des exercices d'options qui peuvent survenir.

Concernant les options, le critère essentiel d'attribution est le potentiel de contribution future du bénéficiaire aux résultats de l'entreprise.

Il a été tenu compte du turn-over observé en France et à l'étranger, mais aucune autre caractéristique des attributions d'options n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Plan d'attribution d'actions gratuites

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juillet 2005 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre dans la limite de 900 000 (ce montant s'imputant sur le total des actions pouvant être souscrites ou achetées dans le cadre des plans d'option de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société tel que prévu par l'Assemblée

Générale Mixte du 9 juillet 2003]. Conformément à cette autorisation, 33 300 actions gratuites ont été attribuées au Président le 28 mars 2006 et livrées le 29 mars 2008.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2006 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en place un plan d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre à hauteur de 320 000 actions.

Date d'attribution	03/10/06	16/01/07	16/01/07	23/03/07	25/09/07	15/01/08	01/04/08	03/07/08	Total
			Co-invest	Co-invest	Co-invest				
Nombre d'actions attribuées	5 000	26 000	134 100	24 300	6 600	26 160	8 900	4 000	235 060
• dont au Président	-	-	-	24 300	-	-	-	-	24 300
• dont au Directeur Général	-	-	32 400	-	-	-	-	-	32 400
Nombre d'actions annulées	(2 000)	-	(40 500)	-	-	-	-	-	(42 500)
Nombre d'actions livrées	(1 500)	(25 500)	-	-	-	-	-	-	(27 000)
• dont au Président	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• dont au Directeur Général	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions restantes au 31 janvier 2009	1 500	500	93 600	24 300	6 600	26 160	8 900	4 000	165 560

Concernant l'octroi d'actions gratuites, plusieurs objectifs sont poursuivis :

- attraction et rétention de forts potentiels ;
- reconnaissance d'une performance exceptionnelle ;
- engagement et motivation forte aux résultats de l'entreprise à travers un plan particulier d'actions gratuites dites de Co-investissement basé sur la performance future du Groupe.

Neopost S.A. a mis en place un plan de co-investissement sous forme d'attribution gratuite d'actions à ses dirigeants en contrepartie d'un investissement en titres Neopost égal à 10 % du nombre d'actions gratuites attribuées. Le nombre d'actions attribuées est conditionné par des objectifs de performance tels que retour sur capitaux propres et capitaux employés.

Par ailleurs, une nouvelle attribution a eu lieu le 18 février 2009. Cette attribution est soumise à des conditions de performance (croissance

du chiffre d'affaires et marge opérationnelle courante, retour aux actionnaires) pour le Directeur Général et une partie des membres du comité de direction. Le Directeur Général a reçu 22 500 actions gratuites de performance.

La juste valeur des actions attribuées est calculée sur la base du cours de l'action au jour de l'attribution diminué des dividendes attendus. La charge globale a été calculée en estimant un nombre d'actions dont la propriété sera transférée correspondant à 50 % du maximum attribuable, hypothèse jugée la plus probable à ce jour. La charge ainsi calculée a été étalée sur la durée d'acquisition des droits.

Le nombre d'actions incluses dans l'évaluation sera révisé à chaque arrêté et la charge estimée corrigée en conséquence, de sorte qu'in fine la charge comptabilisée corresponde au nombre d'actions effectivement attribuées.

Note 19 Gestion des risques et engagements donnés et reçus

19-1 : ENGAGEMENTS DONNÉS

Le Trésorier Groupe, rattaché au Directeur Financier Groupe, assure le suivi des risques de change et de taux pour l'ensemble des entités du Groupe. Un reporting mensuel reprenant la position sous-jacente du Groupe et les couvertures traitées est communiqué au Directeur Financier Groupe pour assurer une complète visibilité sur les risques financiers liés aux activités de couverture et pour mesurer l'impact financier des positions non couvertes.

Neopost s'est assuré les services d'une société de conseil indépendante située à Paris. Cette Société aide Neopost dans sa politique de couverture du risque de change et de taux et réalise la valorisation de son portefeuille aux normes IFRS, ce qui lui assure une continuité des méthodologies et un avis financier indépendant de tout établissement financier. Cette Société dispose des moyens techniques et humains afin d'assurer le suivi quotidien des évolutions des taux d'intérêts et des taux de change, alertant ainsi le Trésorier Groupe en fonction des stratégies mises en place.

Couverture du risque de change

POLITIQUE DE GESTION

Le Groupe a mis en place une politique de centralisation du risque de change ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de change du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Pour chaque position consolidée à gérer, une stratégie de couverture est mise en place simultanément à la fixation d'un cours de référence à défendre. La stratégie de couverture est une combinaison d'instruments de couverture fermes ou optionnels et de position

ouverte protégée par des « stop loss ». Ceux-ci sont des niveaux de parité prédéterminés qui doivent déclencher des opérations de couverture lorsqu'ils sont atteints. En conséquence, la stratégie de couverture permet, par construction mathématique, de défendre, dès l'origine, le cours de référence pour l'ensemble de la position en cas d'évolution défavorable des cours.

POSITION À FIN DE L'EXERCICE

Les tableaux suivants représentent les positions de Neopost au 31 janvier 2009 en matière de couverture de change de ses activités commerciales.

■ EXERCICE 2008 COUVERTURE DES POSITIONS DU BILAN : situation des couvertures couvrant des actifs ou passifs financiers inscrits au bilan de Neopost au 31 janvier 2009 et dont la réalisation est attendue au plus tard en avril 2009.

(Notionnels en millions)	USD	GBP	CAD	JPY	NOK	CHF
Actifs financiers	45,1	21,0	1,4	22,6	9,7	2,4
Passifs financiers	12,6	48,3	-	-	0,2	-
Position nette avant gestion	32,5	(27,3)	1,4	22,6	9,5	2,4
Couverture	(32,6)	26,2	(0,5)	(50,0)	(0,6)	(2,1)
Position nette après gestion	(0,1)	(1,1)	0,9	(27,4)	8,9	0,3

Neopost met notamment en place des tunnels d'options symétriques. Pour chacun des tunnels, l'exercice non réciproque des deux options le constituant, en fonction du cours spot et de la date d'échéance, est peu probable. Par conséquent, pour chaque tunnel, une seule des deux options est reprise dans le tableau ci-dessus. Le montant d'engagement de ces options symétriques est de 3,5 millions d'USD à la vente, 0,9 million de GBP à l'achat et 25,0 millions de JPY à la vente.

Neopost met également en place des tunnels d'options asymétriques. Dans le but de refléter l'engagement maximum du Groupe, la partie asymétrique de ce type d'opération est prise en compte dans le tableau ci-dessus. La partie asymétrique par devise est la suivante : 0,9 million de GBP à l'achat, 25,0 millions de JPY à la vente et 3,5 millions d'USD à la vente.

■ BUDGET 2009 : situation des couvertures couvrant des actifs ou passifs financiers prévisionnels de l'exercice 2009 dont la réalisation est attendue au plus tard en avril 2010.

(Notionnels en millions)	USD	GBP	CAD	JPY	NOK	DKK	SEK	CHF
Actifs financiers prévisionnels	154,8	175,1	10,0	232,2	35,8	-	26,6	10,6
Passifs financiers prévisionnels	114,2	212,4	-	-	-	6,5	-	5,5
Position nette avant gestion	40,6	(37,3)	10,0	232,2	35,8	(6,5)	26,6	5,1
Couverture	(14,5)	7,9	(4,8)	(70,0)	(14,5)	-	-	(4,9)
Position nette après gestion	26,1	(29,4)	5,2	162,2	21,3	(6,5)	26,6	0,2

Neopost met notamment en place des tunnels d'options symétriques. Pour chacun des tunnels, l'exercice non réciproque des deux options le constituant, en fonction du cours spot et de la date d'échéance, est peu probable. Par conséquent, pour chaque tunnel, une seule des deux options est reprise dans le tableau ci-dessus. Le montant d'engagement de ces options symétriques est de 6,0 millions d'USD à la vente, 1,6 million de CAD à la vente, 2,6 millions de GBP à l'achat

3,5 millions de NOK à la vente, 10,0 millions de JPY à la vente et 2,5 millions de CHF à la vente.

Neopost met également en place des tunnels d'options asymétriques. Dans le but de refléter l'engagement maximum du Groupe, la partie asymétrique de ce type d'opération est prise en compte dans le tableau ci-dessus. La partie asymétrique par devise est la suivante :

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

2,8 millions de GBP à l'achat, 5,0 millions de JPY à la vente, 5,0 millions de NOK à la vente, 1,0 million d'USD à la vente, 0,3 million de CAD à la vente et 1,7 million de CHF à la vente.

INSTRUMENTS DE COUVERTURE

La couverture des risques de change par la Trésorerie du groupe Neopost s'effectue grâce à l'utilisation d'instruments dérivés contractés de gré à gré avec des contreparties externes. Les instruments dérivés utilisés par la Trésorerie dans le cadre des stratégies de couverture sont les suivants :

- les dérivés fermes tels que achats et ventes à terme de devises ;
- les dérivés optionnels « *plain vanilla* » tels que « *Put* » et « *Call* » (achats ou ventes) ;
- les dérivés optionnels de seconde génération (avec barrière activante ou désactivante).

CARACTÉRISTIQUES DES INSTRUMENTS

Les instruments en portefeuille ont une durée inférieure à douze mois au 31 janvier 2009. Ces instruments sont listés ci-dessous, en fonction de la période à laquelle ils se rapportent, par typologies et par devises.

EXERCICE 2008 COUVERTURE DES POSITIONS DU BILAN

(Notionnels en millions - Couverture des Flux de Trésorerie)	Achats à terme	Ventes à terme	Options Achat de Put	Options Vente de Call	Options Vente de Put	Options Achat de Call
USD	1,2	26,8	3,5	7,0	-	-
CAD	-	0,5	-	-	-	-
JPY	-	-	25,0	50,0	-	-
NOK	-	0,6	-	-	-	-
CHF	-	2,1	-	-	-	-
GBP	24,4	-	-	-	1,8	0,9

BUDGET 2009 COUVERTURE DES POSITIONS PRÉVISIONNELLES

(Notionnels en millions - Total)	Achats à terme	Ventes à terme	Options Achat de Put	Options Vente de Call	Options Vente de Put	Options Achat de Call
USD	-	7,5	6,0	7,0	-	-
CAD	-	2,9	1,6	1,9	-	-
JPY	-	55,0	10,0	15,0	-	-
NOK	-	6,0	3,5	8,5	-	-
CHF	-	0,7	2,5	4,2	-	-
GBP	2,5	-	-	-	5,9	3,1

Les opérations présentées dans le tableau ci-dessus sont réparties comme suit à la clôture de l'exercice :

(Notionnels en millions - Couverture des Flux de Trésorerie)	Achats à terme	Ventes à terme	Options Achat de Put	Options Vente de Call	Options Vente de Put	Options Achat de Call
USD	1,2	34,3	9,5	9,5	-	-
CAD	-	3,4	1,6	1,6	-	-
JPY	-	55,0	35,0	35,0	-	-
NOK	-	6,6	3,5	3,5	-	-
CHF	-	2,8	2,5	2,5	-	-
GBP	26,9	-	-	-	3,5	3,5

(Notionnels en millions - Couverture non efficace)	Achats à terme	Ventes à terme	Options Achat de Put	Options Vente de Call	Options Vente de Put	Options Achat de Call
USD	-	-	-	4,5	-	-
CAD	-	-	-	0,3	-	-
JPY	-	-	-	30,0	-	-
NOK	-	-	-	5,0	-	-
CHF	-	-	-	1,7	-	-
GBP	-	-	-	-	4,2	0,5

VALORISATION DES INSTRUMENTS

Les instruments dérivés sont comptabilisés conformément aux règles et méthodes comptables présentées en note 2.

Les instruments de couverture se rapportant à l'exercice 2008, c'est-à-dire couvrant des actifs et passifs figurant au bilan au 31 janvier 2009, ont été intégralement valorisés et comptabilisés à leur valeur de marché au 31 janvier 2009.

Les instruments dérivés se rapportant à l'exercice 2009, c'est-à-dire couvrant des flux financiers prévisionnels, ont été intégralement valorisés et comptabilisés à leur valeur de marché au 31 janvier 2009. La valeur temps des instruments de couverture a été comptabilisée en compte de résultat ainsi que la variation de valeur intrinsèque des opérations non couvrantes. Les variations de la valeur intrinsèque des opérations couvrantes ont été inscrites en ajustement des capitaux propres.

(Montants en millions)	31 janvier 2008	Mouvements de l'exercice par les capitaux propres	Mouvements de l'exercice par le résultat	31 janvier 2009
Actifs Financiers	2,5	(2,6)	0,1	-
• Couverture des flux de trésorerie	2,4	(2,6)	0,2	-
• Couverture non efficace	0,1	-	(0,1)	-
Passifs Financiers	2,5	(1,8)	-	0,7
• Couverture des flux de trésorerie	2,3	(1,8)	0,2	0,7
• Couverture non efficace	0,2	-	(0,2)	-

SENSIBILITÉ DES INSTRUMENTS

Concernant les instruments financiers couvrant des opérations nées au cours de l'exercice 2008 et dont les engagements sont toujours inscrits au bilan à la clôture de l'exercice, l'impact d'une variation de 10 % à la hausse de la devise contre EUR est un gain de 0,1 million

d'euros. L'impact d'une variation de 10 % à la baisse de la devise contre EUR est une perte de - 0,2 million d'euros.

Concernant les opérations couvrant les positions de l'exercice budgétaire 2009, la sensibilité à une variation des taux de change est la suivante :

En cas d'une variation de 10 % à la hausse de la devise contre EUR :

(Montants en millions)	Impact en capitaux propres	Impact en résultat
Actifs Financiers	-	-
Passifs Financiers	(1,1)	(0,1)

En cas d'une variation de 10 % à la baisse de la devise contre EUR :

(Montants en millions)	Impact en capitaux propres	Impact en résultat
Actifs Financiers	0,2	-
Passifs Financiers	0,7	-

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

RISQUE DE CRÉDIT

Les opérations sont réalisées auprès des 17 institutions bancaires internationales qui participent à la ligne de crédit revolving.

Couverture du risque de taux

POLITIQUE DE GESTION

Pour limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers, Neopost a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques visant à protéger un taux de financement maximum annuel sur les 3 ans à venir. L'horizon de gestion retenu est glissant, de manière à avoir toujours 3 ans de gestion.

Le Groupe a mis en place une politique de centralisation du risque de taux ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place. Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette

actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette (évolution des tirages sur sa ligne de revolving).

Les instruments financiers sont portés par les entités juridiques ayant inscrit à leur bilan la dette correspondante.

En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couverture sont constituées d'instruments dérivés fermes, d'instruments dérivés optionnels et maintiennent une position ouverte si cela est possible. La valorisation de la position ouverte aux taux à terme du marché ainsi que les taux obtenus par les couvertures en place doivent toujours conduire à protéger le taux de référence. Les stratégies de couverture concernent les trois années de gestion. Toutefois, le niveau de couverture et le poids des différents instruments dérivés peuvent varier d'une année à l'autre, l'objectif étant de garder davantage de possibilité d'optimisation pour les années les plus éloignées.

POSITION À LA FIN DE L'EXERCICE

Le tableau suivant représente par échéance la position de Neopost au 31 janvier 2009.

(Notionnels en millions)	EUR				USD				GBP			
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes financières	357,8	166,1	-	523,9	177,9	176,2	-	354,1	0,5	0,7	-	1,2
Dont Dettes à taux fixes	-	158,0	-	158,0	-	100,0	-	100,0	-	-	-	-
Échéancier des Couvertures Correspondantes	65,0	210,0	-	275,0	90,0	100,0	-	190,0	-	-	-	-

Les flux d'intérêts (hors impact des marges) ont été calculés sur la base d'une dette constante en fonction des conditions à terme de taux d'intérêts et en fonction de la parité de change à la clôture de l'exercice. L'échéancier suivant est obtenu :

(Montants en millions d'euros)	2009	2010	2011	2012
Intérêts sur taux fixes	11,6	9,1	5,1	4,7
Intérêts sur position à taux variable	3,7	8,3	15,5	20,2
Intérêts sur opérations de couverture	8,3	6,3	4,5	2,2
Total	23,6	23,7	25,1	27,1

La sensibilité du résultat financier à la hausse des taux est la suivante :

(Montants en millions d'euros)	2009	2010	2011	2012
Sensibilité à la hausse de 1 % des taux	2,1	3,7	5,4	6,1
Sensibilité à la baisse de 1 % des taux	(2,1)	(3,6)	(5,3)	(6,1)

Pour l'exercice 2009, la politique du Groupe a consisté à protéger par avance le résultat financier du Groupe. Par conséquent, après couverture, 66 % de la dette prévisionnelle du Groupe n'est plus exposée aux conditions de taux à terme pour l'exercice en cours, et 34 % de la dette prévisionnelle reste ouverte aux conditions de taux à terme au 31 janvier 2009.

Caractéristiques des instruments

Les instruments financiers dérivés utilisés sont standards et liquides. Les instruments suivants sont utilisés :

- instruments dérivés fermes : swap et FRA ;
- instruments dérivés optionnels « *plain vanilla* » : achat et vente de CAP, achat et vente de FLOOR (utilisés seuls ou combinés) ;
- instruments dérivés optionnels avec barrière activante ou désactivante : achat et vente de CAP ou de FLOOR (utilisés seuls ou combinés) ;
- achat et vente de Swaptions (utilisées seules ou combinées).

Les mandats de gestion, les produits de couverture bancaire packagés ainsi que les instruments dérivés introduisant une référence autre que celle du sous-jacent (swap quanto par exemple) sont strictement interdits par les procédures internes.

Détails des instruments dérivés

Les instruments en portefeuille sont listés ci-dessous par typologies, par devises et par date de maturité.

(Notionnels en millions)	Devises	< 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Échéance > 5 ans
Swap placeur	USD	-	75,0	-
	USD	40,0	50,0	-
Swap emprunteur	EUR	27,5	127,5	-
	USD	-	20,0	-
Vente de Call Swaption	EUR	-	25,0	-
	USD	50,0	30,0	-
Achat de Cap	EUR	37,5	57,5	-
	USD	45,0	100,0	-
Achat de Cap désactivant	EUR	12,5	32,5	-
	USD	5,0	55,0	-
Vente de Floor	EUR	27,5	82,5	-

■ INSTRUMENTS DÉRIVÉS QUALIFIÉS DE COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

(Notionnels en millions)	Devises	< 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Échéance > 5 ans
Swap placeur	USD	-	75,0	-

■ INSTRUMENTS DÉRIVÉS QUALIFIÉS DE COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS

(Notionnels en millions)	Devises	< 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Échéance > 5 ans
	USD	40,0	50,0	-
Swap emprunteur	EUR	27,5	127,5	-
	USD	50,0	30,0	-
Achat de Cap	EUR	37,5	57,5	-
	USD	5,0	30,0	-
Vente de Floor	EUR	15,0	57,5	-

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

INSTRUMENTS NON ÉLIGIBLES À LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

(Notionnels en millions)	Devises	< 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Échéance > 5 ans
	USD	45,0	100,0	-
Achat de Cap désactivant	EUR	12,5	32,5	-
	USD	-	25,0	-
Vente de Floor	EUR	12,5	25,0	-

VALORISATION DES INSTRUMENTS

Les instruments dérivés sont comptabilisés conformément aux règles et méthodes comptables présentées en note 2. Ainsi, l'intégralité des instruments dérivés de taux sont valorisés au bilan et en compte de résultat à leur valeur de marché selon la norme IAS 39.

La variation de la valeur de marché des instruments non éligibles à la comptabilité de couverture a été entièrement comptabilisée en résultat financier. La part inefficace des instruments éligibles à la comptabilité de couverture, ainsi que la valeur temps de ces instruments, a été comptabilisée en résultat financier. La variation de la valeur intrinsèque de ces derniers a été comptabilisée en ajustement des capitaux propres.

(Montants en millions d'euros)	31 janvier 2008	Prime sur nouvelles opérations	Mouvements de l'exercice par les capitaux propres	Mouvements de l'exercice par le résultat	31 janvier 2009
Dette et Swap en « Fair Value Hedge »	0,4	-	-	(0,3)	0,1
USPP - USD 75 millions	2,2	-	-	1,2	3,4
Swap Placeur - USD 75 millions	(1,8)	-	-	(1,5)	(3,3)
Actifs Financiers (dérivés)	1,2	0,4	(0,7)	(0,6)	0,3
Instruments dérivés qualifiés de couverture des flux de trésorerie	1,0	0,3	(0,7)	(0,5)	0,1
Opérations EUR	1,0	0,1	(0,8)	(0,2)	0,1
Opérations USD	-	0,2	0,1	(0,3)	-
Instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture	0,2	0,1	-	(0,1)	0,2
Opérations EUR	0,1	-	-	0,1	0,2
Opérations USD	0,1	0,1	-	(0,2)	-
Passifs Financiers (dérivés)	0,7	0,4	7,3	0,8	9,2
Instruments dérivés qualifiés de couverture des flux de trésorerie	0,4	0,3	7,3	(0,3)	7,7
Opérations EUR	0,4	0,1	5,6	(0,3)	5,8
Opérations USD	-	0,2	1,7	-	1,9
Instruments dérivés non éligibles	0,3	0,1	-	1,1	1,5
Opérations EUR	0,3	-	-	0,7	1,0
Opérations USD	-	0,1	-	0,4	0,5

SENSIBILITÉ DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE TAUX AUX VARIATIONS DE TAUX

L'impact d'une variation des taux de 1 % à la hausse sur les comptes clôturés le 31 janvier 2009 est la suivante :

(Montants en millions d'euros)	31 janvier 2009	Impact en capitaux propres	Impact résultat	31 janvier 2009
Dette et Swap en « Fair Value Hedge »	0,1	-	-	0,1
USPP - USD 75 millions	3,4	-	0,9	2,5
Swap Placeur - USD 75 millions	(3,3)	-	(0,9)	(2,4)
Actifs Financiers (dérivés)	0,3	-	0,4	0,7
Instruments dérivés qualifiés de couverture des flux de trésorerie	0,1	-	0,1	0,2
Opérations EUR	0,1	-	0,1	0,2
Opérations USD	-	-	-	-
Instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture	0,2	-	0,3	0,5
Opérations EUR	0,2	-	0,2	0,4
Opérations USD	-	-	0,1	0,1
Passifs Financiers (dérivés)	9,2	(4,9)	(0,4)	3,9
Instruments dérivés qualifiés de couverture des flux de trésorerie	7,7	(4,9)	0,3	3,1
Opérations EUR	5,8	(3,7)	0,3	2,4
Opérations USD	1,9	(1,2)	-	0,7
Instruments dérivés non éligibles	1,5	-	(0,7)	0,8
Opérations EUR	1,0	-	(0,5)	0,5
Opérations USD	0,5	-	(0,2)	0,3

L'impact d'une variation des taux de 1 % à la baisse sur les comptes clôturés le 31 janvier 2009 est la suivante :

(Montants en millions d'euros)	31 janvier 2009	Impact en capitaux propres	Impact résultat	31 janvier 2009
Dette et Swap en « Fair Value Hedge »	0,1	-	(0,1)	-
USPP - USD 75 millions	3,4	-	(1,0)	2,4
Swap Placeur - USD 75 millions	(3,3)	-	0,9	(2,4)
Actifs Financiers (dérivés)	0,3	-	(0,2)	0,1
Instruments dérivés qualifiés de couverture des flux de trésorerie	0,1	-	(0,1)	-
Opérations EUR	0,1	-	(0,1)	-
Opérations USD	-	-	-	-
Instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture	0,2	-	(0,1)	0,1
Opérations EUR	0,2	-	(0,1)	0,1
Opérations USD	-	-	-	-
Passifs Financiers (dérivés)	9,2	5,5	0,8	15,5
Instruments dérivés qualifiés de couverture des flux de trésorerie	7,7	5,5	(0,2)	13,0
Opérations EUR	5,8	4,1	(0,1)	9,8
Opérations USD	1,9	1,4	(0,1)	3,2
Instruments dérivés non éligibles	1,5	-	1,0	2,5
Opérations EUR	1,0	-	0,6	1,6
Opérations USD	0,5	-	0,4	0,9

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

RISQUE DE CRÉDIT

Les opérations sont réalisées auprès des 17 institutions bancaires internationales qui participent à la ligne de crédit revolving.

Autres engagements donnés

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Cautions bancaires en faveur de la poste britannique	0,8 million de GBP	0,8 million de GBP
Cautions bancaires en faveur de la poste irlandaise	1,7 million d'EUR	1,7 million d'EUR
Lettre de confort accordée par Neopost S.A. à AIB Bank (Irlande)	0,1 million d'EUR	0,1 million d'EUR

19-2 : ENGAGEMENTS REÇUS

Aucun engagement significatif n'a été répertorié à ce jour.

Note 20 Informations relatives aux parties liées

20-1 : RÉMUNÉRATION DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

L'équipe de direction a essentiellement pour mission de participer à l'élaboration des choix stratégiques du Groupe et d'en coordonner la mise en œuvre à l'échelon mondial.

La rémunération brute de l'équipe de direction, y compris le Président Monsieur Jean-Paul Villot et le Directeur Général Monsieur Denis Thiery, est la suivante :

(En milliers d'euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Rémunération de l'équipe dirigeante		
Rémunération fixe	2 869,2	2 225,3
Rémunération variable	1 521,8	1 322,0
Avantages en nature	141,8	132,5
Jetons de présence	15,0	22,5
Valorisation des stock-options	970,2	1 047,3
Valorisation des titres donnant accès au capital	2 890,2	3 957,7
Retraites*	2 255,6	1 608,7

* Dont 646,6 milliers d'euros relatifs à la quote-part des droits acquis au titre de 2008 contre 170,7 milliers d'euros pour 2007.

Du fait de changements organisationnels, l'équipe dirigeante comprend 14 personnes contre 10 en 2007.

La partie variable est déterminée en fonction de la réalisation des objectifs de chiffre d'affaires, de résultats opérationnels et de besoin en fonds de roulement du Groupe. Les rémunérations variables figurant dans le tableau ci-dessus sont les montants provisionnés au titre de l'exercice.

20-2 : RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

(En euros) Jetons de présence	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Jean-Paul Villot	-	15 000
Denis Thiery	15 000	7 500
Henk Bodt	37 000	40 000
Jacques Clay	32 000	35 000
Cornelius Geber	37 000	40 000
Michel Guillet	32 000	32 000
Éric Licoys	37 000	40 000
Michel Rose	24 000	27 000
Raymond Svider	16 000	29 000
Agnès Touraine	27 000	16 500
Total	257 000	282 000

Les modalités de calcul des rémunérations des administrateurs sont les suivantes :

- jetons de présence de base : 15 000 euros par an ;
- jetons de présence d'assiduité : 3 000 euros par séance ;
- membres de Comités (le Comité des nominations et des rémunérations comptant pour un seul Comité) : 5 000 euros par an ;
- Présidence d'un Comité : 5 000 euros supplémentaires par an.

Mis à part, Messieurs Villot et Thiery dont les rémunérations sont incluses dans le paragraphe précédent, les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération autre que les jetons de présence de Neopost S.A.

20-3 : INFORMATIONS RELATIVES AUX INVESTISSEURS

Neopost a effectué une analyse de son actionnariat au 31 janvier 2009. Aucun actionnaire détenant plus de 3 % du capital n'exerce avec Neopost une activité significative de toute nature.

Note 21 Événements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture de l'exercice au 31 janvier 2009 jusqu'à la date d'arrêté des comptes consolidés par le Conseil d'administration, il n'y a pas eu de changement significatif de la situation commerciale ou financière du Groupe.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 janvier 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société Neopost S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Certains principes comptables appliqués par le Groupe Neopost impliquent une part importante de jugements et d'estimations. La mise en œuvre de ces jugements et estimations, décrite en note 2.23, concerne principalement l'évaluation des écarts d'acquisition, la durée d'utilité des actifs immobilisés, les provisions pour risques et charges, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts différés. Une information détaillée sur l'application de ces principes comptables est donnée en notes 2.2, 2.4, 2.13, 2.14, 2.16, 5, 11 et 13 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations significatifs retenus par la Direction et qui peuvent découler de l'application de ces principes comptables afin d'apprécier leur caractère raisonnable, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par votre Société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

PERONNET & ASSOCIES

Olivier Péronnet

ERNST & YOUNG et Autres

Philippe Diu

4 Comptes sociaux

Extrait du rapport de gestion de Neopost S.A.	76
Compte de résultats de Neopost S.A.	76
Bilan de Neopost S.A.	76
Tableau des cinq derniers exercices	78
Dividendes	79
Programme de rachat d'actions	79
Identité des actionnaires - droits de vote et modification du capital	80
Mandats et rémunération des administrateurs	80
Rémunération des mandataires sociaux	81
Liste des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des Actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital	81
Gestion des risques et utilisation des instruments financiers	81
Rapport spécial	81
Perspectives pour l'année 2009	81
Bilans de Neopost S.A.	82
Comptes de résultats de Neopost S.A.	84
Tableau des flux de trésorerie de Neopost S.A.	85
Notes sur les comptes sociaux	86
Note 1 Présentation de la Société	86
Note 2 Principes comptables	86
Note 3 Immobilisations financières	87
Note 4 Créances	88
Note 5 Valeurs financières	88
Note 6 Écarts de change actif et passif	88
Note 7 Capitaux propres	89
Note 8 Provisions pour risques et charges	89
Note 9 Dettes financières	90
Note 10 Compte de résultat	91
Note 11 Informations concernant les entreprises liées	92
Note 12 Gestion des risques et instruments financiers	92
Note 13 Filiales et participations	97
Note 14 Rémunération des mandataires sociaux et des administrateurs	98
Note 15 Effectifs	98
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	99
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	100

Extrait du rapport de gestion de Neopost S.A.

Compte de résultats de Neopost S.A.

Le résultat d'exploitation de Neopost S.A. s'établit à - 6,1 millions d'euros contre - 5,2 millions d'euros au 31 janvier 2008. Les produits d'exploitation constitués des montants facturés au

titre de l'assistance aux filiales, de la redevance marque et des refacturations de frais payés pour le compte des filiales s'élèvent à 14,7 millions d'euros (12,7 millions d'euros au 31 janvier 2008) et couvrent en partie les charges d'exploitation de 22,8 millions d'euros (18,1 millions d'euros au 31 janvier 2008).

Le résultat financier est un gain de 144,4 millions d'euros contre 101,2 millions d'euros l'an passé et se décompose comme suit :

(En millions d'euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Frais financiers sur emprunts externes	(28,9)	(24,3)
Produits nets sur prêts et emprunts internes	6,5	3,5
Dividendes reçus	169,3	143,4
Abandon de créances	(0,5)	(2,6)
Produits financiers externes	0,8	0,7
Résultat net de change et swaps	(4,7)	(7,7)
Dotations à la provision pour pertes de change	-	(9,8)
Reprises sur la provision pour pertes de change	7,4	-
Dotations aux dépréciations et provisions des titres de participation	(7,4)	(2,0)
Reprises sur dépréciations et provisions des titres de participation	1,9	-
Total	144,4	101,2

Lors des cessions d'actions propres, ont été générés des produits exceptionnels sur opérations en capital pour 0,8 million d'euros et des charges exceptionnelles sur opérations en capital pour 6,9 millions d'euros (cessions d'actions propres 2,5 millions d'euros et livraison d'actions gratuites 4,4 millions d'euros).

Après prise en compte d'un produit d'impôt net de 19,5 millions d'euros (10,5 millions d'euros au 31 janvier 2008) résultant du bénéfice du régime d'intégration fiscale, le résultat net est positif de 151,7 millions d'euros (106,7 millions d'euros au 31 janvier 2008).

Bilan de Neopost S.A.

Actif

Immobilisations financières

En 2008, Neopost S.A. a racheté 335 178 actions soit 1,08 % de son capital au 31 janvier 2009 pour un montant de 22,9 millions d'euros dans le but de les annuler.

La variation annuelle des immobilisations financières s'explique principalement par :

- le rachat par la filiale Hasler Inc. d'une partie de ses actions pour 34,7 millions d'euros ;

- l'acquisition de PFE International Ltd pour 34,8 millions d'euros ;
- l'acquisition de Rena GmbH pour 5,7 millions d'euros ;
- Le rachat d'un distributeur en Suède pour 5,0 millions d'euros filialisé sous la raison sociale Neopost Sverige AB le 5 juin 2008 ;
- la participation de Neopost S.A. dans NBG ID qui est passée de 24 % à 100 % par un investissement de 4,6 millions d'euros ;
- l'acquisition d'Office System AG pour 2,8 millions d'euros ;
- la prise de participation dans le capital de Neopost Finance Irlande Ltd pour 15,0 millions d'euros correspond à la souscription à l'augmentation de capital de celle-ci ;
- et par une augmentation de 3,1 millions d'euros, des prêts accordés aux filiales.

Le total net des immobilisations financières s'élève à 741,4 millions d'euros au 31 janvier 2009 contre 760,0 millions d'euros au 31 janvier 2008.

Créances diverses

Les créances diverses accusent un solde de 403,4 millions d'euros au 31 janvier 2009 contre 300,3 millions d'euros au 31 janvier 2008 et se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Comptes courants filiales - facilité de trésorerie :		
Hasler Inc	42,4	23,3
Hasler Finance Services	72,9	56,1
Leasing US	45,6	38,0
Mail Finance	49,3	50,6
Mailroom Holding Inc	1,3	-
Mail Leasing GmbH	15,4	12,3
Neopost Canada	8,5	15,9
Neopost GmbH	1,1	1,1
Neopost Inc	50,4	55,9
Neopost SRL (Italie)	5,6	5,1
Neopost Japon	1,7	1,4
Neopost Ltd	42,7	7,1
Neopost Technologies S.A.	-	0,6
Neopost Finance Ireland Ltd	11,5	8,1
Neopost International Supply Ltd	25,4	-
Rena GmbH	1,1	-
Satas	1,6	0,8
Autres	1,9	2,4
Créances clients (facturation services)	6,2	7,5
Créances d'impôts	5,7	12,2
Autres	13,1	1,9
Total	403,4	300,3

Passif

Suite à l'exercice de 188 135 options levées pour un total de 7 325 363,65 euros, le capital social et la prime d'émission ont été modifiés respectivement de 188 135 euros et de 7 137 228,65 euros.

D'autre part, suite à un rachat d'actions propres, une réduction de capital concernant 724 364 actions a été enregistrée pour un total de 67 000 000,00 euros dont 724 364 euros en capital, 55 758 647,50 euros en primes liées au capital et le solde de 10 516 988,50 euros sur le report à nouveau.

Le report à nouveau a été incrémenté conformément à l'affectation décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire.

(En euros)	Valeur nominale de l'action	Nombre d'actions	Capital social	Primes liées au capital	Réserves report à nouveau et résultat	Total
Capitaux propres au 31 janvier 2008	1,00	31 708 924	31 708 924	55 758 648	180 045 930	267 513 502
Augmentation de capital : levées d'options	1,00	188 135	188 135	7 137 229	-	7 325 364
Réduction de capital : annulation de 724 364 actions propres	1,00	(724 364)	(724 364)	(55 758 648)	(10 516 988)	(67 000 000)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(111 408 070)	(111 408 070)
Acompte sur dividendes 2008	-	-	-	-	(50 333 767)	(50 333 767)
Résultat	-	-	-	-	151 685 019	151 685 019
Capitaux propres au 31 janvier 2009	1,00	31 172 695	31 172 695	7 137 229	159 472 124	197 782 048

4 Comptes sociaux

Extrait du rapport de gestion de Neopost S.A.

Dettes financières

Les dettes financières aux 31 janvier 2009 et 2008 se présentent comme suit :

(En millions d'euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Placement privé US	161,7	149,4
Placement Privé Caisses Régionales Crédit Agricole	133,0	133,0
Emprunts Revolving	486,6	285,9
Emprunts aux filiales	14,0	21,3
Intérêts courus non échus	3,5	3,9
Autres	-	-
Total	798,8	593,5

Neopost a conclu le 22 juin 2007 une ligne de crédit revolving multidevises pour un montant équivalent à 750 millions d'euros en remplacement de l'ensemble des lignes de crédit revolving du groupe Neopost annulées à cette occasion (y compris les lignes de leasing). Le taux d'intérêts est indexé sur l'Euribor ou le Libor de la devise sur la période concernée par le tirage plus une marge de 0,20 %. Cette ligne arrive à échéance au mois de juin 2012 pour le notionnel initial. Grâce à l'exercice d'une option d'extension, la maturité de la dette a été portée à juin 2013 pour un notionnel de 675 millions d'euros aux conditions financières exprimées ci-dessus. À fin janvier, Neopost

utilise cette ligne de financement à hauteur de 350 millions d'euros et de 175 millions de dollars US.

Neopost a conclu le 1^{er} décembre 2006 un Placement Privé auprès des Caisses Régionales du Crédit Agricole. Les deux tranches de cette dette d'une durée identique sont remboursables en décembre 2012. Les intérêts payés sur cette dette sont des intérêts structurés qui ont fait l'objet d'un swap à l'émission dont les caractéristiques et la durée sont identiques aux tranches concernées. La dette après swap porte intérêt fixe à 4,0940 %.

Tableau des cinq derniers exercices

(En millions d'euros)	31/01/2005	31/01/2006	31/01/2007	31/01/2008	31/01/2009
Capital social					
Capital en fin d'exercice	31,9	32,2	32,2	31,7	31,1
Nombre d'actions	31 856 937	32 206 659	32 222 905	31 708 924	31 172 695
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires HT	9,9	11,0	12,1	12,7	14,7
Résultat avant impôts, dotations aux amortissements et provisions	22,3	23,8	162,3	108,4	131,5
Impôts sur les bénéfices	0,9	11,3	6,1	10,5	19,5
Dotations aux amortissements et aux provisions	1,6	(1,0)	(10,9)	(12,2)	0,7
Résultat net	24,8	34,1	157,5	106,7	151,7
Résultat distribué	111,5	94,2	102,6	111,4	116,5
Résultat par action (en euros)					
Résultat après impôts, et avant dotations aux amortissements et provisions	0,75	1,09	5,22	3,75	4,84
Résultat après impôts, dotations aux amortissements et provisions	0,78	1,06	4,89	3,37	4,87
Dividendes distribués	3,50	3,00	3,30	3,65	3,80
Personnel					
Effectif moyen	20	22	21	21	26
Masse salariale	2,5	2,6	3,1	3,9	4,8
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales)	1,2	1,2	3,8	2,7	3,0

Dividendes

Neopost a mis en place en 2005, une politique de retour aux actionnaires qui vise à retourner à ces derniers, sauf en cas d'acquisition majeure, 100 % de l'augmentation de la situation nette générée sur la période. Ce retour se fait sous la forme de rachats d'actions (environ 2 % du nombre d'actions en circulation chaque année) et le complément sous la forme du versement d'un dividende.

Le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires le paiement d'un dividende ordinaire, au titre de l'exercice 2008, de 3,80 euros par action, en hausse de 4,1 % par rapport à 2007 (3,65 euros par action versés sous la forme d'un dividende ordinaire).

Au total, le dividende proposé au titre de l'exercice 2008 représente un montant de 116,5 millions d'euros.

Il a été versé le 15 janvier 2009 un acompte sur dividendes de 1,65 euro par action au titre de l'exercice 2008.

Le montant total des dividendes versés au titre des cinq derniers exercices figure dans le tableau ci-dessus.

Programme de rachat d'actions

Le programme de rachat d'actions Neopost S.A. a été autorisé par l'Assemblée Générale du 8 juillet 2008 et mis en œuvre par décision du Conseil d'administration du 8 juillet 2008. Les rachats effectués dans le cadre du programme ont pour objectif de limiter la dilution liée à l'exercice potentiel des options de souscription ou d'achat d'actions qui ont été attribuées à des salariés du Groupe.

Dans le cadre de ce programme, Neopost S.A. a signé le 2 novembre 2005 un contrat de liquidité conforme au contrat type AFEI et à la charte de déontologie de l'AFEI du 14 mars 2005 approuvée par l'AMF le 22 mars 2005. L'exécution de ce contrat a été confiée à Exane BNP Paribas pour un montant de 8 millions d'euros. Ce contrat a pour objectif d'améliorer la liquidité du titre et donc de faciliter l'accès au titre à un plus grand nombre d'investisseurs.

Depuis le début du programme et au 31 janvier 2009, Neopost S.A. a réalisé les opérations suivantes :

■ Nombre de titres détenus au début du programme :	475 637
■ Nombre de titres achetés depuis le début du programme :	534 191
■ Nombre de titres cédés depuis le début du programme :	347 751
■ Nombre de titres transférés depuis le début du programme :	27 000
■ Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois :	1 501 198
■ Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte :	2,00 %
■ Nombre de titres détenus en portefeuille :	635 077

Le portefeuille de titres à fin janvier 2009 est constitué de 635 077 titres dont 71 529 titres sont détenus dans le cadre du contrat de liquidité, 335 178 titres sont détenus dans l'objectif d'être annulés et 228 370 sont détenus dans le cadre du programme d'attribution d'actions gratuites.

Les opérations ayant permis l'acquisition de ces titres sont listées ci-dessous.

Opérations réalisées au comptant sur la période

■ Au cours de l'exercice 2009, le Groupe est intervenu à trois reprises sur le marché comptant. Ces interventions ont les caractéristiques suivantes :

Période	Intermédiaire	Achat/Vente	Nombre de titres	Cours de la transaction	Montant en €	Type d'opérations
06/2008	CA Cheuvreux	Achat	213 860	70,11	14 993 210	Comptant
10/2008	CA Cheuvreux	Achat	160 370	62,36	10 000 000	Comptant
01/2009	CA Cheuvreux	Achat	30 100	66,52	2 002 106	Comptant

Opérations réalisées sur produits dérivés dénouées sur la période

Un contrat d'achat à terme a été confié à Barclays Capital sur l'exercice dans le but de faciliter l'exécution du programme et d'éviter toute action directe du management sur le marché.

Ce contrat a pour caractéristique d'acheter pour un montant fixe un nombre d'actions au cours moyen de la période.

Date	Intermédiaire	Achat/Vente	Nombre de titres	Cours de la transaction	Montant en €	Opération dérivée sous-jacente	Marché
23/06/2008	Barclays Capital	Achat	219 518	68,33	15 000 000	Achat à terme échéance 23/06/08 conclu le 20/02/08	Gré à Gré

Opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité

Au 31 janvier 2009, le contrat de liquidité fait apparaître un solde de 71 529 titres en portefeuille pour une valeur comptable de 4 500 027,24 euros et des disponibilités de 3 149 082,47 euros dont 2 934 598,05 euros investis en SICAV court terme.

Actions acquises dans le but d'être annulées

Au 31 janvier 2009, 335 178 titres sont détenus en portefeuille pour une valeur comptable de 22 880 240,27 euros dans l'objectif d'être annulés.

Nouveau programme

Un nouveau programme de rachat d'actions, portant au maximum sur 10 % du capital émis et à un prix maximal d'achat correspondant à 1,3 fois la moyenne des 60 derniers cours de clôture précédant le rachat sera proposé à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 7 juillet 2009, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2009.

Identité des actionnaires - droits de vote et modification du capital

Le nombre d'actionnaires, le nombre total de droits de vote, ainsi que les modifications de capital intervenues au cours des trois dernières années sont expliqués ci-dessous.

	31 janvier 2009		31 janvier 2008		31 janvier 2007	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Management et salariés	746 661	2,395 %	708 200	2,234 %	698 200	2,167 %
Administrateurs non salariés	7 054	0,023 %	6 153	0,019 %	4 186	0,013 %
Contrat de liquidité	71 529	0,229 %	74 414	0,235 %	43 771	0,136 %
Actions propres détenues pour annulation	335 178	1,075 %	724 364	2,285 %	776 834	2,411 %
Actions propres détenues pour attribution	228 370	0,733 %	-	-	-	-
Autres actionnaires	29 783 903	95,545 %	30 195 493	95,227 %	30 699 914	95,273 %
Total	31 172 695	100,000 %	31 708 924	100,00 %	32 222 905	100,00 %

Au 31 janvier 2009, le capital de la Société est composé de 31 172 695 actions, chacune assortie d'un droit de vote simple. Il n'existe pas de pacte ou de convention d'actionnaires. Étant donné le fort pourcentage de flottant, la forte représentation étrangère et le taux de rotation élevé, la Société n'a pas connaissance du nombre précis d'actionnaires composant son capital. À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaires détenant plus de 3 % du capital autres que ceux mentionnés ci-après.

Au 31 janvier 2009⁽¹⁾, cinq fonds d'investissements ont un pourcentage de détention supérieur au seuil de 3 % :

- Arnhold & Bleichroeder Advisers : 13,795 %
- Jupiter : 5,549 %
- Fidelity Investments : 5,399 %
- Marathon Asset Management : 5,006 %
- Harris Associates : 3,947 %

Les modifications de capital intervenues au cours des trois dernières années sont :

- augmentation de capital par levée d'options, de 315 818 actions en 2006, de 262 853 actions en 2007, et de 188 135 actions en 2008 ;
- réduction de capital par annulation de 776 834 actions propres en 2007 et de 724 364 actions propres en 2008.

Mandats et rémunération des administrateurs

La composition du Conseil d'administration, le détail des mandats des administrateurs et leur rémunération sont donnés en page 102 à 110 du présent document de référence.

(1) Source Ipreo.

Rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations totales et les avantages en nature versés par Neopost S.A. et les sociétés qu'elle contrôle au cours de l'exercice à Messieurs Jean-Paul Villot (Président) et Denis Thiery (Directeur Général) se décomposent ainsi :

(En euros)	31 janvier 2009	
	Président	Directeur Général
Rémunération fixe	300 000	400 000
Rémunération variable	250 938	126 602
Jetons de présence	-	15 000
Avantages en nature	4 811	7 146
Total	555 749	548 748
Valorisation de stock-options	394 785	233 324
Valorisation de titres donnant accès au capital	516 867	578 040

La rémunération variable est assise sur les résultats du Groupe en matière de chiffre d'affaires, de marge opérationnelle et de besoin en fonds de roulement. Les montants de rémunération variable figurant dans le tableau ci-dessus sont les montants versés l'année n au titre de l'année n-1.

Les jetons de présence sont perçus à raison du mandat social que Monsieur Thiery exerce dans la holding du Groupe.

En matière de retraite, le Président et le Directeur Général bénéficient d'un plan de retraite à cotisations définies (article 83 du Code général des impôts) d'une contribution globale de 8 % de leur rémunération et d'un plan de retraite à prestations définies (article 39 du Code général des impôts) avec un engagement de rente de 1 % de la rémunération par année de service plafonné à un maximum de 30 % (cette rente étant versée après déduction de celles servies

par les régimes de cotisations définies en vigueur). Le montant des engagements de retraite pour l'équipe dirigeante à fin janvier 2009 s'élève à 2 255 643 euros dont 646 583 euros relatifs à la quote-part des droits acquis au titre de l'exercice 2008.

Il n'existe ni prêts ni garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction.

Il n'existe pas d'engagements post-mandats tels qu'éléments de rémunération, indemnités ou avantages pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux.

En application de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, les déclarations sur opérations sur titres Neopost faites par Messieurs Jean-Paul Villot et Denis Thiery ont été diffusées à l'AMF et publiées sur le site Internet Groupe.

Liste des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des Actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

La liste de ces délégations figure en page 126 du présent document de référence.

Gestion des risques et utilisation des instruments financiers

Risques juridiques

Les risques juridiques du Groupe sont précisés dans le présent document de référence en page 16.

Risques de marché

Les risques de marché du Groupe sont précisés dans le présent document de référence en page 16.

Risques particuliers à l'activité du Groupe

Les risques liés à l'activité du Groupe sont détaillés dans le présent document de référence en page 17.

Risques industriels liés à l'environnement

Les risques industriels liés à l'environnement sont détaillés dans le présent document de référence en page 17.

Rapport spécial

Le rapport spécial des Commissaires aux comptes fait état des conventions ou opérations relevant des articles L. 225-38 et suivants du Nouveau Code de commerce.

Perspectives pour l'année 2009

Neopost S.A. va continuer à assurer la fonction de holding du groupe Neopost.

4 Comptes sociaux

Bilans de Neopost S.A.

Bilans de Neopost S.A.

■ ACTIF

(En millions d'euros)	Notes	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Immobilisations incorporelles			
Montant brut		18,9	6,9
Amortissements		(7,7)	(6,7)
		<u>11,2</u>	<u>0,2</u>
Immobilisations corporelles			
Montant brut		0,8	0,7
Amortissements		(0,3)	(0,6)
		<u>0,5</u>	<u>0,1</u>
Immobilisations financières			
Montant brut		746,6	767,1
Dépréciations		(5,2)	(7,1)
	(3)	<u>741,4</u>	<u>760,0</u>
Créances, net			
Clients et comptes rattachés, net		6,2	7,5
Créances diverses, net		397,2	292,8
	(4)	<u>403,4</u>	<u>300,3</u>
Valeurs financières			
Actions propres		22,4	-
Valeurs mobilières de placement		-	16,8
Disponibilités		17,1	10,0
	(5)	<u>39,5</u>	<u>26,8</u>
Charges constatées d'avance			
		-	-
Instruments financiers			
		-	0,9
Écart de conversion			
	(6)	<u>24,6</u>	<u>32,1</u>
Total Actif		<u>1 220,6</u>	<u>1 120,4</u>

Les notes qui suivent font partie intégrante des états financiers.

■ PASSIF

(En millions d'euros)	Notes	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Capital		31,2	31,7
Primes liées au capital		7,1	55,8
Réserves		7,8	73,3
Résultat de l'exercice		151,7	106,7
Capitaux propres	(7)	197,8	267,5
Provision pour risques et charges			
Provision pour risques		24,6	32,0
Provision pour charges		10,9	0,4
	(8)	35,5	32,4
Dettes financières			
Auprès des établissements de crédit		784,6	572,2
Autres emprunts et dettes financières		14,2	21,3
	(9)	798,8	593,5
Dettes d'exploitation			
Fournisseurs		3,8	3,8
Autres dettes d'exploitation		157,2	183,4
Impôts et taxes		0,6	0,4
Produits constatés d'avance		0,2	0,3
		161,8	187,9
Instruments financiers		5,2	-
Écart de conversion	(6)	21,5	39,1
Total Passif		1 220,6	1 120,4

Les notes qui suivent font partie intégrante des états financiers.

4 Comptes sociaux

Comptes de résultats de Neopost S.A.

Comptes de résultats de Neopost S.A.

(En millions d'euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Production vendue de services	14,7	12,7
Reprises sur provisions et dépréciations	2,0	0,2
Produits d'exploitation	16,7	12,9
Achats externes et charges d'exploitation	(19,3)	(17,2)
Autres charges	(0,3)	(0,3)
Dotations aux provisions, amortissements et dépréciations	(3,2)	(0,6)
Charges d'exploitation	(22,8)	(18,1)
Produits financiers de participation (dividendes)	169,3	143,4
Produits financiers de participation (intérêts)	14,1	17,5
Autres intérêts et produits financiers	91,1	15,9
Reprises sur dépréciations et provisions	9,4	-
Produits financiers	283,9	176,8
Intérêts et charges assimilées	(131,8)	(63,7)
Commissions d'engagement	(0,2)	(0,1)
Dotations aux dépréciations et provisions	(7,5)	(11,8)
Charges financières	(139,5)	(75,6)
Résultat financier	144,4	101,2
Résultat courant	138,3	96,0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0,8	0,2
Produits exceptionnels	0,8	0,2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(6,9)	-
Charges exceptionnelles	(6,9)	-
Résultat exceptionnel	(6,1)	0,2
Impôt sur les bénéfices	19,5	10,5
Résultat net	151,7	106,7

Les notes qui suivent font partie intégrante des états financiers.

Tableau des flux de trésorerie de Neopost S.A.

(En millions d'euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Résultat net	151,7	106,7
Dotations (reprises) aux amortissements corporels et incorporels	1,1	0,1
Dotations (reprises) aux provisions pour risques et charges	1,2	12,0
Gains et pertes liées aux variations de juste valeur	5,1	(1,0)
Marge brute d'autofinancement	159,1	117,8
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	1,3	(1,5)
Augmentation (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés	(0,1)	(3,2)
Augmentation (diminution) des autres passifs et actifs d'exploitation	(125,9)	(224,6)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A)	34,4	(111,5)
Investissements en autres immobilisations corporelles	(0,5)	-
Investissements en autres immobilisations incorporelles	(12,0)	-
Acquisition de titres et octroi de prêts	21,8	32,0
Flux de trésorerie affectés aux investissements (B)	9,3	32,0
Dividendes distribués	(161,7)	(102,6)
Augmentation de capital de la société mère	7,3	10,1
Réduction du capital de la société mère (rachat d'actions)	(67,0)	(68,1)
Nouvelles dettes financières	180,1	286,0
Remboursement d'emprunts	(11,7)	(61,0)
Variation nette des autres dettes financières et des intérêts courus non échus	(0,4)	(0,1)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)	(53,4)	64,3
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change (D)	-	-
Variation nette de la trésorerie (A) + (B) + (C) + (D)	(9,7)	(15,2)
Trésorerie à l'ouverture	26,8	42,0
Trésorerie à la clôture	17,1	26,8

Les notes qui suivent font partie intégrante des états financiers.

Notes sur les comptes sociaux

Exercices clos les 31 janvier 2009 et 31 janvier 2008.

(Tous les montants indiqués ci-après sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.)

Note 1 Présentation de la Société

La société Neopost S.A. est la holding du groupe Neopost constituée en 1992 par une opération d'acquisition à effet de levier (LBO) des activités de la division « Matériel de traitement du courrier » du groupe Alcatel.

Une seconde opération d'acquisition à effet de levier a été réalisée en 1997.

Note 2 Principes comptables

La présentation des comptes sociaux est en harmonie avec le nouveau plan comptable et les dispositions prévues par la réglementation française en vigueur.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société applique les nouvelles dispositions réglementaires au 1^{er} février 2005 portant sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs (règlement CRC 04-06) et leur amortissement ou dépréciation (règlement CRC 02-10).

Un test de perte de valeur est effectué au moins une fois par an. La valorisation des participations majoritaires est revue chaque année sur la base de flux de trésorerie, calculés avec un taux de croissance annuel de 2,5 %, à l'exception des sociétés en cours de développement ou en fin de restructuration, pour lesquelles le taux appliqué résulte des prévisions à trois ans établies par le Groupe. Les marges industrielles sont réallouées. Le taux d'actualisation choisi correspond au coût moyen du capital retraité de l'impôt majoré le cas échéant d'une prime de risques spécifiques.

2-1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilité.

Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Brevets & Logiciels	5 ans	Linéaire
- Agencements	10 ans	Linéaire
- Mobiliers & matériels	4 & 8 ans	Linéaire

2-2 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

À la suite de la fusion intervenue avec effet rétroactif au 1^{er} février 1997, les titres de participation ont été évalués, pour chaque société, à la valeur résultant de la somme des capitaux propres retraités et d'un multiple de leur résultat d'exploitation moyen des années 1999, 2000 et 2001.

2-3 : VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur prix moyen pondéré.

L'entreprise a appliqué le nouveau règlement CRC 2008-15 relatif à la comptabilisation des stock-options et des attributions d'actions gratuites, qui constitue un changement de méthode comptable sur l'exercice 2008. Dès lors qu'il est probable que l'entité livrera aux bénéficiaires des plans des actions existantes, un passif doit être comptabilisé, sur la base de la sortie de ressource probable : l'évaluation de la sortie de ressource est évaluée sur la base du coût probable de rachat des actions si elles ne sont pas encore détenues ou de leur « coût d'entrée » à la date d'affectation au plan, déterminé selon les principes décrits ci-après :

- si l'attribution d'options ou d'actions gratuites est subordonnée à la présence ultérieure dans l'entreprise pendant une certaine période, la comptabilisation de ce passif est étalée sur la période d'acquisition des droits ;
- les actions propres affectées à des plans déterminés restent évaluées à leur « coût d'entrée » et ne sont plus dépréciées. Le coût d'entrée correspond au coût d'achat (si les actions ont été affectées à un plan dès leur acquisition) ou à leur valeur nette comptable à la date de leur affectation au plan dans le cas d'une affectation ultérieure. Les actions acquises en vue d'être attribuées aux salariés et qui ne sont pas affectées à un plan déterminé restent évaluées selon les règles générales applicables aux valeurs mobilières de placement.

Note 3 Immobilisations financières

(En millions d'euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Valeurs brutes		
Titres Mail Finance	8,6	8,6
Titres Mail Services	2,5	2,5
Titres Mailroom Equipment Ltd	4,6	4,6
Titres Mailroom Holding BV	26,0	26,0
Titres Mailroom Holding Inc.	34,3	34,3
Titres Neopost AG	9,7	9,7
Titres Neopost Belgique (SPRL)	0,5	0,5
Titres Neopost Canada Ltd	5,8	5,8
Titres Neopost Diva	2,5	2,5
Titres Neopost Espagne (SL)	0,0	0,0
Titres Neopost Finance Irlande	15,0	-
Titres Neopost France	133,9	133,9
Titres Neopost GmbH & Co.KG	38,8	38,8
Titres Neopost (Holdings) Ltd	77,9	77,9
Titres Neopost ID	0,0	-
Titres Neopost Inc.	74,6	74,6
Titres Neopost India	0,1	-
Titres Neopost Industrie AG	0,1	0,1
Titres Neopost Industrie S.A.	0,0	0,0
Titres Neopost Irlande Ltd	1,0	1,0
Titres Neopost Italie (SRL)	1,3	1,3
Titres Neopost Japan	3,1	3,1
Titres Neopost NBG ID	4,6	0,0
Titres Neopost Norvège AS	1,4	1,0
Titres Neopost Software & Integrated Systems AG (BTA)	9,3	7,0
Titres BTA earn out	-	1,2
Titres Neopost Sverige AB	5,0	-
Titres Neopost Verwaltungs (Stielow GmbH)	3,3	3,3
Titres Office System AG	2,8	-
Titres PFE International Ltd	34,8	-
Titres Rena GmbH	5,7	-
Titres Rena earn out	0,4	-
Titres Satas	61,0	61,0
Titres Valipost	-	2,7
Titres Dynapost	2,4	2,4
Titres Xange Capital	4,2	2,7
Prêts aux filiales	112,6	110,5
ICNE sur prêt aux filiales	0,9	1,0
Prêts participatifs SL	0,3	0,3
Prêt Kontu GmbH	-	1,6
Autres Titres	34,7	69,4
Contrat de liquidité	-	9,3
Actions propres en voie d'annulation	22,9	67,0
Dépôt et cautionnement	-	1,5
Total valeurs brutes	746,6	767,1
Dépréciations		
Titres Mailroom Equipment Ltd	(4,6)	(4,6)
Titres Xange Capital	(0,6)	(0,6)
Actions propres	-	(1,9)
Total valeurs nettes	741,4	760,0

4 Comptes sociaux

Notes sur les comptes sociaux

Au 31 janvier 2009, 335 178 titres sont détenus en portefeuille pour une valeur comptable de 22 880 240,27 euros avec l'objectif de les annuler.

La variation annuelle des immobilisations financières s'explique principalement par :

- le rachat par la filiale Hasler Inc. d'une partie de ses actions pour 34,7 millions d'euros ;
- l'acquisition de PFE International Ltd pour 34,8 millions d'euros ;
- l'acquisition de Rena GmbH pour 5,7 millions d'euros ;
- le rachat d'un distributeur en Suède pour 5,0 millions d'euros filialisé sous la raison sociale Neopost Sverige AB le 5 juin 2008 ;

- la participation de Neopost S.A. dans NBG ID qui est passée de 24 % à 100 % par un investissement de 4,6 millions d'euros ;
- l'acquisition d'Office System AG pour 2,8 millions d'euros ;
- la prise de participation dans le capital de Neopost Finance Irlande Ltd pour 15,0 millions d'euros correspond à la souscription à l'augmentation de capital de celle-ci ;
- et par l'augmentation des prêts accordés aux filiales de 3,1 millions d'euros.

Un test de perte de valeur concernant les titres de participation a été effectué au 31 janvier 2009 ; la dépréciation totale des titres de Mailroom Equipment Ltd pour un montant de 4,6 millions d'euros, a été maintenue au 31 janvier 2009.

Note 4 Créances

Le total des créances de 403,4 millions d'euros représente principalement des avances à court terme consenties aux filiales pour 378,3 millions d'euros, 6,2 millions d'euros de refacturations

aux filiales du Groupe et une créance sur l'État de 5,7 millions d'euros concernant notamment le produit d'intégration fiscale.

Toutes ces créances sont à échéance à moins d'un an.

Note 5 Valeurs financières

Les valeurs mobilières de placement sont constituées d'une part de SICAV de trésorerie et d'autre part d'actions propres.

Neopost S.A. possède 71 529 actions dans le cadre du contrat de liquidité et 228 370 actions dans le but de couvrir les obligations contractées à l'occasion des programmes d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites attribuées aux salariés et aux mandataires du Groupe pour 22,4 millions d'euros au 31 janvier 2009. Dans le cadre

du contrat de liquidité, les titres ne peuvent pas être vendus librement sauf en cas de rupture du contrat. La mise en œuvre de ce contrat a été confiée à Exane BNP Paribas le 2 novembre 2005, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. À l'origine un montant de 8 millions d'euros a été affecté au compte de liquidité pour la mise en œuvre de ce contrat. L'objectif est de réduire les phases de volatilité excessive du titre Neopost et de favoriser sa liquidité.

Note 6 Écarts de change actif et passif

Pour chaque actif ou passif exprimé en devises, un écart de conversion est déterminé par référence au taux de conversion à la clôture.

Une compensation des écarts actif-passif est opérée entre les instruments financiers de couverture (change à terme) et les

créances et dettes correspondantes. Cette compensation s'élève à 15,8 millions d'euros au 31 janvier 2009. Après compensation, l'écart de change actif ressort à 24,6 millions d'euros et l'écart de change passif à 21,5 millions d'euros.

Note 7 Capitaux propres

	Valeur nominale de l'action en €	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital social	Réserves	Total
Capitaux propres à la clôture au 31 janvier 2007	1,00	32 222 905	32,2	113,2	175,9	321,3
Dividendes distribués	-	-	-	-	(102,6)	(102,6)
Augmentation de capital	1,00	262 853	0,3	9,8	-	10,1
Réduction de capital	1,00	(776 834)	(0,8)	(67,2)	-	(68,0)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	106,7	106,7
Capitaux propres à la clôture au 31 janvier 2008	1,00	31 708 924	31,7	55,8	180,0	267,5
Dividendes distribués au titre de 2008	-	-	-	-	(111,4)	(111,4)
Dividendes distribués - acompte 2009	-	-	-	-	(50,3)	(50,3)
Augmentation de capital	1,00	188 135	0,2	7,1	-	7,3
Réduction de capital	1,00	(724 364)	(0,7)	(55,8)	(10,5)	(67,0)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	151,7	151,7
Capitaux propres à la clôture au 31 janvier 2009	1,00	31 172 695*	31,2	7,1	159,5	197,8

* Dont 635 077 actions auto-détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions soit 2,04 % du capital.

Note 8 Provisions pour risques et charges

	31 janvier 2008	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Autres	31 janvier 2009	Échéance
Provisions pour risques							
Perte de change latente	32,0	-	-	(7,4)	-	24,6	n/a
Total provisions pour risques	32,0	-	-	(7,4)	-	24,6	
Provisions pour charges							
Indemnités de départ en retraite	0,4	0,4	-	(0,4)	-	0,4	n/c
Actions propres	-	7,4	-	-	-	7,4	2 ans
Autres	-	-	-	-	3,1	3,1	6 ans
Total provisions pour charges	0,4	7,8	-	(0,4)	3,1	10,9	
Total	32,4	7,8	-	(7,8)	3,1	35,5	

Note 9 Dettes financières

Aux 31 janvier 2009 et 2008, les dettes financières se décomposent comme suit :

	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et moins de cinq ans	Part à plus de cinq ans	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Crédit Revolving ^(a)	486,6	-	-	486,6	285,9
Intérêts courus non échus et autres	0,1	-	-	0,1	0,1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	486,7	-	-	486,7	286,0
Placement privé Caisse Régionale	-	133,0	-	133,0	133,0
Intérêts courus non échus	0,8	-	-	0,8	0,8
Placements privés CRPP ^(b)	0,8	133,0	-	133,8	133,8
Placement privé US 175 M\$	-	136,5	-	136,5	117,7
Placement privé US 10 M\$	-	-	-	-	6,7
Placement privé US 25 M€	-	25,0	-	25,0	25,0
Intérêts courus non échus	2,6	-	-	2,6	3,0
Placements privés US ^(c)	2,6	161,5	-	164,1	152,4
Emprunt Neopost Holdings Ltd	2,9	6,0	-	8,9	13,4
Emprunt Neopost Holdings Ltd	0,8	2,3	-	3,1	4,7
Emprunt Neopost Limited	0,6	1,6	-	2,2	3,2
Autres emprunts	4,3	9,9	-	14,2	21,3
Total	494,4	304,4	-	798,8	593,5

(a) Neopost a conclu le 22 juin 2007 une ligne de crédit revolving multidevises pour un montant équivalent à 750 millions d'euros en remplacement de l'ensemble des lignes de crédit revolving du groupe Neopost annulées à cette occasion (y compris les lignes de leasing). Le taux d'intérêts est indexé sur l'Euribor ou le Libor de la devise concernée sur la période concernée par le tirage plus une marge de 0,20 %. Cette ligne arrive à échéance au mois de juin 2012 pour le notional initial. Grâce à l'exercice d'une option d'extension, la maturité de la dette a été portée à juin 2013 pour un notional de 675 millions d'euros aux conditions financières exprimées ci-dessus. À fin janvier, Neopost utilise cette ligne de financement à hauteur de 350 millions d'euros et de 175 millions de dollars US.

(b) Neopost a conclu le 1^{er} décembre 2006 un Placement Privé auprès des Caisses Régionales du Crédit Agricole. Les deux tranches de cette dette, d'une durée identique, sont remboursables en décembre 2012. Les intérêts payés sur cette dette sont des intérêts structurés qui ont fait l'objet d'un swap à l'émission dont les caractéristiques et la durée sont identiques aux tranches concernées. La dette après swap porte intérêt fixe à 4,0940 %.

(c) Neopost a conclu le 16 septembre 2003 un Placement Privé aux États-Unis composé de trois tranches : la première tranche d'un montant de 175 millions de dollars remboursable en septembre 2010 porte un taux d'intérêts de 4,83 %, la deuxième tranche de 10 millions de dollars a été remboursée en septembre 2008 et portait un taux d'intérêts variable de Libor USD trois mois plus une marge de 0,55 %. Enfin, la troisième tranche d'un montant de 25 millions d'euros est remboursable en septembre 2010 et porte un taux d'intérêts de 4,52 %.

La dette issue des placements privés et la ligne de crédit revolving du groupe Neopost conclues respectivement en septembre 2003, décembre 2006 et en juin 2007 sont soumises à des respects de covenants financiers tels que ratio dette nette/EBITDA et de minimum de capitaux propres.

Les capitaux propres du Groupe ne doivent pas être inférieurs à 400 millions d'euros.

Concernant le placement privé US, le ratio dette nette sur EBITDA est calculé à partir des comptes consolidés du Groupe. L'EBITDA se

calcule en rajoutant au résultat opérationnel courant les charges d'amortissements de la période. Le ratio dette nette/EBITDA doit être inférieur ou égal à 3.

Concernant le placement privé CRPP et la ligne de revolving, le ratio dette nette sur EBITDA est calculé de façon identique et doit être inférieur ou égal à 3,25.

Le non-respect de ces covenants peut entraîner le remboursement anticipé de la dette. Au 31 janvier 2009, l'ensemble des covenants est respecté.

Note 10 Compte de résultat

10-1: RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation de Neopost S.A. s'établit à - 6,1 millions d'euros contre - 5,2 millions d'euros au 31 janvier 2008. Les produits d'exploitation constitués des montants facturés au titre de l'assistance

aux filiales, de la redevance marque et des refacturations de frais payés pour le compte des filiales s'élèvent à 14,7 millions d'euros (12,7 millions d'euros au 31 janvier 2008) et couvrent en partie les charges d'exploitation de 22,8 millions d'euros (18,1 millions d'euros au 31 janvier 2008).

10-2: RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est un gain de 144,4 millions d'euros contre 101,2 millions d'euros l'an passé et se décompose comme suit :

(En millions d'euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Frais financiers sur emprunts externes	(28,9)	(24,3)
Produits nets sur prêts et emprunts internes	6,5	3,5
Dividendes reçus	169,3	143,4
Abandon de créances	(0,5)	(2,6)
Produits financiers externes	0,8	0,7
Résultat net de change et swaps	(4,7)	(7,7)
Dotations à la provision pour pertes de change	-	(9,8)
Reprises sur la provision pour pertes de change	7,4	-
Dotations aux dépréciations et provisions des titres de participation	(7,4)	(2,0)
Reprises sur dépréciations et provisions des titres de participation	1,9	-
Total	144,4	101,2

10-3: RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Lors des cessions d'actions propres, ont été générés des produits exceptionnels sur opérations en capital pour 0,8 million d'euros et des charges exceptionnelles sur opérations en capital pour 6,9 millions d'euros (cessions d'actions propres 2,5 millions d'euros et livraison d'actions gratuites 4,4 millions d'euros).

10-4: IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Neopost S.A. est mère d'un groupe intégré fiscalement au sens des dispositions de l'article 223A du Code général des impôts. Dans ce cadre, Neopost S.A. se constitue seule redevable de l'impôt sur les résultats dû par ses filiales en vue de la détermination du résultat d'ensemble du Groupe. La convention d'intégration fiscale retenue au sein du Groupe est fondée sur le principe de neutralité. Au titre de 2008, un produit d'impôt lié au bénéfice de l'intégration fiscale a été constaté à hauteur de 19,5 millions d'euros (10,5 millions d'euros au 31 janvier 2008).

Le résultat net est positif de 151,7 millions d'euros contre 106,7 millions d'euros au 31 janvier 2008.

Note 11 Informations concernant les entreprises liées

Les informations concernant les entreprises liées se décomposent comme suit :

	31 janvier 2009	participation majoritaire	Dont entreprises liées participation minoritaire
Immobilisations financières	718,2	712,2	6,0
Créances	384,6	384,6	-
Dettes financières	14,2	14,2	-
Charges financières	7,6	7,6	-
Produits financiers	14,1	14,1	-
Dividendes	169,3	168,8	0,5

Note 12 Gestion des risques et instruments financiers

12-1 : RISQUES JURIDIQUES

À ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est suspendu ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

12-2 : RISQUES DE MARCHÉ

La politique de financement est coordonnée par la Direction Financière Groupe. L'ensemble des expositions du Groupe en termes de risque de taux et de risque de change est centralisé au sein de la Trésorerie Groupe.

Risque de liquidité

Les besoins de trésorerie du Groupe, ajoutés au service de sa dette, représentent une part significative de sa marge brute d'autofinancement.

Compte tenu du niveau actuel de son activité, le Groupe considère que sa marge brute d'autofinancement lui permettra de satisfaire le service de sa dette. Cette capacité dépendra néanmoins de la performance future du Groupe, qui est en partie liée à la conjoncture économique que le Groupe ne peut maîtriser. Aucune garantie ne peut donc être donnée quant à la capacité du Groupe à couvrir ses besoins financiers. Les dettes du Groupe (Placements privés et Crédit revolving) sont soumises à des respects de covenants financiers.

Le non-respect de ces covenants peut entraîner le remboursement anticipé de la dette. Au 31 janvier 2009, l'ensemble des covenants est respecté.

Couverture du risque de change

POLITIQUE DE GESTION

Le groupe Neopost a mis en place une politique de centralisation du risque de change ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de change du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Pour chaque position consolidée à gérer, une stratégie de couverture est mise en place simultanément à la fixation d'un cours de référence à défendre. La stratégie de couverture est une combinaison d'instruments de couverture fermes ou optionnels et de position ouverte protégée par des « stop loss ». Ceux-ci sont des niveaux de parité prédéterminés qui doivent déclencher des opérations de couverture lorsqu'ils sont atteints. En conséquence, la stratégie de couverture permet, par construction mathématique, de défendre, dès l'origine, le cours de référence pour l'ensemble de la position en cas d'évolution défavorable des cours.

Neopost s'est assuré les services d'une société de conseil indépendante située à Paris. Cette Société aide Neopost dans sa politique de couverture du risque de change et réalise la valorisation de son portefeuille, ce qui lui assure une continuité des méthodologies et un avis financier indépendant de tout établissement financier.

Neopost S.A., société centralisatrice, délivre des contrats de change à cours garantis aux filiales exposées à un risque de change et retourne ces contrats sur le marché.

POSITION À LA FIN DE L'EXERCICE

Les tableaux suivants représentent la relation de couverture des positions de Neopost S.A. à la clôture de l'exercice.

■ **EXERCICE 2008 : situation des couvertures couvrant des actifs ou passifs financiers inscrits au bilan de Neopost S.A. ou concernant des contrats de change en relation avec l'exercice 2008.**

(En millions)	USD	GBP	CAD	JPY	CHF	NOK	DKK
Actifs financiers Neopost S.A.	4,0	0,1	0,2	0,6	0,1	0,5	-
Contrats de change actifs	41,1	20,9	1,2	22,0	2,3	9,2	-
Total actifs	45,1	21,0	1,4	22,6	2,4	9,7	-
Passifs financiers Neopost S.A.	3,4	0,1	-	-	-	0,2	-
Contrats de change passifs	9,2	48,2	-	-	-	-	0,3
Total passifs	12,6	48,3	-	-	-	0,2	0,3
Position nette avant gestion	32,5	(27,3)	1,4	22,6	2,4	9,5	(0,3)
Couverture Neopost S.A.	(32,6)	26,2	(0,5)	(50,0)	(2,1)	(0,6)	-
Position nette après gestion	(0,1)	(1,1)	0,9	(27,4)	0,3	8,9	(0,3)

Neopost met notamment en place des tunnels d'options symétriques. Pour chacun des tunnels, l'exercice non réciproque des deux options le constituant, en fonction du cours spot et de la date d'échéance, est peu probable. Par conséquent, pour chaque tunnel, une seule des deux options est reprise dans le tableau ci-dessus. Le montant d'engagement de ces options symétriques est de 3,5 millions d'USD à la vente, 0,9 million de GBP à l'achat et 25,0 millions de JPY à la vente.

Neopost met également en place des tunnels d'options asymétriques. Dans le but de refléter l'engagement maximum du Groupe, la partie asymétrique de ce type d'opération est prise en compte dans le tableau ci-dessus. La partie asymétrique par devise est la suivante : 0,9 million de GBP à l'achat, 25,0 millions de JPY à la vente et 3,5 millions d'USD à la vente.

■ **EXERCICE BUDGÉTAIRE 2009 : situation des couvertures pour l'exercice budgétaire 2009.**

(En millions)	USD	GBP	CAD	JPY	NOK	DKK	SEK	CHF
Actifs financiers prévisionnels Neopost S.A.	9,7	2,8	0,9	7,6	1,8	-	0,5	0,4
Contrats de change actifs	145,1	172,3	9,1	224,6	34,0	-	26,1	10,2
Total actifs	154,8	175,1	10,0	232,2	35,8	-	26,6	10,6
Passifs financiers prévisionnels Neopost S.A.	12,4	0,9	-	-	-	-	-	-
Contrats de change passifs	101,7	211,5	-	-	-	6,5	-	5,5
Total passifs	114,1	212,4	-	-	-	6,5	-	5,5
Position nette avant gestion	40,7	(37,3)	10,0	232,2	35,8	(6,5)	26,6	5,1
Couverture Neopost S.A.	(14,5)	7,9	(4,8)	(70,0)	(14,5)	-	-	(4,9)
Position nette après gestion	26,2	(29,4)	5,2	162,2	21,3	(6,5)	26,6	0,2

Neopost met notamment en place des tunnels d'options symétriques. Pour chacun des tunnels, l'exercice non réciproque des deux options le constituant, en fonction du cours spot et de la date d'échéance, est peu probable. Par conséquent, pour chaque tunnel, une seule des deux options est reprise dans le tableau ci-dessus. Le montant d'engagement de ces options symétriques est de 6,0 millions d'USD à la vente, 1,6 million de CAD à la vente, 2,6 millions de GBP à l'achat 3,5 millions de NOK à la vente, 10,0 millions de JPY à la vente et 2,5 millions de CHF à la vente.

Neopost met également en place des tunnels d'options asymétriques. Dans le but de refléter l'engagement maximum du Groupe, la partie asymétrique de ce type d'opération est prise en compte dans le tableau ci-dessus. La partie asymétrique par devise est la suivante : 2,8 millions de GBP à l'achat, 5,0 millions de JPY à la vente, 5,0 millions de NOK à la vente, 1,0 million d'USD à la vente, 0,3 million de CAD à la vente et 1,7 million de CHF à la vente.

4 Comptes sociaux

Notes sur les comptes sociaux

INSTRUMENTS DE COUVERTURE

La couverture des risques de change par la Trésorerie de Neopost s'effectue grâce à l'utilisation d'instruments dérivés contractés de gré à gré avec des contreparties externes. Les instruments dérivés utilisés par la Trésorerie dans le cadre des stratégies de couvertures sont les suivants :

- les dérivés fermes tels que achats et ventes à terme de devises ;
- les dérivés optionnels « plain vanilla » tels que « Put » et « Call » [achats ou ventes] ;

- les dérivés optionnels de seconde génération (avec barrière activante ou désactivante).

CARACTÉRISTIQUES DES INSTRUMENTS

Les instruments en portefeuille ont une durée inférieure à douze mois au 31 janvier 2009. Ces instruments sont listés ci-dessous par typologies et par devises.

EXERCICE 2008 COUVERTURE DES POSITIONS DU BILAN

(Notionnels en millions - Couverture des Flux de Trésorerie)	Achats à terme	Ventes à terme	Options Achat de Put	Options Vente de Call	Options Vente de Put	Options Achat de Call
USD	1,2	26,8	3,5	7,0	-	-
CAD	-	0,5	-	-	-	-
JPY	-	-	25,0	50,0	-	-
NOK	-	0,6	-	-	-	-
CHF	-	2,1	-	-	-	-
GBP	24,4	-	-	-	1,8	0,9

BUDGET 2009 COUVERTURE DES POSITIONS PRÉVISIONNELLES

(Notionnels en millions - Total)	Achats à terme	Ventes à terme	Options Achat de Put	Options Vente de Call	Options Vente de Put	Options Achat de Call
USD	-	7,5	6,0	7,0	-	-
CAD	-	2,9	1,6	1,9	-	-
JPY	-	55,0	10,0	15,0	-	-
NOK	-	6,0	3,5	8,5	-	-
CHF	-	0,7	2,5	4,2	-	-
GBP	2,5	-	-	-	5,9	3,1

VALORISATION DES INSTRUMENTS

Les instruments de couverture se rapportant à l'exercice 2008 ont été intégralement valorisés et comptabilisés à leur valeur de marché au 31 janvier 2009.

Les instruments financiers se rapportant à l'exercice budgétaire 2009 ne sont pas valorisés dans les comptes de Neopost S.A.

RISQUE DE CRÉDIT

Les opérations sont réalisées auprès des 17 institutions bancaires internationales qui participent à la ligne de crédit revolving.

COUVERTURE DES PRÊTS ET AVANCES EN COMPTE-COURANT EN DEVICES ÉTRANGÈRES

Filiale concernée	Prêts/Emprunts/Avance Court Terme	Devise	Montant	Notionnel des instruments financiers
Hasler Inc. ^(a)	Prêt Court Terme	USD	54,4	-
Hasler Financial Services ^(a)	Prêt Court Terme	USD	93,5	-
Neopost Leasing Inc. ^(a)	Prêt Court Terme	USD	58,5	-
Neopost Canada Ltd	Prêt Court Terme	CAD	13,6	13,6
Neopost Canada Ltd	Prêt	CAD	1,9	1,9
Neopost Int. Supply Ltd	Prêt Court Terme	GBP	22,6	
Neopost Ltd	Prêt Court Terme	GBP	38,3	
PFE International Ltd	Avance Court Terme	GBP	2,7	59,4
Neopost AG	Avance Court Terme	CHF	1,0	
Neopost AG	Prêt	CHF	6,1	
Neopost Software & Integrated Solutions AG	Avance Court Terme	CHF	3,0	
Office Systems AG	Prêt Court Terme	CHF	0,5	2,5
Neopost Inc.	Prêt Court Terme	USD	64,5	53,5
Neopost Inc.	Prêt	USD	21,5	21,5
Neopost Inc. ^(a)	Prêt	USD	67,0	-
Mailroom Holding Inc	Prêt Court Terme	USD	1,7	1,5
Neopost Japan Inc.	Prêt Court Terme	JPY	197,5	197,5
Neopost Holdings Ltd	Emprunt	GBP	10,8	10,8
Neopost Ltd	Emprunt	GBP	1,9	1,9
Neopost Norge AS	Prêt Court Terme	NOK	0,3	0,3
Neopost Norge AS	Prêt	NOK	11,8	11,8

(a) Neopost S.A. réalise une couverture naturelle de ces prêts par tirage en USD sur la ligne de revolving.

Couverture de risque de taux

POLITIQUE DE GESTION

Pour limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers, Neopost a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques visant à protéger un taux de financement maximum annuel sur les 3 ans à venir. L'horizon de gestion retenu est glissant, de manière à avoir toujours 3 ans de gestion.

Le Groupe a mis en place une politique de centralisation du risque de taux, ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place. Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette (évolution des tirages sur sa ligne de revolving).

Les instruments financiers sont portés par les entités juridiques ayant inscrit à leur bilan la dette correspondante.

En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couverture sont constituées d'instruments dérivés fermes, d'instruments dérivés optionnels et maintiennent une position ouverte si cela est possible. La valorisation de la position ouverte aux taux à terme du marché ainsi que les taux obtenus par les couvertures en place doivent toujours conduire à protéger le taux de référence. Les stratégies de couverture concernent les trois années de gestion. Toutefois, le niveau de couverture et le poids des différents instruments dérivés peuvent varier d'une année à l'autre, l'objectif étant de garder davantage de possibilité d'optimisation pour les années les plus éloignées.

4 Comptes sociaux

Notes sur les comptes sociaux

Comme pour sa politique de change, Neopost travaille également en matière de risque de taux avec la même société de conseil.

POSITION À LA FIN DE L'EXERCICE

Le tableau suivant représente l'exposition de Neopost S.A. à la clôture de l'exercice.

(En millions)	EUR	USD
Actifs financiers	-	-
Passifs financiers	509,4	353,0
Position nette avant gestion	(509,4)	(353,0)
Dette à taux fixes	158,0	100,0
Couverture	275,0	190,0
Position nette après gestion	(76,4)	(63,0)

CARACTÉRISTIQUES DES INSTRUMENTS

Les instruments en portefeuille sont listés ci-dessous par typologies et par devises.

(Notionnels en millions)	Devises	< 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Échéance > 5 ans
Swap placeur	USD	-	75,0	-
	USD	40,0	50,0	-
Swap emprunteur	EUR	27,5	127,5	-
	USD	-	20,0	-
Vente de Call Swaption	EUR	-	25,0	-
	USD	50,0	30,0	-
Achat de Cap	EUR	37,5	57,5	-
	USD	45,0	100,0	-
Achat de Cap désactivant	EUR	12,5	32,5	-
	USD	5,0	55,0	-
Vente de Floor	EUR	27,5	82,5	-

VALORISATION DES INSTRUMENTS

La valorisation des instruments ci-dessus mentionnés n'est pas prise en compte en comptabilité à ce jour.

À titre d'information, à la clôture de l'exercice, la valorisation des instruments financiers à l'actif est de + 0,3 million d'euros pour les instruments financiers exprimés en euros et de + 0,1 million de dollars US pour les instruments financiers exprimés en dollars US et au passif de + 6,8 millions d'euros pour les instruments financiers

INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Les instruments dérivés utilisés sont standards et liquides. Les instruments suivants sont utilisés :

- instruments dérivés fermes : swap et FRA ;
- instruments dérivés optionnels « plain vanilla » : achat et vente de Cap, achat et vente de Floor (utilisés seuls ou combinés) ;
- instruments dérivés optionnels avec barrière activante ou désactivante : achat et vente de Cap ou de Floor (utilisés seuls ou combinés) ;
- achat et vente de Swaptions (utilisées seules ou combinées).

Les mandats de gestion, les produits de couverture bancaire packagés ainsi que les instruments dérivés introduisant une référence autre que celle du sous-jacent (swap quanto par exemple) sont strictement interdits par les procédures internes.

exprimés en euros et de + 3,1 millions de dollars US pour les instruments financiers exprimés en dollars US.

NANTISSEMENT DES TITRES DE PARTICIPATION

Néant.

ENGAGEMENT REÇUS

Aucun engagement significatif n'a été répertorié à ce jour.

AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Cautions bancaires en faveur de la poste britannique	0,8 million de GBP	0,8 million de GBP
Cautions bancaires en faveur de la poste irlandaise	1,7 million d'EUR	1,7 million d'EUR
Lettre de confort accordée par Neopost S.A. à AIB Bank (Irlande)	0,1 million d'EUR	0,1 million d'EUR

Note 13 Filiales et participations

(En millions)	Capital social	Autres réserves	% détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette d'inventaire	Prêts et avances	Résultat 2008	Chiffre d'affaires 2008	Résultat 2007	Chiffre d'affaires 2007	Dividendes versés
Filiales et participations françaises												
Satas												
Clichy	4,60	13,1	100,00 %	61,0	-	61,0	-	13,3	107,5	10,4	102,9	8,0
Neopost France												
Nanterre	84,00	22,3	100,00 %	133,9	-	133,9	0,1	15,0	134,3	15,7	133,9	13,2
Mail Finance												
Arcueil	9,50	24,4	90,00 %	8,6	-	8,6	49,1	7,1	15,3	9,9	15,3	-
Diva												
Cavaillon	0,04	6,3	100,00 %	2,5	-	2,5	-	1,0	6,2	0,9	6,3	-
Dynapost												
Montrouge	1,60	5,1	35,00 %	2,4	-	2,4	-	1,5	-	1,5	-	0,5
Neopost Industrie S.A.												
Bagneux	22,00	5,1	100,00 %	0,04	-	0,04	0,2	3,8	36,6	6,1	49,9	0,01
Mail Services												
Nanterre	2,50	0,6	100,00 %	2,5	-	2,5	0,1	3,8	40,7	3,6	40,0	3,2
Neopost NBG ID												
Cavaillon	0,04	0,1	100,00 %	4,6	-	4,6	-	0,1	5,2	-	-	-
Neopost ID												
Cavaillon	0,04	-	100,00 %	0,04	-	0,04	-	-	-	-	-	-
Filiales et participations étrangères												
Mailroom Holding BV												
Drachten, Pays-Bas	€ 18,15	€ (7,9)	100,00 %	€ 26,0	-	€ 26,0	-	€ 35,0	Néant	€ 30,0	Néant	€ 35,0
Neopost SPRL												
Bruxelles, Belgique	€ 0,52	€ 6,5	100,00 %	€ 0,5	-	€ 0,5	-	€ 1,9	€ 14,4	€ 2,1	€ 13,5	€ 2,0
Neopost Srl												
Milan, Italie	€ 0,01	€ 2,3	100,00 %	€ 1,3	-	€ 1,3	€ 8,3	€ 0,8	€ 13,9	€ 0,8	€ 12,9	-
Neopost SL												
Barcelone, Espagne	€ 0,00	€ (0,2)	100,00 %	€ 0,0	-	€ 0,0	€ 1,2	€ (0,2)	€ 1,0	€ 0,0	€ 1,1	-
Neopost Ireland Ltd												
Dublin, Irlande	€ 0,05	€ 3,8	100,00 %	€ 1,0	-	€ 1,0	-	€ 1,5	€ 9,8	€ 1,5	€ 9,3	-
Mailroom Equipment Ltd												
Dublin, Irlande	€ 0,5	-	100,00 %	€ 4,6	€ (4,6)	-	-	-	-	-	-	-
Neopost Finance Ireland Ltd												
Dublin, Irlande	€ 15,00	€ 0,9	100,00 %	€ 15,0	-	€ 15,0	€ 11,5	€ 2,2	€ 2,3	-	-	-
Neopost AG												
Schlieren, Suisse	CHF 0,40	CHF 0,2	100,00 %	€ 9,7	-	€ 9,7	CHF 6,2	CHF 2,5	CHF 20,3	CHF (0,4)	CHF 6,0	-
Neopost Software & Integrated Solutions AG												
Rüti, Suisse	CHF 0,10	CHF 3,9	100,00 %	€ 9,3	-	€ 9,3	-	CHF 0,8	CHF 7,1	CHF 1,9	CHF 7,6	-
Office Systems Mailroom Solutions AG												
Dattwil, Suisse	CHF 0,30	CHF 0,3	100,00 %	€ 2,8	-	€ 2,8	CHF 0,5	CHF (1,2)	CHF 1,5	-	-	-

4 Comptes sociaux

Notes sur les comptes sociaux

(En millions)	Capital social	Autres réserves	% détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette d'inventaire	Prêts et avances	Résultat 2008	Chiffre d'affaires 2008	Résultat 2007	Chiffre d'affaires 2007	Dividendes versés
Neopost GmbH & Co.KG												
Munich, Allemagne	€ 2,57	€ 3,2	100,00 %	€ 38,8	-	€ 38,8	€ 7,1	€ 3,1	€ 60,2	€ 1,9	€ 51,1	-
Neopost Verwaltungs- & Co.KG												
Munich, Allemagne	€ 0,30	€ 4,3	100,00 %	€ 3,3	-	€ 3,3	-	€ 0,0	Néant	€ 0,2	Néant	-
Rena GmbH												
Munich, Allemagne	€ 0,25	€ 1,5	100,00 %	€ 5,9	-	€ 5,9	€ 2,2	€ 0,2	€ 4,5	-	-	-
Neopost (Holdings) Ltd												
Romford, Royaume-Uni	£ 48,84	£ 79,0	100,00 %	€ 77,9	-	€ 77,9	-	£ 85,2	Néant	£ 65,2	Néant	£ 95,0
PFE International Ltd												
Loughton, Royaume-Uni	£ 0,73	£ 7,0	100,00 %	€ 33,7	-	€ 33,7	-	£ 4,5	£ 7,7	-	-	-
Neopost Inc.												
Hayward, Californie												
États-Unis	\$ 0,00	\$ 22,9	100,00 %	€ 74,6	-	€ 74,6	\$ 154,6	\$ 6,1	\$ 226,9	\$ 6,7	\$ 233,2	-
Mailroom Holding Inc.												
Milford, États-Unis	\$ 30,0	\$ 24,4	100,00 %	€ 34,3	-	€ 34,3	-	\$ 2,9	\$ 61,6	\$ 3,6	\$ 60,4	-
Neopost Japan												
Tokyo, Japon	¥ 60,0	¥ 58,7	100,00 %	€ 3,1	-	€ 3,1	¥ 197,9	¥ 35,4	¥ 616,3	¥ 16,1	¥ 445,7	-
Neopost Canada Ltd												
Markham, Canada	CAD 7,15	CAD 4,9	100,00 %	€ 5,8	-	€ 5,8	CAD 15,7	CAD 0,9	CAD 32,8	CAD 1,0	CAD 32,9	-
Neopost Norge AS												
Oslo, Norvège	NOK 26,40	NOK 3,5	100,00 %	€ 1,4	-	€ 1,4	NOK 12,7	NOK 2,2	NOK 83,1	NOK 2,5	NOK 74,2	-
Neopost Sverige AB												
Bromma, Suède	SEK 0,1	SEK 3,4	100,00 %	€ 4,9	-	€ 4,9	-	SEK 1,8	SEK 40,0	-	-	-
Neopost India												
Inde			100,00 %	€ 0,1	-	€ 0,1	-	-	-	-	-	-

Note 14 Rémunération des mandataires sociaux et des administrateurs

La rémunération brute des mandataires sociaux et des administrateurs est donnée dans le présent document de référence en pages 107 à 109 :

Note 15 Effectifs

L'effectif moyen de Neopost S.A. a été de 26 personnes au cours de l'exercice.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Neopost S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre du test annuel de perte de valeur des immobilisations financières telles que décrites par la note 2. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

PERONNET & ASSOCIES

Olivier Péronnet

ERNST & YOUNG et Autres

Philippe Diu

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 janvier 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

I. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

II. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Contrats de retraite collective

Le bénéfice des trois plans de retraite suivants adoptés le 3 octobre 2006 a été maintenu pour Monsieur Denis THIERY, Directeur Général et Monsieur Jean-Paul VILLOT, Président :

- plan de retraite à cotisations définies mis en place en 2001 pour les salariés de votre Société, moyennant une cotisation égale à 5 % du salaire brut dans la limite de 5 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale ;
- plan de retraite supplémentaire à cotisations définies ayant pour objet la constitution et le service d'une retraite par capitalisation à la date de cessation de l'activité professionnelle pour les cadres dirigeants, moyennant une cotisation égale à 3 % du salaire brut dans la limite de 8 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale ;
- plan de retraite ouvert au bénéfice des cadres dirigeants qui leur garantit, sous réserve notamment de présence dans les effectifs à la date de liquidation des pensions de retraite dans le régime d'assurance vieillesse, un niveau de pension égal à 1 % de la rémunération de référence par année pleine d'ancienneté déduction faite des rentes fournies par les autres régimes de retraite supplémentaires. Le nombre d'années d'ancienneté pris en compte ne pourra être supérieur à 30 ans. La rémunération de référence sera égale à la moyenne des salaires bruts des deux dernières années civiles précédant la cessation d'activité.

Contrats d'assistance générale

Dans le cadre de contrats d'assistance générale, Neopost S.A. facture à ses filiales des services dans les domaines industriels, commerciaux et administratifs à hauteur de 0,6 % de leur chiffre d'affaires total budgété.

À ce titre, votre Société a enregistré un produit de 7 528 060 € pour l'exercice clos le 31 janvier 2009.

Contrats de licence de marques

Dans le cadre de contrats de licence de marques, Neopost S.A. facture à ses filiales des redevances à hauteur de 0,5 % de leur chiffre d'affaires externe budgété pour l'utilisation des marques Neopost.

À ce titre, votre Société a enregistré un produit de 3 791 454 € pour l'exercice clos le 31 janvier 2009.

Intégration fiscale

L'intégration fiscale a généré un produit d'impôt de 19 427 278 € pour l'exercice clos le 31 janvier 2009.

Neopost S.A. est mère d'un groupe intégré fiscalement au sens des dispositions de l'article 223A du Code général des impôts depuis le 1^{er} février 1997.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 29 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

PERONET & ASSOCIES

Olivier Péronnet

ERNST & YOUNG et Autres

Philippe Diu

5 **Gouvernement d'entreprise**

Le Conseil d'administration	102
Le Président	102
Les autres membres du Conseil d'administration	102
Les Comités	104
Comité des rémunérations	104
Comité d'audit	104
Comité de nominations	104
Règlement intérieur	105
Équipe de direction	106
Rémunérations des dirigeants et des administrateurs	107
Équipe dirigeante	107
Administrateurs	107
Président	108
Directeur Général	109
Options de souscription ou d'achat d'actions	110
Actions gratuites	110
Plan d'Épargne d'Entreprise	110

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a pour mission de déterminer les orientations de la Société et de veiller à leur mise en œuvre.

Le Président

■ **Jean-Paul Villot** (64 ans) a rejoint Neopost S.A. en septembre 1995 comme Directeur Général Adjoint, et a ensuite été nommé Président-Directeur Général de Neopost S.A. en septembre 1996. Diplômé de l'École des Mines et de l'IAE, Jean-Paul Villot a occupé diverses fonctions en France et à l'étranger dans les domaines commerciaux et de direction générale chez Bull et Schlumberger. De 1991 à son arrivée dans le Groupe, il a été Directeur Général et membre du Comité de direction du fabricant hollandais de photocopieuses Océ. Il était en charge d'environ la moitié de l'activité de ce Groupe multinational. Suite à la mise en œuvre des dispositions de la loi NRE, Jean-Paul Villot a été confirmé dans ses fonctions de Président-Directeur Général. Le Conseil d'administration, en date du 23 mars 2007, a décidé la séparation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général. Cette décision a été effective le 19 juin 2007 ; Jean-Paul Villot conservant alors la Présidence du Conseil d'administration.

Le mandat d'administrateur du Président a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31 janvier 2007.

Autres mandats dans le Groupe : administrateur de Neopost BV (Pays-Bas), membre du Conseil de surveillance de Neopost Technologie BV (Pays-Bas).

Autres mandats : membre du Conseil de surveillance de X'Ange Capital (France), Atria Capital Partenaires (France).

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Président de Neopost Inc. (États-Unis) jusqu'en 2006 et administrateur d'Océ France jusqu'en 2008.

Jean-Paul Villot détient 223 011 actions Neopost au 31 janvier 2009.

Les autres membres du Conseil d'administration

■ **Henk Bodt** (71 ans) a été Vice-Président du groupe Philips, en charge des activités Consumer Electronics, Business Electronics, Medical Systems et Semiconductors. Auparavant Henk Bodt était Président d'Océ, première entreprise européenne du secteur des copieurs et des imprimantes. Henk Bodt est administrateur de Neopost S.A. depuis juin 1999.

Autres mandats dans le Groupe : Néant.

Autres mandats : Néant.

Autres mandats sur les 5 dernières années : administrateur d'A.S.M.L. (Pays-Bas), de D.S.M. (Pays-Bas) et de Delft Instruments (Pays-Bas).

Le mandat de Henk Bodt sera soumis à renouvellement lors de l'Assemblée Générale du 7 juillet 2009.

Henk Bodt détient 2000 actions Neopost au 31 janvier 2009.

■ **Jacques Clay** (61 ans) est aujourd'hui Président-Directeur Général de Perigee S.A. (France), éditeur français de logiciels pour la conception et la production de publications commerciales digitales et analogiques ; il est en outre Président de Oleastrat SAS. Il a passé la plus grande partie de sa carrière chez Hewlett Packard, en Europe et aux États-Unis, où il a été en charge de plusieurs divisions internationales. Il a en particulier développé la division PC de HP qui a atteint plusieurs milliards de dollars, la hissant à la troisième place du secteur. Jacques Clay est administrateur de Neopost S.A. depuis janvier 2003. Il a été jusqu'en avril 2007 Président-Directeur Général de Polyspace Technologie, éditeur de logiciel de vérification, vendue en avril 2007 à The MathWorks Inc. (États-Unis).

Autres mandats dans le Groupe : Néant.

Autres mandats : Président du Conseil de surveillance de Advestigo S.A. (France) depuis 2004 et administrateur de Wstore Europe S.A.

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Président-Directeur Général de Polyspace Technologies (France) depuis juillet 2006 et jusqu'en avril 2007, Administrateur de Asterop S.A. (France, septembre 2007-Janvier 2008), Vice-Président du Conseil de surveillance de Takasic SA (France) de 2002 à 2004 et Président du Conseil de surveillance de Netquartz S.A. (France), à partir de 2002 et jusqu'à la vente de la Société à Wstore Europe SA en 2004.

Jacques Clay détient 1 000 actions Neopost au 31 janvier 2009.

■ **Cornelius Geber** (57 ans) est actuellement Membre du Conseil d'administration de nombreuses sociétés allemandes et internationales. Auparavant, il a effectué des missions de conseil auprès de la Direction Générale de la Poste Allemande et occupé le poste de Président du Conseil d'administration de la société de transport Kühne & Nagel AG & Co (Allemagne) entre 1993 et 1999. Il fait partie du Conseil consultatif de l'Association Allemande pour la Logistique. Cornelius Geber est administrateur de Neopost S.A. depuis juillet 2002.

Autres mandats dans le Groupe : Néant.

Autres mandats : associé gérant de GC Beteiligung und Management GmbH (Allemagne), Directeur de GC Beteiligungs und Management AG (Suisse) et Vice-Président du Conseil de Inconso AG (Allemagne),

Autres mandats sur les 5 dernières années : administrateur de Cargofresh AG (Allemagne), membre du Conseil de surveillance de Friedrich Grohe AG & Co KG, de Ifco Systems N.V. et Président du Conseil de Ponaxis AG et de Paul Günther Logistik AG (Allemagne), Directeur Général de Celanese Europe Holding GmbH (Allemagne), administrateur de Celanese AG (Allemagne), de Kiala S.A. (Belgique).

Cornelius Geber détient 1 230 actions Neopost au 31 janvier 2009.

■ **Michel Guillet** (64 ans) a été Associé-Gérant de BC Partners jusqu'en 2005, la société Conseil des fonds d'investissement BC European Capital dont il a été l'un des fondateurs en 1987. Auparavant, il a occupé diverses fonctions de direction, dont celle de Président de la division réfrigération commerciale de Thomson et Directeur Général de Lohr, fabricant de véhicules de transport d'automobiles. Michel Guillet est administrateur de Neopost S.A. depuis septembre 1997.

Autres mandats dans le Groupe : Néant.

Autres mandats : administrateur de Investir & Partenaire pour le Développement à Port Louis (Maurice) et de I&P Management, Port Louis (Maurice).

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Directeur Général puis Président de LMBO Europe SAS (France) jusqu'en 2004, administrateur de Novalis SAS (France) de 2002 à 2003, administrateur de Finalin SA (Luxembourg) en 2002.

Michel Guillet détient 515 actions Neopost au 31 janvier 2009.

■ **Éric Licoys** (70 ans) est actuellement Président de l'association ACG France. Il a fait une grande partie de sa carrière dans le monde bancaire. Il a entre autres été Directeur Général de la Banque Occidentale pour l'Industrie et le Commerce, Administrateur Directeur Général de la Compagnie Financière Barclays, puis Président de Fonds Partenaire Gestion et Gérant de Lazard Frères & Compagnie. De 1999 à 2002, il fut Administrateur Directeur Général de Vivendi Universal et Président de l'AFIC, (Association Française des Investisseurs en Capital). Éric Licoys est Administrateur de Neopost S.A. depuis juillet 2003.

Autres mandats dans le Groupe : Néant.

Autres mandats : Président du Conseil de surveillance de Groupe Moniteur Holding (France), de MB Électronique SA, de Polly, Président de Cocifas SAS, et membre du Conseil de surveillance de Citizen Capital.

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Président du Conseil de surveillance de Marathon (anciennement Finhera, France), Président du Conseil d'administration de Financière Photo Europe, administrateur de Intermediate Capital Group (ICG) (Royaume-Uni) et de Banque Eurofin-HSBC.

Le mandat d'Éric Licoys sera soumis à renouvellement lors de l'Assemblée Générale du 7 juillet 2009.

Éric Licoys détient 1 860 actions Neopost au 31 janvier 2009.

■ **Michel Rose** (65 ans) ancien Directeur Général Délégué de Lafarge en charge des activités ciment et retraité depuis le 1er mai 2008. Il est entré dans le groupe Lafarge en 1970 et y a occupé de nombreux postes de direction. Il a été notamment Directeur Général Adjoint en charge des Ressources Humaines et de la Communication puis de la division Biotechnologie, il a pris ensuite la Direction Générale des activités Nord américaines. Michel Rose est administrateur de Neopost depuis juillet 2005.

Autres mandats dans le Groupe : Néant.

Autres mandats : administrateur de Lafarge Maroc, Unicem (Nigéria), de Malayan Cement (Malaisie) et de Essilor International (France). Michel Rose est également Président de la Fondation de l'École des Mines de Nancy.

Michel Rose détient 296 actions Neopost au 31 janvier 2009.

■ **Denis Thiery** (53 ans) est Directeur Général du groupe Neopost. Il a rejoint le Groupe en 1998 comme Directeur Financier. Il a été nommé Directeur Général le 19 juin 2007. De 1991 à 1997, il était Directeur Financier de Moorings, un leader mondial de la location de bateaux de plaisance, basé aux États-Unis. De 1984 à 1991, il a occupé plusieurs fonctions au sein de Wang France avant de devenir Directeur Financier en 1989. Sa carrière a débuté comme auditeur chez Coopers & Lybrand en France et aux USA. Denis Thiery est diplômé de HEC.

Autres mandats dans le Groupe : administrateur de Mailroom Holding BV (Pays-Bas), Neopost ID (France), Neopost Irlande Limited, Neopost Finance (Irlande) Ltd., Neopost Ltd, Neopost SRL et Neopost Finance SRL (Italie), de Neopost Norge AS (Norvège), et Mailroom Holding Inc. (États-Unis), Neopost Ltd (Royaume-Uni). Il est membre du Conseil de surveillance de Neopost Technologies BV (Pays-Bas), Cogérant de Neopost Finance BVBA, Président et administrateur de Neopost Finance Limited (Royaume-Uni).

Autres mandats : Néant.

Denis Thiery détient 68 650 actions Neopost au 31 janvier 2009.

■ **Agnès Touraine** (52 ans) dirige Act III Consultants, société de conseil dédiée aux stratégies de croissance qu'elle a fondé en 2003. Au cours de sa carrière elle a occupé diverses fonctions chez McKinsey et dans le groupe Lagardère. Elle a ensuite occupé le poste de Directeur Général des activités Edition et Jeux Vidéos chez Havas avant de devenir PDG de Vivendi Universal Publishing. Agnès Touraine est diplômée en 1978 de Sciences Po Paris et de la faculté de droit de Paris I. En 1981, elle a obtenu un MBA à la Columbia University Business School.

Autres mandats dans le Groupe : Néant

Autres mandats : Agnès Touraine est Administrateur indépendant de Cable & Wireless et ITV à Londres, de la Fondation de France. Elle est aussi au Conseil de la French American Foundation, de l'Idate et au bureau du Women's Forum.

Agnès Touraine détient 153 actions Neopost au 31 janvier 2009.

Le Conseil d'administration a tenu 5 réunions au cours de l'exercice 2008, avec un taux d'assiduité de 93,5 %.

La durée du mandat de chaque administrateur est limitée à trois ans. Le nombre d'administrateurs âgés de plus de 70 ans ne peut pas dépasser le tiers des administrateurs en exercice. La limite d'âge du Président est fixée à 65 ans.

Il n'existe pas d'administrateur élu parmi les salariés. Il n'existe aucun lien familial entre les administrateurs. Aucun administrateur n'a fait l'objet de condamnation pour fraude ou sanction publique prononcée au cours des cinq dernières années. Aucun administrateur n'a été impliqué dans une faillite alors qu'il était membre d'un Conseil d'administration, d'un organe de direction ou de Conseil de surveillance au cours des cinq dernières années.

Il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels pour les mandataires sociaux et les dirigeants entre leurs devoirs à l'égard de Neopost et d'autres intérêts ou devoirs auxquels ils pourraient être tenus.

Au cours des cinq dernières années, aucun des mandataires sociaux n'a fait l'objet de condamnation pour fraude, faillite, mise sous séquestre ou liquidation, incrimination et/ou sanction publique

officielle, empêchement d'agir ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires prononcées.

Il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, clients fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'un des mandataires sociaux a été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre la Direction Générale.

Le Comité de nominations émet annuellement un avis sur l'indépendance des membres du Conseil d'administration au regard des critères définis par les rapports Viénot et Bouton ; et tel que précisé par le règlement intérieur du Conseil d'administration (cf. page 112 pour la définition de l'administrateur indépendant). *Le dernier avis a été rendu lors du Conseil d'administration du 31 mars 2009. Il a confirmé que parmi les administrateurs siégeant au Conseil au 31 janvier 2009, six étaient indépendants du Groupe, suite au non-renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Raymond Svider lors de l'Assemblée Générale en date du 8 juillet 2008.*

En matière d'évaluation des travaux du Conseil se reporter au rapport du Président sur le contrôle interne page 113.

Les Comités

Comité des rémunérations

Composé de Messieurs Cornelius Geber, Éric Licoys administrateurs indépendants, et de Michel Guillet, le Comité a pour mission d'émettre des propositions au Conseil d'administration en matière de jetons de présence, de rémunération des dirigeants du Groupe, d'attribution d'options d'achat ou de souscriptions d'actions et d'attribution d'actions gratuites.

Ce Comité s'est réuni 2 fois en 2008, avec un taux de présence de 100 %.

Comité d'audit

Composé de Messieurs Henk Bodt, Jacques Clay administrateurs indépendants, et de Raymond Svider jusqu'au 8 juillet 2008, le Comité a pour mission de :

- donner un avis sur la nomination ou le renouvellement des Commissaires aux comptes ;
- s'assurer de l'indépendance et de l'objectivité des Commissaires aux comptes ;
- s'assurer du choix du référentiel de consolidation des comptes, de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés ou sociaux,

ainsi que du traitement adéquat des opérations significatives au niveau du Groupe ;

- s'assurer auprès de la Direction Générale que l'ensemble des communications légales et financières auprès des autorités boursières sont régulièrement accomplies ;
- évaluer le degré de satisfaction des Commissaires aux comptes dans la qualité des informations reçues des services de la Société dans l'exercice de leur mission et recueillir les commentaires du management quant au degré de sensibilité des Commissaires aux comptes aux affaires du Groupe et à son environnement ;
- examiner toute information portée à sa connaissance quant aux opérations et transactions de la Société soulevant un problème d'éthique, et quant aux transactions qui selon leur nature et la personne concernée feraient apparaître un conflit d'intérêts ;
- attirer l'attention du Conseil sur les améliorations qui ont été faites ou qui restent à réaliser quant aux méthodes de contrôle interne.

Ce Comité s'est réuni 2 fois en 2008, avec un taux de présence de 100 %.

Comité de nominations

Le Conseil d'administration dans sa séance du 1^{er} avril 2003 a décidé de créer un Comité de nominations.

Ce Comité, composé de Messieurs Cornelius Geber, Éric Licoys, administrateurs indépendants et de Messieurs Jean-Paul Villot et Michel Guillet, a pour attribution :

- proposer la définition d'administrateur indépendant ;
- pour autant que de besoin émettre un avis sur l'indépendance d'un administrateur et suggérer au Conseil des évolutions éventuelles de sa composition ;
- présélectionner les candidats au Conseil selon les critères suivants :
 - indépendance, compétence, motivation, disponibilité,

- adéquation avec la composition actuelle et l'évolution souhaitable du Conseil,
- maintien du juste nombre d'administrateurs indépendants au sein du Conseil ;
- présélectionner le futur Président-Directeur Général ;
- examiner toutes questions relatives aux droits et obligations des membres du Conseil d'administration.

Ce Comité s'est réuni 2 fois en 2008, avec un taux de présence de 100 %.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil d'administration a été adopté par le Conseil d'administration du 30 mars 2004.

Le règlement intérieur a pour objectif de fixer la mission, les modalités de fonctionnement du Conseil d'administration ainsi que les droits, les engagements et les pratiques de recrutement de ses membres, dans les limites de leurs compétences réelles, afin d'assurer la pérennité de l'entreprise, son développement harmonieux et d'optimiser dans la durée la création de valeur au profit des actionnaires, des salariés et des divers partenaires de la Société.

Il est approuvé et modifié par seule décision du Conseil d'administration.

Sont annexés au règlement intérieur :

- le règlement du Comité de nominations ;
- le règlement du Comité des rémunérations ;
- le règlement du Comité d'audit ;
- la définition de l'administrateur indépendant donnée par le Comité des nominations du 14 janvier 2004 ;
- la charte de l'actionnaire dirigeant.

Outre les missions dévolues par la loi et les statuts, le Conseil approuve les choix stratégiques, les budgets, les acquisitions et cessions significatives, les restructurations et s'assure de la qualité, de la fiabilité des informations financières et non financières et de la communication faite aux actionnaires.

Le Conseil d'administration est notamment sollicité sur :

- l'approbation du rapport du Président, l'organisation et la préparation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne ;
- la définition de l'administrateur indépendant ;
- la politique de rémunération des cadres dirigeants du Groupe ;
- sur les modifications nécessaires au règlement des différents Comités.

Les Comités spécialisés, dans ce cadre, font des propositions au Conseil, chacun dans leur domaine.

Le règlement intérieur définit les droits et les engagements des administrateurs insistant en particulier sur l'assiduité, la confidentialité des informations véhiculées, le droit d'information de l'administrateur et les restrictions en matière d'intervention sur le titre Neopost.

Il fixe à quatre le nombre minimum de réunions à tenir par exercice et à une année de jetons de présence la valeur minimum des actions Neopost à détenir par chacun des administrateurs.

- Il précise enfin les règles de retranscription des procès-verbaux des réunions.

L'intégralité du règlement intérieur est disponible sur le site Internet du Groupe à l'adresse suivante : www.neopost.com/investors/regulated_information/#

Équipe de direction

L'équipe de direction a essentiellement pour mission de participer à l'élaboration des choix stratégiques du Groupe et d'en coordonner la mise en œuvre à l'échelon mondial. Elle comprend, pour l'exercice 2008, les personnes suivantes :

Jean-Paul Villot	Président du Conseil d'administration
Denis Thiery	Directeur Général
Bertrand Dumazy	Directeur Financier
Gérard Keraval	Europe et Export
Dennis Lestrangle ^(a)	Amérique du Nord
Dennis Gilham	Relations postales et partenariats
Henri Dura	Marketing stratégique
Bernard Duret	Chef de projet de l'intégration de PFE
Chris Hockey	Ressources Humaines
Alain Midowski	Juridique
Philippe Boulanger	Technique
Jean-François Labadie	Chaîne d'approvisionnement
Enno Ebels ^(b)	Neopost Software & Integrated Solutions
Alain Férard ^(b)	Neopost Logistics Systems Europe

(a) Dennis Lestrangle a remplacé Patrick Nangle en tant que Directeur des Opérations en Amérique du Nord.

(b) Jos Van Stratum a quitté sa fonction de Directeur de la branche « Neopost Logistics System ». Cette branche a été scindée. Enno Ebels est devenu Directeur de la division « Software & Integrated Solutions » et Alain Férard est devenu Directeur de la division « Neopost ID ».

À l'exception de Jean-Paul Villot et Denis Thiery, aucun des membres de l'équipe dirigeante ne siège au Conseil d'administration de Neopost S.A.

Rémunérations des dirigeants et des administrateurs

Équipe dirigeante

La rémunération brute de l'équipe de direction, y compris le Président, Monsieur Jean-Paul Villot et le Directeur Général, Monsieur Denis Thiery, est la suivante :

(En milliers d'euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Rémunération de l'équipe dirigeante		
Rémunération fixe	2 869,2	2 225,3
Rémunération variable	1 208,2	1 238,5
Avantages en nature	141,8	132,5
Jetons de présence	15,0	22,5
Valorisation de stock-options	970,2	1 047,3
Valorisation d'attribution de titres donnant accès au capital	2 890,2	3 957,7
Retraites*	2 255,6	1 608,7

Du fait de changements organisationnels, l'équipe dirigeante comprend 14 personnes contre 10 en 2007.

* Dont 646,6 milliers d'euros relatifs à la quote-part des droits acquis au titre de 2008 contre 170,7 milliers d'euros pour 2007.

La partie variable est déterminée en fonction de la réalisation des objectifs de chiffre d'affaires, de résultats opérationnels et de besoin en fonds de roulement du Groupe. Les montants de rémunération variable figurant dans le tableau ci-dessus sont les montants versés l'année n au titre de l'année n-1.

Administrateurs

(En euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Jetons de présence		
Jean-Paul Villot	-	15 000
Henk Bodt	37 000	40 000
Jacques Clay	32 000	35 000
Cornelius Geber	37 000	40 000
Michel Guillet	32 000	32 000
Éric Licoys	37 000	40 000
Michel Rose	24 000	27 000
Raymond Svider	16 000	29 000
Denis Thiery*	15 000	7 500
Agnès Touraine	27 000	16 500
Total	257 000	282 000

* Déduit de la rémunération variable.

Les modalités de calcul des rémunérations des administrateurs sont les suivantes :

- jetons de présence de base : 15 000 euros par an,
- jetons de présence d'assiduité : 3 000 euros par séance,
- membres de Comités (le Comité des nominations et des rémunérations comptant pour un seul Comité) : 5 000 euros par an,
- présidence d'un Comité : 5 000 euros supplémentaires par an.

Mis à part, Messieurs Villot et Thiery dont les rémunérations sont détaillées dans les paragraphes ci-dessous, les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération autre que les jetons de présence de Neopost S.A.

Neopost se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP/MEDEF en décembre 2008, sauf en matière de non cumul d'un mandat social et d'un contrat de travail, cf page 114.

Président

(En euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Rémunération de Jean-Paul Villot		
Rémunération fixe brute	300 000	483 334
Rémunération variable brute	250 938	670 400
Jetons de présence	-	15 000
Avantages en nature	4 811	2 744
Total	555 749	1 171 478
Valorisation de stock-options	394 785	504 131
Valorisation de titres donnant accès au capital	516 867	1 435 541

OPTION DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE

Date du Plan	Nombre d'options levées	Prix d'exercice	Date levée	Type de levée	Année d'attribution
14/01/2003	12 000	32,03	03/04/2008	Levée simple	2003
14/01/2004	20 000	41,53	03/04/2008	Levée simple	2004
14/01/2004	20 000	41,53	16/12/2008	Levée simple	2004

ACTIONS GRATUITES ATTRIBUÉES AU PRESIDENT ENTRE LE 01/02/2008 ET 31/01/2009

Date du Plan	Valorisation	Nombre d'actions attribuées	Date d'acquisition	Date de disponibilité
05/07/2006	30 942 €	1 500	02/04/2010	02/04/2012

La rémunération du Président est uniquement composée d'une partie fixe. Depuis juin 2007, date à laquelle la séparation des fonctions entre Président et Directeur Général a été effective, sa rémunération a été fixée à 300 000 euros. À partir de janvier 2009, le Président ne bénéficiera plus de nouvelles attributions d'actions gratuites ou de stock-options. Les montants de rémunération variable figurant dans le tableau ci-dessus sont les montants versés l'année n au titre de l'année n-1, c'est-à-dire quand le Président avait encore un rôle exécutif.

En matière de retraite, le Président bénéficie d'un plan de retraite à cotisations définies (article 83 du Code général des impôts) d'une contribution globale de 8 % de sa rémunération et d'un plan de retraite à prestations définies (article 39 du Code général des impôts) avec

un engagement de rente de 1 % de la rémunération par année de service plafonné à un maximum de 30 % (cette rente étant versée après déduction de celles servies par les régimes de cotisations définies en vigueur).

Il n'existe ni prêts ni garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction.

Il n'existe pas d'engagements post-mandats tels qu'éléments de rémunération, indemnités ou avantages pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux.

En application de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, les déclarations sur opérations sur titres Neopost faites par Jean-Paul Villot ont été diffusées à l'AMF et mises sur le site Internet Groupe.

Directeur Général

(En euros)	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Rémunération de Denis Thiery		
Rémunération fixe brute	400 000	283 597
Rémunération variable brute	126 602	77 929
Jetons de présence	15 000	7 500
Avantages en nature	7 146	2 744
Total	548 748	371 770
Valorisation de stock-options	233 324	140 943
Valorisation de titres donnant accès au capital	578 040	807 492

OPTION DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE

Date du Plan	Nombre d'options levées	Prix d'exercice	Date levée	Type de levée	Année d'attribution
14/01/2003	8 000	32,03	21/07/2008	Levée simple	2003

La rémunération du Directeur Général comprend une partie fixe et une partie variable. La rémunération fixe 2009 du Directeur Général à été portée à 500 000 euros. La rémunération variable est assise sur les résultats du Groupe en matière de chiffre d'affaires, de marge opérationnelle et les capitaux employés. Les montants de rémunération variable figurant dans le tableau ci-dessus sont les montants versés l'année n au titre de l'année n-1. Au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2009, le Directeur Général a réalisé une performance de 104,3 % des objectifs fixés. En conséquence, sa rémunération variable s'établit à 278 272 euros (y compris les jetons de présence). Après une période de transition probante depuis sa prise de fonction mi-2007, le Comité des Rémunérations a proposé de porter à compter de l'exercice 2009/2010 la part variable de la rémunération du Directeur général, à 100 % de sa rémunération fixe en cas d'atteinte des objectifs fixés, et à 150 % maximum en cas de dépassement des objectifs.

Les jetons de présence sont perçus à raison du mandat social que Denis Thiery exerce dans la holding du Groupe.

En matière de retraite, le Directeur Général bénéficie d'un plan de retraite à cotisations définies (article 83 du Code général des impôts) d'une contribution globale de 8 % de sa rémunération et d'un plan de retraite à prestations définies (article 39 du Code général des impôts) avec un engagement de rente de 1 % de la rémunération par année de service plafonné à un maximum de 30 % (cette rente étant versée après déduction de celles servies par les régimes de cotisations définies en vigueur).

Il n'existe ni prêts ni garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction.

Il n'existe pas d'engagements post-mandats tels qu'éléments de rémunération, indemnités ou avantages pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux.

En application de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, les opérations sur titres Neopost faites par Denis Thiery ont été diffusées à l'AMF et mises sur le site Internet Groupe.

Options de souscription ou d'achat d'actions

Les plans suivants ont été approuvés :

Date de l'Assemblée Générale	Nombre d'options attribuées	Durée de l'autorisation
9 février 2000	1 200 000	38 mois
9 juillet 2003	900 000	38 mois
5 juillet 2006	960 000	38 mois

Ces options de souscription ou d'achat d'actions sont attribuées au Comité de direction et aux salariés présentant les meilleurs potentiels.

Le Groupe considère que deux personnes répondent au critère de dirigeant tel que décrit dans l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, à savoir une personne ayant le pouvoir de prendre des

décisions de gestion et concernant la stratégie de l'entreprise et ayant accès régulier à des informations privilégiées concernant Neopost, directement ou indirectement. Il s'agit de Messieurs Jean-Paul Villot, Président du Conseil et de Denis Thiery, Directeur Général.

Le détail de ces plans de souscription figure en pages 61 à 63 du présent document de référence.

Actions gratuites

L'Assemblée Générale du 5 juillet 2006 a autorisé l'attribution d'actions gratuites, existantes ou à émettre pour un nombre n'excédant pas 320 000 actions, sur une période de 38 mois. Les attributions réalisées sont décrites en page 64 du présent document de référence.

Plan d'Épargne d'Entreprise

Un Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE) de Groupe a été mis en place par Neopost S.A. en septembre 1998. Peuvent adhérer au PEE groupe Neopost, les salariés de Neopost S.A. ou des sociétés françaises qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, à condition de bénéficier d'une ancienneté d'au moins six mois.

Un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) a été créé et agréé le 19 janvier 1999 par la Commission des Opérations de Bourse, afin de gérer les sommes reçues dans le cadre du PEE groupe Neopost. Le FCPE groupe Neopost investit les sommes ainsi

recueillies principalement en actions de Neopost S.A. et les avoirs sont bloqués pendant une période de cinq ans, sauf cas légaux de disponibilité anticipée.

L'Assemblée Générale des Actionnaires de Neopost S.A. réunie le 8 juillet 2008 a délégué au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet d'émettre, en une ou plusieurs fois, pendant une période de 5 ans, des actions réservées aux salariés adhérents notamment au PEE groupe Neopost, dans la limite d'un montant nominal maximum de 600 000 euros.

6 **Rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne**

Rapport du Président	112
Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration	112
Contrôle interne du groupe Neopost	115
Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président	123

Rapport du Président

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration vous présente son rapport sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société.

Sous la responsabilité du Conseil d'administration, il revient à la Direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. C'est donc en particulier sous l'impulsion du Président du Conseil d'administration et sous la supervision du Directeur Général et des membres du Comité de direction que les travaux spécifiques décrits dans ce rapport sont menés. Le présent rapport est également présenté et discuté annuellement en Conseil d'administration.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

En application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP et le MEDEF en décembre 2008, est celui auquel se réfère la Société pour l'élaboration du présent rapport.

Ce code peut notamment être consulté sur le site internet du Medef : www.medef.fr.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 7 de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le présent rapport précise les dispositions du Code de gouvernement d'entreprise qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

Composition du Conseil d'administration

La composition détaillée du Conseil d'administration est décrite au chapitre « Gouvernement d'entreprise » du document de référence.

Conformément au règlement intérieur, au moins deux tiers des administrateurs sont indépendants (en l'occurrence, six sur neuf au sens de la définition donnée par le rapport conjoint AFEP/MEDEF d'octobre 2003 sur « Le Gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » et validée par le Comité des nominations le 14 janvier 2004 :

« Est indépendant un administrateur qui n'a aucune relation avec Neopost, son Groupe ou sa Direction, de nature à compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ».

Cette définition est complétée par l'inventaire des cas incompatibles (salarié ou mandataire social de Neopost ou d'une société du Groupe, client, fournisseur, banquier d'affaires ou banquier de financement significatifs, administrateur ayant un lien familial proche avec un

mandataire social, ayant la qualité d'administrateur depuis plus de 12 ans, Commissaire aux comptes de l'entreprise au cours des cinq années précédentes, etc.).

Les mandats de chaque administrateur sont également détaillés au chapitre « Gouvernement d'entreprise » du document de référence.

Depuis 2007, après délibérations et suite aux réflexions menées avec le Comité des nominations, le Conseil d'administration a décidé de modifier la structure de direction de la Société en dissociant les fonctions de Président et de Directeur Général. Le Président se consacre désormais d'avantage à des sujets de gouvernance et d'orientation à long terme tandis que le Directeur Général se voit confier la responsabilité de la Direction du Groupe et de la mise en œuvre de son modèle de développement.

Le Directeur Général a été nommé administrateur par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juillet 2007.

Au cours de l'exercice 2007, un nouvel administrateur membre actif de l'IFA (« Institut Français des Administrateurs ») a été nommé.

De plus, au cours de l'exercice 2008, suite à la démission d'un administrateur, un nouvel administrateur a été proposé par le Comité des nominations et sa candidature sera soumise à l'Assemblée Générale du 7 juillet 2009.

Rôle du Conseil d'administration

Les rôles et missions du Conseil sont décrits au chapitre « Gouvernement d'entreprise » du document de référence. Les modalités de fonctionnement du Conseil, les droits, les engagements et les pratiques de recrutement de ses membres dans les limites de leurs compétences réelles sont définies dans le règlement intérieur. Celui-ci détaille également ses missions et les opérations pour lesquelles son approbation est nécessaire.

Fonctionnement du Conseil d'administration

En complément des informations fournies dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise », il faut noter que le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice (le règlement intérieur fixe le nombre minimal de séances à quatre par exercice comptable). Le taux d'assiduité moyen ressort à 93,5 %.

Parmi les thèmes discutés lors de ces séances, on peut citer en particulier :

Stratégie Groupe

- les perspectives à 5 ans du Groupe ;
- la procédure budgétaire : présentation du projet de budget 2008 ;

- les perspectives 2008, les résultats trimestriels ;
- la situation de la trésorerie et de la dette, les dividendes, le lancement et le suivi des programmes de rachat d'actions ;
- la réorganisation de la distribution aux Etats-Unis ;
- l'examen des projets d'acquisition et les acquisitions en cours.

Gouvernement d'entreprise

- l'examen des principes du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/Medef, l'évolution du contrôle interne et le tableau 2009 des « Green and Red Periods » (voir section « Déontologie Boursière » du présent rapport) ;
- le renouvellement de mandats d'administrateur venant à échéance : Messieurs Michel Rose, Raymond Svider et Cornélius Geber ;
- la répartition des jetons de présence au titre de l'exercice 2008 ;
- la nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant, le cabinet Auditex ;
- les règlements et la composition des Comités du Conseil ;
- le résultat des travaux du Comité d'audit ;
- le résultat des travaux du Comité des rémunérations ;
- le résultat des travaux du Comité des nominations.

Il est à noter que les litiges en cours sont systématiquement présentés et discutés lors du Conseil.

Les documents d'informations concernant l'ordre du jour des réunions sont adressés par la Direction dans les meilleurs délais dès leur finalisation, soit plusieurs jours avant la réunion. Le Président du Conseil d'administration, le Directeur Général, le Directeur Administratif et Financier et le Directeur Juridique procèdent à une revue croisée de leurs documents avant présentation au Conseil.

Le règlement intérieur rappelle que cette obligation d'information du Président du Conseil ou du Directeur Général s'accompagne également de l'engagement de chaque administrateur à s'informer et réclamer en temps utile au Président les informations nécessaires à sa compréhension sur les points de l'ordre du jour, à se rendre disponible et à consacrer du temps et l'attention nécessaire à ses fonctions.

Les missions et membres des Comités spécialisés (d'audit, des rémunérations et des nominations) sont présentés dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise ». Le règlement de ces Comités est intégré au règlement intérieur du Conseil d'administration.

Poursuivant les actions engagées depuis l'exercice 2005 en matière de bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise, Neopost a diffusé à tous ses administrateurs un questionnaire d'auto-évaluation du fonctionnement et des pratiques au sein du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2006.

Ce questionnaire s'inspirait des 40 propositions présentées par l'IFA (Institut Français des Administrateurs) dans son cahier

blanc du 19 octobre 2005 (« Partager les meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise »). Sur la base des avis et suggestions collectées, des plans d'action ont été mis en place et, en 2008, il a été notamment décidé :

- la sélection d'un nouvel administrateur basé sur les critères liés à cette auto-évaluation ;
- la tenue d'une séance spécifique d'approfondissement des axes stratégiques majeurs au-delà de la revue annuelle de la stratégie du Groupe.

Outre la revue qui sera faite par le Comité d'audit en 2009, les risques sont examinés par le Conseil d'administration avant toute décision majeure (nouvelles acquisitions, réorganisations, allocation de crédits...) et suivis par la suite. Les risques sont abordés de manière plus transverse par le Conseil lors de l'établissement du plan à trois ans, cycle au cours duquel :

- le Directeur Général du groupe Neopost présente l'environnement de l'activité (réglementation postale, tendances du marché, concurrence...);
- le Directeur Administratif et Financier présente la stratégie du Groupe et les objectifs financiers (par pays, par métier...).

Les risques sont également identifiés dans le cadre de la préparation et de la présentation du budget.

Rôle du Comité des rémunérations

Le Conseil est assisté d'un Comité des rémunérations qui se réunit au moins deux fois par an et dont les rôles et missions sont décrits au chapitre « Gouvernement d'Entreprise » du document de référence.

Au sein du Conseil d'administration, le Comité des rémunérations, constitué de trois administrateurs indépendants, a pour mission d'émettre des propositions au Conseil d'administration en matière de rémunération des dirigeants du Groupe et d'attribution d'options d'achat ou de souscriptions d'actions. Sur ces bases, et conformément au règlement intérieur, le Conseil d'administration « vérifie [...] la politique de rémunération des cadres dirigeants du Groupe et son adéquation aux conditions du marché, ainsi que la communication donnée aux actionnaires quant à la rémunération des dirigeants ». Puis il prend les décisions nécessaires pour fixer cette rémunération.

Mode de calcul de la rémunération des mandataires sociaux

Rémunération du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général

La rémunération brute du Président du Conseil d'administration de Neopost S.A. est fixe. La rémunération du Directeur Général de Neopost S.A. est constituée d'une partie fixe et d'une partie variable déterminée chaque année par le Conseil d'administration sur la base des propositions du Comité des rémunérations.

La partie variable versée en 2008 a été déterminée en fonction de la réalisation d'objectifs précis en matière de chiffre d'affaires, de résultat opérationnel et de besoin en fonds de roulement du Groupe.

Chacun de ces critères est affecté d'un coefficient de pondération, révisé d'une année sur l'autre lors des délibérations du Comité des rémunérations. En outre, cette partie variable se situe dans une fourchette exprimée en pourcentage de la rémunération fixe, dans la limite d'un plafond prédéfini.

En matière de retraite, le Président du Conseil d'administration et le Directeur Général bénéficient d'un plan de retraite à cotisations définies (article 83 du Code général des impôts), d'une contribution globale de 8 % de sa rémunération et d'un plan de retraite à prestations définies (article 39 du Code général des impôts), avec un engagement de rente de 1 % de la rémunération par année de service (cette rente étant versée après déduction de celles servies par les régimes de cotisations définies en vigueur).

S'agissant de la recommandation de l'Afep/Medef sur le non-cumul d'un mandat social et d'un contrat de travail (recommandation s'appliquant aux mandats confiés après le 6 octobre 2008, date à laquelle elle a été rendue publique, et lors du renouvellement des mandats confiés antérieurement à cette date, sur appréciation du Conseil d'administration ou de surveillance), elle n'est pas applicable pour l'exercice 2008 au groupe Neopost. Néanmoins, le Conseil d'administration n'a pas retenu cette disposition du Code de gouvernement d'entreprise au regard des spécificités du management de Neopost qui est issu du salariat du Groupe. De plus, les contrats de travail du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général en exercice sont suspendus et ces contrats ne contiennent aucune clause concernant diverses indemnités de départ.

Rémunération des administrateurs

Depuis 2007, par délibération du Conseil d'administration sur proposition du Comité des rémunérations, la politique de rémunération des administrateurs a été modifiée.

Cette nouvelle politique a introduit une notion d'assiduité. Elle a revu par ailleurs à la baisse le montant des jetons de présence de base et a prévu une rémunération supplémentaire liée à la présidence d'un Comité.

La rémunération des administrateurs s'établit comme suit :

- jetons de présence de base : 15 000 € par an ;
- jetons de présence d'assiduité : 3 000 € par séance ;
- membre de Comités : 5 000 € par an et ce conformément au règlement intérieur qui prévoit que « la participation d'un administrateur à un Comité peut justifier une augmentation de ses jetons de présence sur décision du Conseil d'administration » ;
- présidence d'un Comité : 5 000 € supplémentaires par an.

À l'exception du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général (dont la rémunération est détaillée dans la section « Gouvernement d'Entreprise » du présent rapport) les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération de la part de Neopost S.A. en dehors des jetons de présence.

Il n'existe ni prêts ni garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction.

Déontologie boursière

En matière de déontologie boursière, le règlement intérieur définit les droits et les engagements des administrateurs, en insistant en particulier sur la confidentialité des informations recueillies, et les restrictions en matière d'intervention sur le titre Neopost.

Neopost dispose en effet d'une « charte de déontologie boursière » dont l'objet est de « définir les règles d'intervention des mandataires sociaux, des personnes assimilées et des collaborateurs informés sur les titres Neopost. ». Cette charte a été renforcée en 2007 pour tenir compte des évolutions réglementaires au niveau européen :

- rappel des lois et règlements en vigueur en matière de déontologie boursière ainsi que les sanctions administratives et/ou pénales attachées ;
- définition des notions clés (information privilégiée, collaborateurs informés, etc.) ;
- rappel des obligations de confidentialité à la charge des mandataires sociaux, personnes habilitées ou collaborateurs informés ;
- précisions sur les règles d'abstention de transaction boursière en fournissant en annexe un calendrier des périodes vertes au cours desquelles les transactions sur titres sont autorisées « Tableau Red and Green Periods » ;
- précisions par souci de transparence et de prudence, sur les obligations déclaratives auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en fournissant en annexe un modèle type de déclaration ;
- rappel des dispositions particulières relatives aux stock-options et aux actions gratuites.

Chaque mandataire social, collaborateur informé ou personne assimilée signe une lettre d'engagement attestant avoir pris connaissance de la charte de déontologie boursière et s'engage à en respecter les termes.

La Direction Juridique est chargée de veiller au respect de la charte au sein de Neopost S.A. et a ainsi après la transposition de directives européennes au cours de l'exercice 2008, mis à jour cette charte et informé les personnes concernées qui le solliciteraient. Une revue des personnes assujetties à cette charte est réalisée annuellement.

L'Assemblée Générale du 5 juillet 2006 a autorisé, sur une période de 38 mois, l'attribution d'actions gratuites, existantes ou à émettre pour un nombre n'excédant pas 320 000 actions, ainsi que l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions pour un nombre n'excédant pas 960 000 actions. Les attributions réalisées sont décrites en pages 61 et 64 du présent document de référence.

Elles sont effectuées sur la base des recommandations du Comité des rémunérations.

Concernant les options, le critère essentiel d'attribution est le potentiel de contribution future du bénéficiaire aux résultats de l'entreprise. Concernant l'octroi d'actions gratuites, plusieurs objectifs sont poursuivis :

- attraction et rétention de forts potentiels ;
- reconnaissance d'une performance exceptionnelle ;
- engagement et motivation forte aux résultats de l'entreprise à travers d'un plan particulier d'actions gratuites dites de Co-investissement basé sur la performance future du Groupe.

De nouveaux plans de stock-options et d'actions gratuites ont été mis en place en février 2009 pour les mandataires sociaux et élargis aux cadres dirigeants ayant une influence sur les résultats du Groupe, incluant des critères de performances internes et externes conformément aux recommandations AFEP/Medef.

Rôle du Comité d'audit

Le Conseil est assisté d'un Comité d'audit qui se réunit au moins deux fois par an et dont les rôles et missions sont décrits au chapitre « Gouvernement d'Entreprise » du document de référence.

Ses membres ont tous une expérience professionnelle de très haut niveau dans de grands groupes et font partie de Comités d'audit dans d'autres sociétés. Le Comité d'audit a aussi été impliqué dans la démarche de revue des processus de contrôle interne comptable et financier de la filiale américaine Neopost Inc.

Les ordres du jour des deux réunions du Comité d'audit de l'exercice 2009 comporteront des points de validation sur le plan d'audit interne et sur les programmes de contrôle interne planifiés durant l'exercice (Comité de mars 2009) et des points de suivi des programmes réalisés par l'audit interne (Comité de septembre 2009).

Enfin, le Comité d'audit prendra connaissance de la cartographie des risques annuellement.

Contrôle interne du groupe Neopost

Cette section, après avoir donné la définition du contrôle interne retenue par Neopost et précisé la démarche mise en œuvre pour la production du présent rapport, détaille les grands dispositifs du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe et indique les perspectives ouvertes sur ces sujets.

Définition du contrôle interne

Le contrôle interne est défini dans le groupe Neopost et dans ses filiales comme un processus mis en œuvre par le Conseil d'administration, les dirigeants et le personnel destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants : la fiabilité des informations financières ; la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur, l'application des instructions fixées par la Direction Générale, le bon fonctionnement des processus internes de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les

risques d'erreurs et de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Démarche mise en œuvre par le Président pour la production du rapport

Dans le cadre de sa démarche de structuration du contrôle interne, Neopost s'appuie sur le cadre de référence publié par l'AMF en janvier 2007 et a utilisé, pour l'établissement du présent Rapport, le guide de mise en œuvre de cette recommandation.

Neopost s'est inscrit, dès le premier trimestre 2007, dans une approche visant à la prise en compte du Cadre de Référence AMF, notamment autour des cinq composantes du contrôle interne définies comme :

- l'organisation et les modes opératoires ;
- la diffusion des informations en interne ;
- la gestion des risques ;
- les activités de contrôle ;
- le pilotage du contrôle interne.

Le « guide d'application » joint au cadre de référence AMF a été examiné au cours de l'exercice 2007 et dans une optique d'amélioration continue du dispositif de contrôle interne, Neopost a mis l'accent sur le contrôle interne comptable et financier en 2008 en se référant notamment à ce guide.

Le plan du présent rapport détaille successivement la situation du contrôle interne de Neopost au regard des cinq composantes décrites dans le Cadre de Référence de l'AMF.

L'organisation et les modes opératoires

La première composante de Cadre de Référence AMF a pour vocation de mettre en place « une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates et s'appuyant sur des procédures, des systèmes d'information, des outils et des pratiques appropriées. »

Cet élément constitutif de l'environnement de contrôle interne se compose de l'ensemble des éléments destinés à définir le cadre général dans lequel l'ensemble des salariés exerce leur activité. Il fournit la « tonalité d'ensemble » de l'organisation par rapport au contrôle en général.

S'organiser et se structurer

L'ORGANISATION

De part sa présence directe dans quatorze pays et indirecte dans près de quatre-vingts pays, le Groupe a adopté une organisation territoriale décentralisée qui s'appuie sur :

- le Comité exécutif Groupe, constitué de dix-neuf membres et dont le rôle est de participer à l'élaboration de la stratégie du Groupe et d'en assurer le pilotage. Il valide l'ambition du Groupe

à moyen terme, établit les axes prioritaires de progrès et identifie les domaines d'expertises à venir et les synergies. Il se réunit au minimum trois fois par an ;

- le « Staff » Groupe, constitué de 12 membres, pour l'essentiel faisant partie du Comité exécutif Groupe, dont le rôle est d'assurer la mise en place des objectifs et moyens cohérents avec la stratégie, d'assurer le suivi opérationnel de la réalisation de ces objectifs et de prendre au niveau du Groupe les décisions courantes. Il se réunit en moyenne tous les quinze jours ;
- le management renforcé au niveau de chaque filiale, dont le Comité de direction est responsable de la mise en œuvre de la stratégie ainsi que de la bonne maîtrise des aspects opérationnels liés aux activités de son périmètre. Cette organisation permet une prise en compte optimale des spécificités locales, notamment en matière de réglementation postale et de compréhension des marchés ;
- le management local est relayé dans les domaines stratégiques par des équipes de coordination chargées d'assurer une application homogène des politiques Groupe au niveau international, de gérer les grands projets fonctionnels et enfin, de promouvoir et coordonner les initiatives individuelles (Marketing, Services, Ressources Humaines, Juridique et Informatique).

RESPONSABILITÉS ET DÉLÉGATION

Le Groupe a formalisé un modèle de limitation des pouvoirs des Présidents-Directeurs Généraux/CEO des entités légales qui répertorie les décisions spécifiques nécessitant l'approbation préalable du Conseil d'administration ou de l'organe équivalent dans chaque pays concerné.

La structure décentralisée de Neopost et sa taille « humaine » (environ 5 300 salariés) font que le management du Groupe laisse une grande latitude aux filiales pour définir (et formaliser, le cas échéant) les rôles et responsabilités des collaborateurs. Il est du ressort de chaque responsable (notamment via un « on-boarding program » propre à chaque filiale, lors de l'embauche de nouveaux salariés) de présenter à son subordonné les devoirs qu'il doit remplir vis-à-vis de la structure.

Les organigrammes, largement diffusés, permettent à chacun de situer les échelons de responsabilité au sein de la filiale et, au-delà, au niveau du Groupe. Il est à noter que des descriptions de poste existent en général sur 2 à 3 échelons de reporting, sur la base desquelles sont définis les objectifs individuels, les évaluations annuelles et les plans de suppléance/succession en cas de vacance du poste.

Il existe un manuel des procédures comptables et financières (largement refondu et mis à jour en 2008) sur les flux les plus critiques (voir section « Manuel des procédures comptables et financières » du présent Rapport), avec prise en compte du principe de la séparation des tâches.

Les délégations de responsabilités entre les Présidents de filiales et leurs principaux subordonnés directs ont été refondues en 2007, notamment pour intégrer les dernières réglementations en matière de responsabilité pénale. Aux échelons inférieurs, le niveau

de formalisation des subdélégations est plus variable (mais, en principe, toujours soumis à l'accord du Président), dans une optique de souplesse et de réactivité pour la structure dans sa configuration actuelle.

En matière de systèmes d'information, Neopost applique la règle de séparation entre les fonctions de support aux systèmes et les fonctions opérationnelles. Ceci passe par une revue annuelle par un prestataire extérieur des profils existants sur les applications clés impactant la production des comptes (SAP et Oracle notamment) et la définition de plans d'actions.

Développer et gérer les compétences

Pour soutenir sa stratégie de développement, le Groupe investit dans le développement de ses managers et l'implication de ses équipes.

Le Groupe recherche et développe pour ses collaborateurs les qualités suivantes :

- compétences managériales et entrepreneuriales ;
- valeurs éthiques et d'intégrité ;
- capacités de « vision » et d'initiative ;
- expertises spécifiques dans les domaines du futur ;
- capacité de travail en groupe.

La politique de ressources humaines est animée au travers d'une fonction centrale, attachée plus particulièrement au suivi des équipes de management et aux politiques de rémunération globale. Ces politiques sont ensuite déclinées dans les entités opérationnelles sous le contrôle d'un responsable au niveau local. Les points marquant du contrôle interne sont :

- fixation des objectifs annuels et revue mensuelle des performances par la Direction Générale évaluées selon un ensemble de critères précis et documentés ;
- identification des potentiels afin de favoriser les opportunités de développement et d'identifier les hommes clés du Groupe ;
- élaboration de plan de succession pour tous les postes clés du Groupe ;
- application de règles précises définissant les rémunérations et validation systématique des rémunérations allouées au management en lien avec des comparaisons externes ;
- élaboration concertée de solutions permettant de combler les besoins du Groupe en termes de compétences dans les domaines stratégiques ;
- actualisation permanente des compétences notamment sur le top management avec un dispositif spécifique, l'Université Neopost, développée en partenariat avec l'école des Hautes Études Commerciales (HEC) à Jouy-en-Josas ;
- programme en partenariat avec HEC sur l'innovation et l'esprit entrepreneurial pour les managers et dirigeants.

Les ressources humaines sont gérées de manière décentralisée, dans le respect des réglementations propres à chaque pays. Depuis 2008, chacun des managers des filiales dispose d'un volet RH dans le Manuel des Procédures qui a été refondu. Les principaux domaines couverts sont :

- les relations avec les partenaires sociaux ;
- les définitions de fonction et l'évaluation professionnelle ;
- les politiques de rétribution ;
- l'appréciation de la performance ;
- les systèmes d'information RH ;
- le suivi de la formation & le développement professionnel.

Les filiales sont responsables de l'organisation des formations pour leurs propres salariés. Des formations spécifiques peuvent être mises en place au niveau du Groupe, notamment pour des projets transverses. La fonction centrale s'attache à la diffusion des meilleures pratiques ainsi qu'à l'animation de ce réseau « Ressources Humaines ». Ainsi, en matière de formation des non-managers, il a été convenu en liaison avec les DRH des filiales, de constituer un recueil de ces formations afin de favoriser leur diffusion dans les autres filiales et pour augmenter leur traçabilité.

La Direction des Ressources Humaines Groupe a réitéré en juin & juillet 2008 l'enquête dite « Engagement Survey », initiée en 2006 auprès des salariés, pour évaluer le niveau d'implication et les axes d'amélioration.

L'enquête a été pilotée par un cabinet de consultants extérieurs, Hewitt Associates. Elle a une nouvelle fois conduit à un très bon taux de retour.

Les résultats aident la Direction du Groupe à identifier et à privilégier les domaines où les salariés pensent qu'il est possible d'accroître leur degré de motivation et d'engagement en direction des objectifs de l'entreprise, pays par pays.

Ces plans d'actions ont été intégrés aux suivis effectués lors des revues opérationnelles mensuelles dans les filiales. Un point d'avancement est également évoqué systématiquement lors des road-shows managériaux.

Les résultats de l'enquête sont pris en compte dans l'élaboration de plans stratégiques par les filiales du Groupe.

Les systèmes d'information

Le Directeur des Systèmes d'Information (DSI) a pour principale responsabilité d'assurer la coordination et la cohérence de la stratégie du Groupe pour les systèmes d'information ainsi que l'application de la politique du Groupe au niveau local. Il anime un réseau de responsables des Systèmes d'Information dans les filiales, qui reportent également à leur Président de filiale respectif.

Sous sa responsabilité, le plan d'harmonisation des systèmes est en cours de déploiement dans les filiales.

Sur le plan de la sécurité des systèmes, les procédures Groupe, dûment formalisées et diffusées sont conformes à la norme ISO 17799. L'efficacité des programmes de toutes les filiales du Groupe est mesurée grâce à ces procédures.

Sur la base de ces procédures, des audits dans les différentes filiales ont été réalisés par les responsables Sécurité Informatique ou par des prestataires externes spécialisés. Ces audits ont permis d'identifier des plans d'actions pour 2009 qui sont suivis en central par le Directeur des Systèmes d'Information.

Il a été décidé fin 2008 de recruter un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Informations Groupe (RSSI Groupe) qui reportera au DSI Groupe et sera en charge de la définition et de l'application des politiques de sécurité dans le Groupe. L'une de ses principales missions sera de fédérer l'ensemble des référentiels de sécurité (politique interne de sécurité, recommandations des Commissaires aux comptes, audit postaux...) afin d'élaborer une référence unique par rapport à laquelle les filiales devront s'évaluer et définir des plans de progrès.

Les plans de secours/plans de continuité sont en place sur les principales filiales. Le plan d'harmonisation des systèmes permettra à terme aux filiales moins importantes de se développer à partir des systèmes des filiales les plus importantes. Des pannes sont régulièrement simulées dans les centres serveurs des filiales pour tester les capacités de reprise des systèmes.

Des systèmes de pare-feu permettent de contrôler les tentatives de connexion à distance émanant de personnes non autorisées. Les tentatives d'intrusion font l'objet d'un suivi régulier de la part de la DSI. Par ailleurs, des tests sont également effectués par des prestataires externes afin de mesurer l'efficacité du système de protection et faire évoluer les procédures et contrôles mis en place. Les programmes d'antivirus sont mis à jour périodiquement.

Concernant le niveau de satisfaction des utilisateurs en matière de systèmes d'information, des « Service Level Agreements » (SLA) sont progressivement mis en place entre les Directions Informatiques et les filiales et entre les filiales afin de garantir notamment la disponibilité des systèmes. En 2008 un SLA a ainsi été élaboré et signé sur l'application de reporting Hyperion.

Définir le cadre de référence éthique : « Nos Principes et nos Valeurs »

Le Groupe s'appuie sur des valeurs fortes (la « Neopost Way »), tout en préservant la diversité qui fait sa richesse.

CHARTRE D'ÉTHIQUE DU GROUPE

Le Groupe dispose d'une Charte d'éthique disponible sur l'Intranet, qui s'applique à l'ensemble des employés.

Elle est distribuée à tout salarié rejoignant le Groupe le jour de son embauche.

En matière de comportement, c'est l'axe central autour duquel Neopost organise son développement. Cette Charte décline les

valeurs et les standards que le Groupe souhaite promouvoir. À ce titre, le contrôle interne est présenté comme une composante des principes d'organisation du Groupe.

Le Code d'éthique du Groupe pose les grands principes pour permettre une déclinaison dans les filiales et permettre à chacune de le compléter par les rappels nécessaires concernant l'observation des cadres réglementaires locaux et des pratiques en vigueur.

SUIVI RÉGULIER DU RESPECT DE L'ÉTHIQUE

Dans le cadre de la promotion d'une bonne conduite professionnelle, la Direction Groupe effectue des visites spécifiques dans les filiales (au moins une fois par an) pour échanger avec les responsables opérationnels, identifier leurs attentes, répondre à leurs questions et renforcer les messages clés sur le respect de l'éthique et les devoirs d'information à relayer auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Chaque filiale a ses propres mesures disciplinaires, avec recours hiérarchique pour le salarié. Si le management local est amené à prendre des sanctions, ce sera principalement sur la base de la réglementation locale. S'il n'existe pas, au niveau du Groupe, de dispositif d'alerte comparable au « whistleblowing » américain, il est à noter que, eu égard à la brièveté des lignes hiérarchiques au sein du Groupe, les détections ou présomptions d'entorses aux règles internes sont susceptibles de remonter très rapidement à la Direction Générale.

La Direction Générale est soucieuse de la protection de l'anonymat des personnes qui signaleraient des manquements potentiels aux procédures du Groupe.

En matière de communication vers les salariés, outre les canaux de diffusion habituels (implication du Comité d'entreprise, intranet NeoPortal, affichage, journal interne, newsletters...), Neopost a déployé un système d'alerte par courrier électronique, avertissant automatiquement les destinataires des changements enregistrés sur le site Intranet du Groupe.

FORMATION À L'ÉTHIQUE

Après les effectifs commerciaux des filiales nord-américaines et françaises, le programme de formation à l'éthique continue à se décliner dans les autres filiales.

GESTION DE LA DIVERSITÉ

Une charte du recrutement qui édicte les grands principes à respecter a été mise en place au niveau du Groupe afin de sensibiliser tous les acteurs du recrutement. Cette démarche s'inscrit dans le projet de responsabilité sociale et sociétale du Groupe « Plus près de nos clients, Plus près de notre communauté ». Elle permet également aux membres des équipes ressources humaines d'échanger leurs meilleures pratiques sur cette thématique. À cet égard, la Direction des Ressources Humaines Groupe va constituer un recueil de ces initiatives afin de mieux illustrer ce projet.

La diffusion des informations en interne

La deuxième composante de Cadre de Référence AMF a pour vocation de mettre en place les éléments nécessaires à « la diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ».

La communication au niveau du Groupe

INFORMER, COMMUNIQUER ET PILOTER L'ACTIVITÉ

Plan stratégique à 3 ans, fixation des objectifs et procédures budgétaires, implication directe de la Direction Générale sont des éléments majeurs du pilotage managérial.

Un plan stratégique présentant les objectifs et les orientations à trois ans est réalisé chaque année au cours du second semestre selon un processus itératif de propositions de la part des filiales. Le plan stratégique est finalement consolidé puis validé par le Comité exécutif. Ce document est utilisé comme base pour la préparation des objectifs et des budgets annuels mensualisés.

Les budgets sont élaborés par chaque filiale, sur la base d'une procédure diffusée tous les ans par la Direction Financière Groupe.

Une fois approuvés en local puis en central, ces budgets sont utilisés comme base de discussion lors des revues opérationnelles mensuelles (« Operational Reviews ») en présence du Directeur Général et du Directeur Administratif et Financier Groupe ou du Directeur des Opérations de la zone géographique concernée et du Contrôleur de Gestion Groupe.

Ces « Operational Reviews » permettent de s'assurer de l'adéquation des actions entreprises par chacune des entités avec la stratégie, les objectifs annuels et les projets spécifiques menés au sein du Groupe. Durant ces réunions sont en outre discutés les résultats du mois, les prévisions ainsi que les plans d'action en cours et à mettre en œuvre. Leur calendrier est fixé et communiqué à tous les dirigeants concernés un an à l'avance ; leur contenu est, dans une grande mesure, standardisé. En amont de ces réunions, un processus similaire est décliné au sein des filiales, durant lequel les Comités de direction contrôlent les résultats des responsables opérationnels de leur périmètre.

Le reporting mensuel est élaboré par chacune des filiales selon un modèle commun. Il inclut des données financières, opérationnelles ainsi que des indicateurs de mesure de la performance par activité.

Au cours de l'exercice 2008, un renforcement des outils de reporting et de contrôle budgétaire a été mis en place avec de nouveaux indicateurs de mesure de la performance (indicateur IT) ainsi qu'une mise à jour régulière des forecasts financier et de production.

Ces indicateurs permettent de faire le lien entre une gestion efficace des activités et les objectifs stratégiques du Groupe.

Les données chiffrées sont systématiquement comparées à celles de l'année précédente, au budget et aux prévisions actualisées.

Toutes les variations significatives doivent être expliquées et faire l'objet de plans d'actions précis pour lesquels un responsable est nommé et un délai de réalisation fixé.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

La communication financière a pour but d'informer objectivement les actionnaires et de promouvoir l'image financière de l'entreprise auprès de tout actionnaire existant ou potentiel, de tout acteur du marché financier et, plus généralement, du public.

La communication financière s'adresse à un public diversifié majoritairement composé d'investisseurs institutionnels. À ce titre, toute communication financière est préalablement revue par le Directeur Général et le Directeur Administratif et Financier avant diffusion à l'extérieur du Groupe.

Cette communication s'appuie sur l'organisation périodique de « road shows » en France (10 jours), au Royaume-Uni (9 jours), en Amérique du Nord (15 jours) et dans le reste de l'Europe (10 jours), sur des présentations de groupe (8) ainsi que sur des rendez-vous « one-on-one » avec des analystes financiers et gérants de fonds (plus de 300 rendez-vous en 2008).

Lors de ces manifestations le Directeur Général, le Directeur Administratif et Financier et le Directeur Relations Investisseurs sont les seuls interlocuteurs habilités à échanger avec des actionnaires et analystes.

Le manuel de procédures comptables et financières détaille les procédures à mettre en œuvre afin de produire l'information communiquée et définit les responsabilités en la matière.

Gérer les risques

La troisième composante de Cadre de Référence AMF a pour vocation de créer « un système visant à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la Société et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ».

L'analyse des risques

Une analyse des risques et des opportunités liées à l'environnement externe du Groupe est réalisée chaque année lors de l'élaboration du plan stratégique à trois ans.

Dans le cadre d'une organisation décentralisée du Groupe, les dirigeants des entités opérationnelles sont responsables de l'identification et de l'appréciation des risques liés aux activités qu'ils supervisent. Les résultats de leurs analyses, communiqués à la Direction Générale, sont revus et discutés dans le cadre des « Operational Reviews ». Lors de ces réunions, la mise en évidence des zones à risques (les « Red Flags ») est une pratique systématique.

La politique de gestion des risques est décrite dans le chapitre « Gestion des Risques » du document de référence.

La cartographie des risques

La démarche d'analyse des risques a été formalisée pour la première fois en 2004 avec l'établissement d'une cartographie des risques majeurs par processus.

En outre, d'autres plans d'actions ont été prolongés depuis l'année 2007, notamment les groupes de travail transverses entre les filiales, constitués sur les sujets suivants :

- suivi des réglementations postales locales (voir la section « Gestion des réglementations postales » dans le présent Rapport) ;
- respect de l'environnement (voir la section « Environnement » dans le présent Rapport) ;
- systèmes d'information (voir la section du même nom dans le présent Rapport).

Ainsi différents plans d'actions ont été mis en place au niveau du Groupe, sous la responsabilité de personnes clairement identifiées et sont suivis sur une base régulière au plus haut niveau du management du Groupe. En l'occurrence, les groupes de travail reportent au moins une fois par an au Comité exécutif Groupe.

De plus, durant le premier semestre 2008, une actualisation partielle de la cartographie des risques a été menée en collaboration avec un prestataire externe dans le but de compléter la cartographie des risques existante au travers d'entretiens avec les responsables clés du Groupe ainsi que les Directions des différentes filiales. Une liste de risques classés par thème avec cinq thèmes majeurs (Operations, Legal and Regulatory, Human Resources, Finance et IT) a ainsi été élaborée et chaque risque a fait l'objet d'une notation par les personnes interrogées. La synthèse de cette cartographie des risques doit être présentée au Comité d'audit pour assurer le suivi de la gestion des risques.

Dépendance vis-à-vis des fournisseurs

Dans ce domaine également des démarches ont été engagées et visent à mieux gérer les implications contractuelles de ces risques.

Le travail s'est poursuivi à l'occasion des échéances contractuelles ou de la mise en place de nouveaux partenariats.

Appréciation de la sensibilité au risque de fraude

Même si le Groupe, grâce à l'organisation de son activité et à son système de contrôle interne, n'a jamais été confronté à la manifestation significative d'une fraude, une démarche a été engagée auprès des responsables de filiales afin de s'assurer de leur correcte appréhension de ce risque, de faire le recensement des bonnes pratiques et de s'assurer de la diffusion de standards homogènes à travers le Groupe.

Une enquête sur le risque de fraude a été réalisée en 2007 via un questionnaire diffusé à l'ensemble des responsables des filiales. Les résultats ont été consolidés en central par le Groupe. Après analyse des retours obtenus, il n'a été signalé aucune déficience de nature à

motiver la mise en place d'un dispositif complémentaire en matière de lutte contre la fraude.

Par ailleurs, afin de compléter sa couverture sur ce type de risque, Neopost S.A. a souscrit une police d'assurance spécifique.

Les activités de contrôle

La quatrième composante de Cadre de Référence AMF vise à identifier « l'ensemble des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus et conçues pour réduire les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de la Société ».

Les contrôles sur les processus financiers

En raison de la structure décentralisée des activités de Neopost, un Manuel des Procédures décrit plus bas dans le présent Rapport a été mis en place. L'implication très régulière de la Direction Générale dans l'activité opérationnelle des filiales via les revues mensuelles permet d'aborder rapidement les éventuels dysfonctionnements identifiés et de réagir avec efficacité par la mise en place des plans d'actions adéquats. De plus, un département d'audit interne créé au début de l'exercice 2009 réalisera des audits (cross-audit) pour renforcer ces contrôles (Voir la section « Piloter le dispositif de contrôle interne » dans le présent rapport).

Un questionnaire d'auto-évaluation relatif au contrôle interne comptable et financier a été créé en respect des contrôles clés du cadre de référence de l'AMF et des spécificités du groupe Neopost. Ainsi, ce questionnaire a pu être finalisé à la fin du premier semestre 2008 suite à un audit interne (Voir la section « Piloter le dispositif de contrôle interne » dans le présent Rapport).

Ce questionnaire a été envoyé à l'ensemble des filiales en septembre 2008 et a été retourné à la Direction Financière Groupe en octobre 2008 pour analyse. Cette analyse a eu pour but de consolider l'ensemble des résultats afin d'aboutir à une synthèse qui a mis en relief trois points principaux :

- écart de notation sur l'importance de certains contrôles dû à une appétence au risque différente entre la Direction Financière Groupe et la Direction des filiales ;
- variances entre les différentes filiales ;
- base de départ pour l'élaboration du plan d'audit 2009.

Les contrôles sur les processus opérationnels

La mise en place et la gestion des procédures et contrôles présentés ci-dessous visent à apporter une réponse opérationnelle concrète aux risques majeurs auxquels le Groupe peut être exposé. Les contrôles liés aux systèmes d'information ont fait l'objet d'une section spécifique plus haut dans le présent rapport.

LA GESTION DES RÉGLEMENTATIONS POSTALES

Tous les développements de produits et la mise en place de procédures administratives liées aux postes sont réalisés en conformité avec la réglementation postale locale. Chaque filiale importante dispose d'un « Postal Compliance Officer » en charge du respect des réglementations postales et de son suivi dans le

cadre du « Postal Compliance Management System ». Il rapporte fonctionnellement au « Group Postal Compliance Officer ». Il effectue, à l'échelle de la filiale ses propres audits en plus des audits réguliers diligentés par les postes nationales dont les résultats sont remontés aux Directions Générales.

LA GESTION DE LA SUPPLY CHAIN

Au cours de l'exercice 2008, la sécurisation des approvisionnements pour les filiales de distribution a été renforcée dans un but de diminution des délais de livraison des produits tout en diminuant le working capital. Ce projet est dans la continuité de la restructuration de la supply chain effectuée par Neopost depuis 2007 centrée sur une organisation axée sur des plateformes logistiques.

L'INNOVATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Une Charte de Développement des nouveaux produits assure la conformité de ceux-ci à l'ensemble des exigences réglementaires.

Cette Charte prévoit que chaque projet significatif de Recherche et Développement (R & D) fasse l'objet d'un processus de validation en 5 étapes. Lors de ce processus, l'ensemble des parties prenantes au projet formalise une analyse en confrontant les aspects marketing, commercial, financier, technique (faisabilité/industrialisation), environnementaux, et juridique (gestion des brevets). Le passage d'une phase à l'autre doit systématiquement être validé par le « Staff Groupe » (cf. : S'organiser et se structurer dans la partie sur « L'environnement du contrôle interne »).

En 2008, une vingtaine de projets a fait l'objet de cette analyse critique croisée.

L'essentiel des filiales est certifié ISO 9001 version 2000. Les fonctions de certification et de contrôle de qualité sont indépendantes des structures de développement et de fabrication.

De plus, un tableau de bord Qualité est analysé mensuellement. Il détaille deux indicateurs principaux (Out of Box Failure et Breakdown Visit Per Year) pour la gamme de produits du Groupe.

Les réglementations postales rendent Neopost responsable de la qualité des opérations que le Groupe aura jugées bon d'externaliser (R & D, Production). Afin de s'acquitter de ses obligations, Neopost a placé des collaborateurs chez les sous-traitants les plus critiques (notamment en Chine) pour veiller en permanence au respect des normes de qualité prédéfinies, notamment dans l'éventualité d'un audit diligenté par le régulateur en matière postale.

L'ENVIRONNEMENT

Depuis toujours, le Groupe est attentif au respect de l'environnement. Dans le cadre d'une politique spécifique, chaque filiale importante dispose d'un « Environmental Compliance Officer » en charge du respect des réglementations locales. Il rapporte fonctionnellement au « Group Environmental Officer » qui rapporte lui-même auprès du Directeur Général.

De plus, le Groupe a lancé un programme de certification ISO 14001. À ce jour, toutes les filiales ont obtenu cette certification.

Enfin, un programme a été lancé pour la mise en conformité avec le standard d'hygiène et de sécurité OHSAS 18001. À ce jour, les principales filiales ont obtenu la certification.

Par ailleurs, le Groupe s'est engagé en 2007, avec l'aide d'un prestataire extérieur dans une démarche visant à intégrer les préoccupations sociales, environnementales et économiques au cœur de son activité et à définir un référentiel et les enjeux majeurs en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

Enfin, au 2^e trimestre 2008, Neopost a lancé sa gamme de machines à affranchir répondant aux nouvelles normes d'éco-conception.

CUSTOMER RELATIONSHIP MANAGEMENT

La réalisation d'enquêtes de satisfaction des clients Neopost contribue à l'élaboration d'un « index de préconisation net », suivi tous les mois. De plus, les données de clientèle sont gérées dans un outil spécifique, déjà opérationnel en France, en cours de déploiement aux États-Unis et en phase d'implantation au Royaume-Uni. Cet outil permet de progresser dans la connaissance et le suivi des clients et d'assurer la permanence de ces données au sein de l'entreprise.

Enfin, le programme spécifique (Sustainable Profitable Growth) s'est poursuivi autour de 4 axes : la rétention des clients existants, le développement de ventes croisées (ventes complémentaires à des clients existants), l'identification de prospects à fort potentiel et la segmentation de la clientèle. Ce programme est suivi à travers 4 indicateurs principaux au niveau de chaque filiale et en central au niveau Groupe.

Piloter le dispositif de contrôle interne

La cinquième composante de Cadre de Référence AMF vise à mettre en place « la surveillance permanente du dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement ».

Le Conseil d'administration du groupe Neopost dispose d'un Comité d'audit dont la composition, le nombre de réunions et les principales missions sont décrits dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise » du document de référence.

La fonction « Audit interne » au sein du groupe Neopost a été créée au début de l'année 2009 avec à sa tête un responsable de l'audit interne. De plus, au cours de l'année 2008, 2 audits pilotes ont été réalisés avec l'aide d'un cabinet externe dans 2 pays (Royaume-Uni et France) dans le cadre de la mise en place de la fonction « Audit Interne » au sein du Groupe.

L'audit pilote en France a été mené suite à la création d'un questionnaire d'auto-évaluation sur le contrôle interne comptable et financier du groupe Neopost en respect des contrôles clés du cadre de référence de l'AMF. Ce questionnaire a pour but de positionner chaque contrôle au sein de chaque filiale en fonction de sa maturité ; ainsi un classement selon une échelle de 1 à 3 est élaboré (1 : le contrôle existe et est documenté, 2 : le contrôle existe mais n'est pas documenté, 3 : le contrôle n'existe pas).

L'audit Pilote au Royaume-Uni a été un audit sur un processus spécifique, qui a été mené en collaboration avec un prestataire externe et qui a abouti à une liste de recommandations.

Le plan d'audit sera présenté au Comité d'audit. De plus, des actions de recrutement et de formation doivent être mises en place à destination des collaborateurs du département Financier qui intégreront la cellule d'audit interne afin d'effectuer un à plusieurs « audit croisé » durant l'exercice. Neopost a en effet retenu un système d'audit croisé consistant à faire mener les audits en filiales par des collaborateurs d'une autre filiale ou du siège, ceci dans un but d'échange de bonnes pratiques.

L'exécution des plans d'actions définis suite aux audits sera un critère retenu dans la feuille d'objectifs de chaque Directeur de filiale audité.

Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sont décrites dans le présent Rapport dans chacune des sections relatives aux grandes composantes du Cadre de Référence AMF auxquelles elles se rapportent.

Le manuel de procédures comptables et financières

Le manuel de procédures créé en 2003 formalise le cadre de circulation et les procédures de traitement de l'information comptable et financière existants entre Neopost S.A. et l'ensemble des filiales.

En 2008, une action a été menée par le Contrôleur de Gestion Groupe dans le cadre d'une refonte de ce manuel, ainsi ce manuel s'articule aujourd'hui autour de 8 axes majeurs :

- Information financière ;
- Investissement ;
- Cash Flow ;
- Communication externe ;
- Règles comptables ;
- Ressources humaines ;
- Legal ;
- Autre.

Ce manuel a ainsi pour vocation principale de mettre le groupe Neopost en cadre avec les 200 questions clés recensées par l'AMF. Il a été adressé au cours de l'exercice 2008 à l'ensemble des PDG et DAF des filiales du Groupe, qui ont été et sont en charge de mettre en place ces procédures au niveau local notamment du fait des diverses spécificités locales.

En outre, ce manuel contient une « Procédure des Procédures » qui détaille le mode de mise à jour dudit manuel. Il est de la responsabilité du Responsable de l'audit interne de procéder à ces changements après accord formel du responsable du domaine concerné par la

modification. Chaque nouvelle procédure ou actualisation d'une procédure existante est communiquée aux filiales du Groupe électroniquement, par la personne en charge, au responsable de chaque filiale. Chaque filiale organise la communication interne des procédures et s'assure qu'elles sont implémentées et appliquées par les employés.

L'information comptable et financière

PRÉPARATION ET CONTRÔLE DE LA FIABILITÉ DES INFORMATIONS

Chaque filiale du Groupe est dotée d'une équipe centralisée et placée sous la responsabilité d'un Directeur Financier, membre du Comité de direction de la filiale. Incluant une structure de contrôle de gestion, chaque équipe est responsable de l'élaboration des données comptables et de gestion dans le cadre du reporting mensuel.

Les collaborateurs de la Direction Financière Groupe sont chargés d'identifier les changements dans les conditions d'exploitation, de façon à pouvoir prendre en compte leurs effets éventuels sur les pratiques comptables de l'entreprise. De plus, lors des revues opérationnelles mensuelles et de ses autres déplacements dans les filiales, la Direction Générale est mise au courant des évolutions significatives locales. Le Contrôleur de Gestion Groupe assure un rôle de coordination en ce domaine.

En complément des éléments de contrôle interne décrits dans la section « Activités de contrôle » du présent Rapport, les contrôles permettant de garantir la fiabilité de l'information financière sont renforcés par :

- un rapprochement systématique des données comptables et de gestion ;
- la réalisation de consolidations trimestrielles.

LA CONSOLIDATION

L'actuel système informatisé de reporting et de consolidation, déployé dans toutes les filiales consolidées du Groupe, permet un suivi homogène de l'ensemble des données budgétaires et des données de gestion, un gain dans les délais de production (grâce à une gestion automatique des calendriers des tâches, avec un système de rappel) et une amélioration de la précision des informations de consolidation. Ainsi, grâce aux éléments d'analyse transmis par les départements de Contrôle de Gestion des filiales via l'outil et revus par le management local, le Directeur Administratif et Financier du Groupe dispose en permanence des informations permettant d'expliquer d'éventuels écarts au niveau du reporting consolidé.

Pour s'assurer de la fiabilité et de l'intégrité des informations de reporting et de consolidation, le nombre de licences d'accès au système d'information est limité à deux ou trois par filiale.

De plus, depuis 2007, ce système permet un suivi des indicateurs de gestion ; il permet de produire des statistiques commerciales et marketing pour les principales filiales.

LA TRÉSORERIE ET LE FINANCEMENT

L'équipe financière de Neopost S.A. gère la trésorerie du Groupe de façon centralisée. Dans un souci de réduction de l'exposition aux risques, des procédures sont en place, notamment sur la gestion du change et des taux d'intérêts, le cash pooling et l'optimisation des financements.

Il est à noter que le Comité d'audit procède à une revue des comptes annuels et semestriels indépendante et préalable à leur présentation au Conseil d'administration. Il s'assure de la permanence et de la pertinence des méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés.

Description des principales actions envisagées pour 2009 relatives aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Pour rappel synthétique des principaux efforts mentionnés dans le cours du rapport, Neopost va notamment travailler sur les sujets suivants :

- Éthique :
 - révision de la charte « Nos principes et nos valeurs » afin de formaliser les progrès réalisés dans ces domaines et de mettre avant de nouveaux thèmes (gestion de la diversité par exemple) ;
- Gouvernance :
 - évolution du rôle du Comité d'audit afin d'assurer le suivi de la gestion des risques,
 - évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration,
 - tenue d'une séance spécifique du Conseil d'administration afin d'approfondir les axes stratégiques majeurs au-delà de la revue annuelle de la stratégie du Groupe ;
- Contrôle Interne :
 - l'intégration des sociétés nouvellement acquises notamment au regard de l'application des procédures Groupe,
 - l'actualisation et l'approfondissement continu du manuel des procédures ;
- Audit Interne :
 - la mise en place d'un processus d'audit interne fondé sur l'« audit croisé » entre les filiales avec la réalisation en 2009 d'audits internes menée par une des personnes internes au groupe Neopost affectés à l'équipe d'Audit Interne.

Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Neopost S.A.

Exercice clos le 31 janvier 2009

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Neopost S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

PERONET & ASSOCIES

Olivier Péronnet

ERNST & YOUNG et Autres

Philippe Diu

7 Capital de Neopost

Capital autorisé - Engagement d'augmentation du capital	126
Autres titres donnant accès au capital	126
Tableau d'évolution du capital social depuis la création de Neopost S.A.	127
Répartition du capital et des droits de vote	127
Nombre total de droits de vote et nombre d'actionnaires	127
Auto détention	128
Évolution de l'actionnariat	128
Place de l'émetteur dans le groupe Neopost	128
Nantissement, garanties et sûretés sur les actions Neopost et les actifs du Groupe	128

Capital autorisé - Engagement d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale des Actionnaires de Neopost S.A. réunie le 8 juillet 2008 a approuvé les résolutions ci-dessous qui renouvellent les délégations globales données par l'Assemblée Générale du 10 juillet 2007 et ont pour conséquence de déléguer au Conseil d'administration, pendant une période de 26 mois, les pouvoirs nécessaires à l'effet :

- d'augmenter le capital, en une ou plusieurs fois avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal, hors prime d'émission, de 5 000 000 euros ;
- d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital, en une ou plusieurs fois avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal maximal de 250 000 000 euros ;
- d'augmenter, en cas de demandes excédentaires, le montant des augmentations de capital avec maintien du droit de souscription, dans la limite de 15 % de l'émission initiale et du plafond de 5 000 000 euros et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale ;
- d'augmenter le capital, en une ou plusieurs fois, par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait légalement et statutairement possible, par attribution gratuite d'actions et/ou par élévation de la valeur nominale des actions existantes dans la limite d'un montant nominal maximal, hors prime d'émission, de 30 000 000 euros ;
- d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, par émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10 % du capital ;
- d'émettre des actions ordinaires sans maintien du droit préférentiel de souscription ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en une ou plusieurs fois, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, dans la limite du plafond de 5 000 000 euros ;
- de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe en application des dispositions des articles L. 443-1 et suivants du Code du travail, dans la limite d'un montant nominal, hors prime d'émission, de 600 000 euros ;
- de procéder à des augmentations de capital réservées à des établissements financiers ou à des sociétés créées spécifiquement en vue de mettre en œuvre un schéma d'épargne salariale au bénéfice des salariés de certaines filiales ou succursales étrangères du Groupe équivalent aux plans d'épargne des sociétés françaises et étrangères du Groupe en vigueur, dans la limite d'un montant nominal, hors prime d'émission, de 600 000 euros.

Les textes complets de ces autorisations sont disponibles sur simple demande au siège de Neopost S.A.

Au 31 janvier 2009, aucune autorisation d'augmentation de capital n'a été utilisée.

L'Assemblée Générale des Actionnaires de Neopost S.A. appelée à statuer le 7 juillet 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2009 doit renouveler ces autorisations dans des conditions similaires.

Autres titres donnant accès au capital

Il n'existe aucun titre donnant accès au capital de Neopost S.A. à l'exception des options de souscription ou d'achat d'actions et actions gratuites telles que décrites aux pages 61 à 63 du présent document de référence. Le nombre maximum d'actions susceptibles de résulter de l'exercice des options de souscription est de 1 339 163. Au 31 mars 2009, seules 220 823 options étaient ans la monnaie.

Tableau d'évolution du capital social depuis la création de Neopost S.A.

Date	Opération	Prix d'émission par action		Incorporation de réserves ou primes	Nombre d'actions		Montant du capital social
		Nominal	Prime		Émises	Cumulées	
21/02/95	Création de la Société	100 FRF	-	-	2 500	2 500	250 000 FRF
24/09/97	1 ^{re} augmentation de capital en numéraire	100 FRF	-	-	116 630	119 130	11 913 000 FRF
24/09/97	2 ^e augmentation de capital en numéraire	100 FRF	227 FRF	-	881 000	1 000 130	100 013 000 FRF
05/10/98	Division de la valeur nominale des actions	4 FRF	-	-	24 003 120	25 003 250	100 013 000 FRF
23/02/99	Augmentation de capital en numéraire	4 FRF	94,39 FRF	-	5 081 634	30 084 884	120 339 536 FRF
11/03/99	Augmentation de capital en numéraire	4 FRF	74,71 FRF	-	220 355	30 305 239	121 220 956 FRF
14/06/99	Conversion du capital en euros	1 EUR	-	77 568 381 FRF	-	30 305 239	30 305 239 EUR
31/01/04	Augmentation de capital par levée d'options*	1 EUR	-	-	24 100	30 329 339	30 329 339 EUR
31/01/05	Augmentation de capital par levée d'options*	1 EUR	-	-	124 323	30 453 662	30 453 662 EUR
31/01/05	Augmentation de capital par conversion de l'OCEANE	1 EUR	-	-	1 403 275	31 856 937	31 856 937 EUR
31/01/06	Augmentation de capital par levée d'options*	1 EUR	-	-	349 722	32 206 659	32 206 659 EUR
28/03/06	Annulation d'actions propres	1 EUR	-	-	299 572	31 907 087	31 907 087 EUR
31/01/07	Augmentation de capital par levée d'options*	1 EUR	-	-	315 818	32 222 905	33 222 905 EUR
23/03/07	Annulation d'actions propres	1 EUR	-	-	776 834	31 446 071	31 446 071 EUR
31/01/08	Augmentation de capital par levée d'options*	1 EUR	-	-	262 853	31 708 924	31 708 924 EUR
01/04/08	Annulation d'actions propres	1 EUR	-	-	724 364	30 984 560	30 984 560 EUR
31/01/09	Augmentation de capital par levée d'options*	1 EUR	-	-	188 135	31 172 695	31 172 695 EUR
31/03/09	Annulation d'actions propres	1 EUR	-	-	335 178	30 837 517	30 837 517 EUR

* Voir les plans de souscription d'actions en pages 61 et 63.

Répartition du capital et des droits de vote

Nombre total de droits de vote et nombre d'actionnaires

Au 31 janvier 2009, le capital de la Société est composé de 31 172 695 actions, chacune assortie d'un droit de vote simple. Il n'existe pas de pacte ou de convention d'actionnaires. Étant donné

le fort pourcentage de flottant, la forte représentation étrangère et le taux de rotation élevé, la Société n'a pas connaissance du nombre précis d'actionnaires composant son capital. À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaires détenant plus de 3 % du capital autres que ceux mentionnés en page 19 du présent document de référence.

7 Capital de Neopost

Répartition du capital et des droits de vote

Évolution de l'actionnariat

Place de l'émetteur dans le groupe Neopost

Nantissement, garanties et sûretés sur les actions Neopost et les actifs du Groupe

En complément des obligations de déclarations de franchissements de seuil prévues par les articles L. 233-7 à L. 233-14 du Code de commerce, Neopost S.A. demande la déclaration, à la hausse ou à la baisse, des franchissements de seuil de détention de 3 % du capital, puis de tous les 1 % supplémentaires. Ces demandes de déclaration ont été mises en place par l'Assemblée Générale Mixte du 5 octobre 1998. Le non-respect des obligations de déclaration de franchissement de seuil est sanctionné par la privation du droit de vote pendant un délai de 2 ans à compter de la date de régularisation de la déclaration.

Le groupe Neopost n'est pas contrôlé directement ou indirectement. Il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle.

Auto détention

Le portefeuille de titre à fin janvier 2009 est constitué de 635 077 titres dont 71 529 titres sont détenus dans le cadre du contrat de liquidité, 335 178 titres sont détenus dans l'objectif d'être annulés et 228 370 ont été acquises dans le but de couvrir les obligations contractées à l'occasion des programmes d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites attribuées aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe. L'annulation de 335 178 actions a été réalisée par le Conseil d'administration du 31 mars 2009.

En 2005, Neopost a signé un contrat de liquidité avec Exane BNP Paribas pour une enveloppe totale de 8 millions d'euros. Au 31 janvier 2009, le Groupe détenait 71 529 actions dans le cadre de ce contrat de liquidité, pour une valeur de 4,5 millions d'euros.

Évolution de l'actionnariat

	31 janvier 2009		31 janvier 2008		31 janvier 2007	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Personnel salarié	746 661	2,395 %	708 500	2,234 %	698 200	2,167 %
Administrateurs non salariés	7 054	0,023 %	6 153	0,019 %	4 186	0,013 %
Actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité	71 529	0,229 %	74 414	0,235 %	43 771	0,136 %
Actions propres détenues pour annulation	335 178	1,075 %	724 364	2,285 %	776 834	2,411 %
Actions propres détenues pour attribution d'actions gratuites	228 370	0,733 %				
Autres	29 783 903	95,545 %	30 195 493	95,227 %	30 699 914	95,273 %
Total	31 172 695	100,000 %	31 708 924	100,000 %	32 222 905	100,000 %

Place de l'émetteur dans le groupe Neopost

Se référer au chapitre comptes consolidés note 4 pages 37 à 40 du présent document de référence.

Nantissement, garanties et sûretés sur les actions Neopost et les actifs du Groupe

Néant.

8

Neopost en bourse

Marché des titres de Neopost S.A.	130
Actions	130
Évolution du cours de l'action	131
Principales données boursières sur 18 mois	132
Dividendes	132

Marché des titres de Neopost S.A.

Actions

L'action Neopost est cotée sur l'Eurolist by Euronext Paris et fait partie du SBF 120.

Achat par Neopost S.A. de ses propres actions

Neopost S.A. dispose, en application des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, d'une autorisation d'acquérir ses propres actions notamment pour les annuler et en réguler le cours. Cette autorisation a été renouvelée par l'Assemblée Générale des Actionnaires réunie le 8 juillet 2008, aux conditions suivantes :

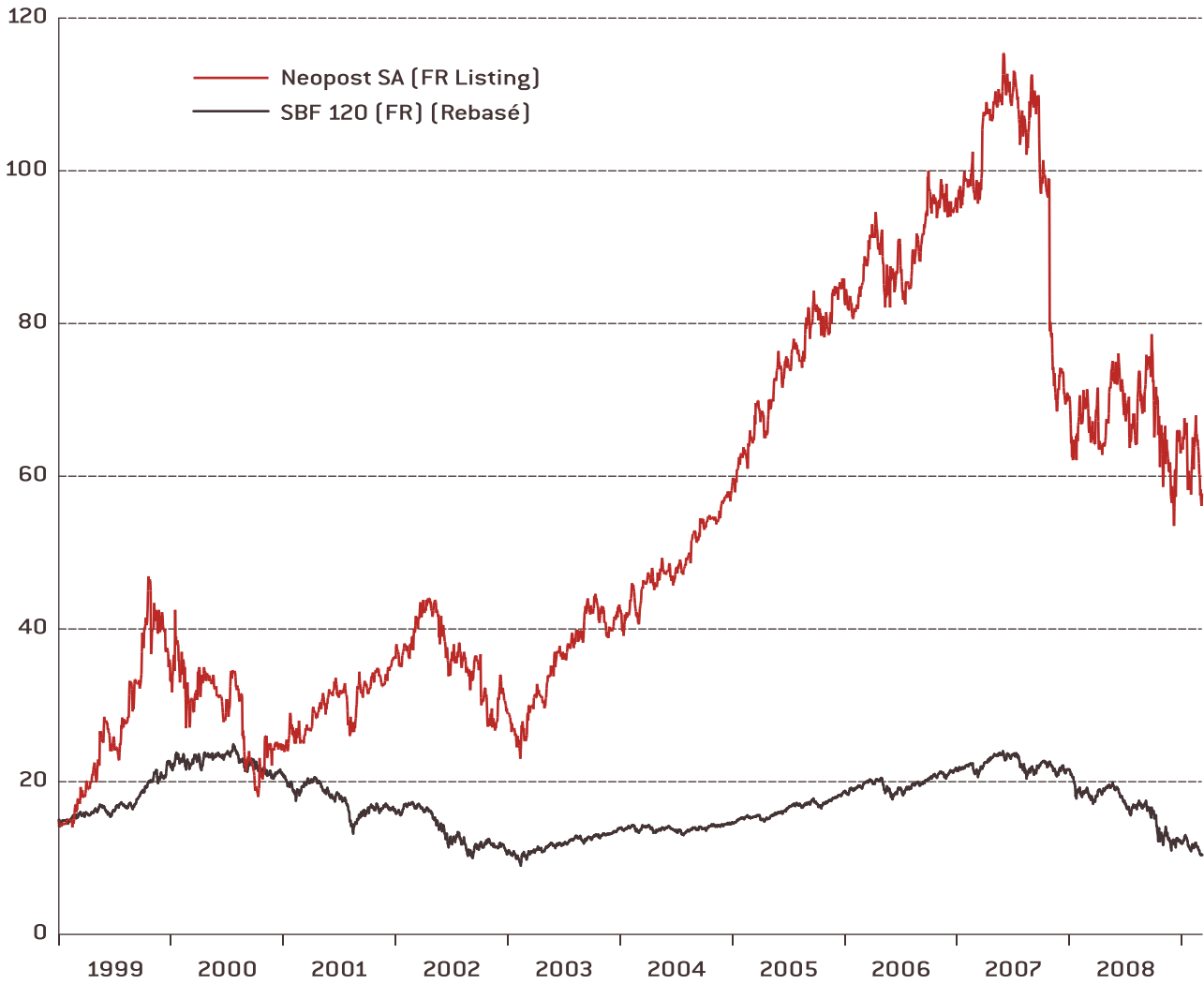
- prix maximum d'achat : 90,831 euros par action ;
- le nombre maximum d'actions Neopost susceptibles d'être acquises par Neopost S.A. en vertu d'une telle autorisation est égal à 10 % de ses propres actions.

Au 31 janvier 2009, Neopost S.A. a fait usage de cette autorisation et a racheté 623 848 actions pour une valeur de 42,0 millions d'euros en vue soit de les annuler soit de les céder dans le cadre du plan d'attribution de stock-options et d'actions gratuites et possède dans le cadre de son contrat de liquidité 71 529 actions pour une valeur de 4,5 millions d'euros.

Un nouveau programme de rachat d'actions portant au maximum sur 10 % du capital émis et à prix maximal d'achat correspondant à 1,3 fois la moyenne des 60 derniers cours de clôture précédant le rachat sera proposé à la prochaine Assemblée Générale du 7 juillet 2009 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2009 (cette autorisation d'une durée de 18 mois mettra fin à l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale du 8 juillet 2008). Ces rachats serviront notamment à limiter la dilution liée à l'exercice potentiel des options de souscription ou d'achat d'actions qui ont été attribuées à certains salariés du Groupe.

Évolution du cours de l'action

Depuis son entrée en bourse le 23 février 1999 jusqu'au 28 février 2009 comparée au SBF 120.



Source : JCF Group.

Principales données boursières sur 18 mois

	Cours le plus haut en euros	Cours le plus bas en euros	Volume quotidien moyen	Montant quotidien moyen des capitaux échangés en millions d'euros
Septembre 2007	113,68	98,20	209 516	22,28
Octobre 2007	101,84	73,00	415 951	36,16
Novembre 2007	80,65	67,97	416 745	30,72
Décembre 2007	75,50	68,86	221 017	15,94
Janvier 2008	71,39	60,00	311 533	20,06
Février 2008	71,80	65,92	163 511	11,27
Mars 2008	71,80	63,61	141 461	9,38
Avril 2008	71,90	62,08	151 208	9,84
Mai 2008	75,20	66,16	107 201	7,73
Juin 2008	77,34	65,00	147 261	10,54
Juillet 2008	70,69	62,32	216 215	14,70
Août 2008	74,22	63,50	140 320	9,90
Septembre 2008	78,97	63,71	194 984	14,35
Octobre 2008	74,98	58,00	247 509	16,39
Novembre 2008	67,50	55,00	161 726	9,88
Décembre 2008	68,10	52,37	193 149	12,04
Janvier 2009	67,90	56,76	194 796	12,25
Février 2009	68,00	54,86	90 543	5,60

Dividendes

Cf. pages 14 et 79 du présent document de référence.

9

Autres informations juridiques et financières

Renseignements de caractère général	134
Dénomination sociale et siège social	134
Forme juridique et législation applicable	134
Date de constitution et durée	134
Objet social (résumé de l'article 2 des statuts)	134
Immatriculation	134
Consultation des documents juridiques	134
Exercice social (article 6 des statuts)	134
Répartition des bénéfices (article 19 des statuts)	134
Assemblées Générales des Actionnaires (article 18 des statuts)	134
Déclarations de franchissements de seuils (résumé de l'article 11 des statuts)	134
Événements récents	134
Responsables du document de référence et du contrôle des comptes	135
Responsable du document de référence	135
Responsables du contrôle des comptes	135
Attestation du responsable du document de référence	136
Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau	136
Politique d'information	137
Responsables de l'information financière	137
Information des actionnaires	137
Plan de communication financière	137
Document d'information annuel	137
Informations publiées au BALO	137
Informations publiées au greffe du tribunal de Nanterre	138
Informations publiées aux Petites Affiches	138
Publications de communiqués de presse	138
Publications à l'Autorité des Marchés Financiers	139
Présentations aux analystes	140
Rapport annuel 2007 et document de référence 2007	140
Comptes semestriels 2008	140
Tableau de concordance	141

Renseignements de caractère général

Dénomination sociale et siège social

Neopost S.A.
113, rue Jean Marin Naudin, 92220 Bagneux.
Téléphone : + 33.1.45.36.30.00

Forme juridique et législation applicable

Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, elle est régie par les dispositions du Code de commerce ainsi que par toutes les autres dispositions législatives ou réglementaires françaises qui lui sont applicables. Conformément à la législation, la Société dispose de deux Commissaires aux comptes (cf. page 135).

Date de constitution et durée

Neopost S.A. (alors dénommée « Afisup ») a été constituée le 21 février 1995 pour une durée de 99 ans, soit jusqu'au 1^{er} septembre 2094.

Objet social (résumé de l'article 2 des statuts)

Neopost S.A. a pour objet, en tous pays, l'étude, la conception, la fabrication, le développement, la vente, la location avec ou sans option d'achat ou de vente, la distribution et la maintenance de machines, matériels, équipements et logiciels de traitement ou d'acheminement du courrier ou de colis, de tous autres matériels, machines, équipements et logiciels de bureaux, de tous accessoires pour l'installation ou le fonctionnement desdits matériels, machines, équipements et logiciels, ainsi que toutes opérations de sous-traitance, la fourniture de toutes prestations de service et l'exploitation de tous brevets, marques de fabriques, savoir-faire et procédés, concernant de tels matériels, machines, équipements et logiciels.

Immatriculation

Neopost S.A. est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 402 103 907.

Consultation des documents juridiques

Les documents et renseignements relatifs à Neopost S.A. peuvent être consultés au siège social de la Société.

Exercice social (article 6 des statuts)

Chaque exercice social de Neopost S.A. a une durée de douze mois qui commence le 1^{er} février de chaque année civile et finit le 31 janvier de l'année civile suivante.

Répartition des bénéfices (article 19 des statuts)

La détermination des bénéfices et leur répartition s'effectuent conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Assemblées Générales des Actionnaires (article 18 des statuts)

Les Assemblées Générales d'Actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les conditions d'admission sont celles définies par le Code de commerce. Chaque action donne droit à une voix. Il n'existe pas de clause statutaire prévoyant l'attribution d'un droit de vote double. Il n'existe pas de limitation aux droits de vote. Les conditions d'exercice des droits de vote sont conformes aux dispositions légales et réglementaires.

Déclarations de franchissements de seuils (résumé de l'article 11 des statuts)

En complément des obligations de déclarations de franchissements de seuil prévues par les articles L. 233-7 à L. 233-14 du Code de commerce, Neopost S.A. demande la déclaration, à la hausse ou à la baisse, des franchissements de seuil de détention de 3 % du capital, puis de tous les 1 % supplémentaires. Ces demandes de déclaration ont été mises en place par l'Assemblée Générale Mixte du 5 octobre 1998. Le non-respect des obligations de déclaration de franchissement de seuil est sanctionné par la privation du droit de vote pendant un délai de 2 ans à compter de la date de régularisation de la déclaration.

Événements récents

N.A.

Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

Responsable du document de référence

Monsieur Denis Thiery, Directeur Général de Neopost S.A.

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

- Ernst & Young et Autres (anciennement Barbier Frinault & Autres)

représenté par Monsieur Philippe Diu

41, rue Ybry - 92576 Neuilly-sur-Seine

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Date de début du premier mandat : 9 septembre 1997 (pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir)

Durée du mandat en cours : six exercices (à compter du 10 juillet 2007)

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2013.

- Peronnet & Associés S.A.

Représenté par Monsieur Olivier Peronnet

21-23, avenue Pierre 1^{er} de Serbie - 75116 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Date de début du premier mandat : 8 juillet 2004

Durée du mandat en cours : six exercices

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2010.

Commissaires aux comptes suppléants :

- Auditex

Tour Ernst & Young - 11, allée de l'Arche - 92400 Courbevoie

RCS Nanterre 377 652 938

Suppléant de Ernst & Young et Autres

Date de début du premier mandat : 8 juillet 2008

Durée du mandat en cours : six exercices (à compter du 8 juillet 2008)

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2014.

- Finexsi Audit

Représenté par Monsieur Stéphane Duvernois,

111, rue Cardinet - 75017 Paris

RCS Paris B 412 029 357

Suppléant de Peronnet & Associés S.A.

Date de début du premier mandat : 8 juillet 2004

Durée du mandat en cours : six exercices

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2010.

9 Autres informations juridiques et financières

Attestation du responsable du document de référence
Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau

Attestation du responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant en page 12 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. »

Monsieur Denis Thiery

Directeur Général

Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau

Pris en charge par le Groupe au cours des exercices 2008 et 2007 :

	Ernst & Young				Péronnet & Associés S.A.			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
(En milliers d'euros)	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
• Émetteur	476	265	20 %	10 %	186	182	90 %	93 %
• Filiales intégrées globalement	1 644	1 596	70 %	59 %	21	14	10 %	7 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de Commissaire aux comptes								
• Filiales intégrées globalement	13	32	1 %	1 %	-	-	-	-
Sous-total	2 133	1 893	91 %	70 %	207	196	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
• Acquisition	28	499	1 %	19 %	-	-	-	-
• Juridique, Fiscal	127	233	6 %	9 %	-	-	-	-
• Autres	48	58	2 %	2 %	-	-	-	-
Sous-total	203	790	9 %	30 %	-	-	-	-
Total	2 336	2 683	100 %	100 %	207	196	100 %	100 %

Politique d'information

Responsables de l'information financière

Bertrand Dumazy	Directeur Administratif & Financier
Gaële Chagnaud	Directeur Relations Investisseurs
Adresse	Neopost S.A. 113, rue Jean Marin Naudin 92220 Bagneux
Téléphone	01 45 36 31 39
Télécopie	01 45 36 30 30
Site Internet du Groupe [Français/anglais]	www.neopost.com

Information des actionnaires

Le présent document sera envoyé sans frais aux actionnaires qui en feront la demande. Les documents et renseignements relatifs à Neopost S.A. peuvent être consultés au siège social de la Société.

Le présent document de référence, tous les communiqués, les présentations analystes, les rapports annuels ainsi que les informations produits peuvent être consultés sur le site Internet du Groupe : www.neopost.com.

Plan de communication financière

2 juin 2009	Communiqué du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2009
7 juillet 2009	AGO/AGE
15 juillet 2009	Mise en paiement du dividende
1 ^{er} septembre 2009	Communiqué du chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2009
29 septembre 2009	Résultats semestriels 2009
1 ^{er} décembre 2009	Communiqué du chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2009
2 mars 2010	Communiqué du chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2009
Mars/avril 2010	Résultats annuels 2009

Document d'information annuel

Informations publiées au BALO

5 mars 2008	Publication du chiffre d'affaires annuel 2007
30 mai 2008	Publication de l'avis de convocation à l'Assemblée Générale
4 juin 2008	Additif à l'avis de convocation à l'Assemblée Générale
4 juin 2008	Publication du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2008
23 juin 2008	Publication de l'avis de convocation à l'Assemblée Générale
18 juillet 2008	Publication des comptes annuels définitifs
3 septembre 2008	Publication du chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2008
15 octobre 2008	Publication des résultats semestriels

9 Autres informations juridiques et financières

Document d'information annuel

Informations publiées au greffe du tribunal de Nanterre

1 ^{er} avril 2008	Modification des statuts
1 ^{er} avril 2008	Démission d'administrateurs
1 ^{er} avril 2008	Réduction de capital
8 juillet 2008	Changement de Commissaire aux comptes suppléants

Informations publiées aux Petites Affiches

12 avril 2008	Réduction de capital
12 avril 2008	Démission d'un administrateur
23 juin 2008	Avis de convocation à l'Assemblée Générale, ordre du jour et formalités
9 juillet 2008	Droits de vote

Les informations concernant l'Assemblée Générale sont consultables sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/investors/regulated_information/other_information/annual_general_meetings/general_meetings_fra.asp

Publications de communiqués de presse

4 mars 2008	Publication du chiffre d'affaires annuel 2007
1 ^{er} avril 2008	Publication des résultats annuels 2007
3 juin 2008	Publication du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2008
2 septembre 2008	Publication du chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2008
30 septembre 2008	Publication des résultats semestriels 2008
2 décembre 2008	Publication du chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2008
5 janvier 2009	Recommandations AFEP-MEDEF
4 février 2009	Recommandations AFEP-MEDEF
3 mars 2009	Publication du chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2008
31 mars 2009	Publication des résultats annuels 2008

Les communiqués de presse peuvent être consultés sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/newsroom/press_releases.asp

Publications à l'Autorité des Marchés Financiers

5 février 2008	Rachats d'actions janvier 2008
5 février 2008	Nombre d'actions et droits de vote janvier 2008
7 mars 2008	Rachats d'actions février 2008
17 mars 2008	Nombre d'actions et droits de vote février 2008
8 avril 2008	Rachats d'actions mars 2008
10 avril 2008	Nombre d'actions et droits de vote mars 2008
18 avril 2008	Déclaration d'opérations de Jean-Paul Villot
18 avril 2008	Déclaration d'opérations de Jean-Paul Villot
13 mai 2008	Rachats d'actions avril 2008
13 mai 2008	Nombre d'actions et droits de vote avril 2008
9 juin 2008	Rachats d'actions mai 2008
13 juin 2008	Nombre d'actions et droits de vote mai 2008
9 juillet 2008	Rachats d'actions juin 2008
9 juillet 2008	Bilan semestriel contrat de liquidité
9 juillet 2008	Rachat d'actions juillet 2008 – Programme 2007
10 juillet 2008	Descriptif du programme de rachat d'actions – Programme 2008
17 juillet 2008	Nombre d'actions et droits de vote juin 2008
25 juillet 2008	Déclaration d'opérations de Denis Thiery
25 juillet 2008	Déclaration d'opérations de Denis Thiery
25 juillet 2008	Déclaration d'opérations de Denis Thiery
7 août 2008	Rachats d'actions juillet 2008 – Programme 2008
20 août 2008	Nombre d'actions et droits de vote juillet 2008
9 septembre 2008	Rachats d'actions août 2008
12 septembre 2008	Nombre d'actions et droits de vote août 2008
6 octobre 2008	Rachats d'actions septembre 2008
13 octobre 2008	Nombre d'actions et droits de vote septembre 2008
12 novembre 2008	Rachats d'actions octobre 2008
13 novembre 2008	Nombre d'actions et droits de vote octobre 2008
8 décembre 2008	Rachats d'actions novembre 2008
8 décembre 2008	Nombre d'actions et droits de vote novembre 2008
11 décembre 2008	Déclaration d'opérations de Denis Thiery
18 décembre 2008	Déclaration d'opérations de Jean-Paul Villot
22 décembre 2008	Déclaration d'opérations de Jean-Paul Villot
8 janvier 2009	Rachats d'actions décembre 2008
8 janvier 2009	Bilan semestriel contrat de liquidité
12 janvier 2009	Nombre d'actions et droits de vote décembre 2008
10 février 2009	Rachats d'actions janvier 2009
13 février 2009	Nombre d'actions et droits de vote janvier 2009
11 mars 2009	Rachats d'actions février 2009
11 mars 2009	Nombre d'actions et droits de vote février 2009

Ces informations sont consultables sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/investors/regulated_information/other_information/shares_buyback/share_buyback_fra.asp

http://www.neopost.com/investors/regulated_information/permanent_information/directors_operations/managers_operation_fra.asp

http://www.neopost.com/investors/regulated_information/permanent_information/shares/shares_voting_fra.asp

Présentations aux analystes

Présentation sur les résultats annuels 2007

Présentation sur les résultats semestriels 2008

Présentation sur les résultats annuels 2008

Ces présentations sont consultables sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/investors/analysts_presentations/analysts_presentations_fra.asp

Rapport annuel 2007 et document de référence 2007

Ils sont consultables sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/investors/regulated_information/periodic_information/annual_reports/annual_report_fra.asp

Comptes semestriels 2008

Ils sont consultables sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/investors/regulated_information/periodic_information/interim_reports/interim_results_fra.asp

Tableau de concordance

(Rubriques de l'annexe 1 du règlement (CE) 809/2004)

	Pages
1. Personnes responsables	
1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document d'enregistrement	135
1.2. Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement	136
2. Contrôleurs légaux des comptes	
2.1. Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	135
2.2. Démission, non renouvellement des contrôleurs légaux	n/a
3. Informations financières sélectionnées	
3.1. Informations financières historiques	10
3.2. Informations intermédiaires	n/a
4. Facteurs de risques	16 et 17
5. Informations concernant l'émetteur	
5.1. Informations financières historiques	
5.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	134
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	134
5.1.3. Date de constitution, durée de vie	134
5.1.4. Siège social et forme juridique, adresse et numéro de téléphone	134
5.1.5. Éléments importants dans le développement des activités de l'émetteur	12 à 15
5.2. Investissements	
5.2.1. Description des principaux investissements historiques	10
5.2.2. Description des principaux investissements en cours	10
5.2.3. Renseignements sur les principaux investissements futurs	6 et 7
6. Aperçu des activités	
6.1. Principales activités	
6.1.1. Nature des opérations	6 et 7
6.1.2. Nouveaux produits ou services	7 et 8
6.2. Principaux marchés	6 et 7
6.3. Événements exceptionnels	n/a
6.4. Dépendance de l'émetteur	17
6.5. Position concurrentielle	17
7. Organigramme	
7.1. Appartenance de l'émetteur à un groupe	37
7.2. Liste des filiales importantes de l'émetteur	37 à 40
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1. Immobilisations corporelles importantes (y compris louées)	9
8.2. Environnement et immobilisations corporelles	18 et 19

	Pages
9. Examen de la situation financière et du résultat	
9.1. Situation financière	12 à 16
9.2. Résultat d'exploitation	12 à 16
9.3. Facteurs importants, événements inhabituels, nouveaux développements	12 à 16
9.4. Explication des variations du chiffre d'affaires ou du résultat net	12 à 16
9.5. Influence de facteurs extérieurs (gouvernement, économie, politique...)	n/a
10. Trésorerie et capitaux	
10.1. Capitaux de l'émetteur	27
10.2. Flux de trésorerie	25
10.3. Emprunts et structure de financement	50 à 54
10.4. Restriction à l'utilisation de capitaux	n/a
10.5. Sources de financement attendues	53
11. Recherche et développement, brevets et licences	9
12. Information sur les tendances	
12.1. Principales tendances	20
12.2. Tendances futures connues	20
13. Prévisions ou estimations de bénéfice	
13.1. Principales hypothèses	20
13.2. Rapport des contrôleurs légaux	20
13.3. Établissement des prévisions sur une base comparable aux données historiques	n/a
13.4. Qualification des prévisions données dans un prospectus en cours	n/a
14. Organes d'administration, de Direction et de surveillance et Direction générale	
14.1. Organes d'administration et de Direction	102 à 104 et 106
14.2. Conflits d'intérêts aux niveaux des organes d'administration et de Direction	104
15. Rémunérations et avantages des personnes visées au 14.1	
15.1. Rémunérations et avantages en nature	107 à 109
15.2. Pensions, retraites et autres avantages	107 à 109
16. Fonctionnement des organes d'administration et de Direction	
16.1. Date expiration mandats	104
16.2. Existence de contrats de services	n/a
16.3. Comités d'audit et de rémunération	104
16.4. Respect de la législation en vigueur en matière de gouvernement d'entreprise	105
17. Salariés	
17.1. Nombre de salariés	60
17.2. Participation et stock-options	60 à 64
17.3. Participation des salariés dans le capital de l'émetteur	19
18. Principaux actionnaires	
18.1. Franchissement de seuils	19, 127 et 128
18.2. Existence de droits de vote différents	127 et 128
18.3. Contrôle des principaux actionnaires	127 et 128
18.4. Existence d'accord qui pourrait entraîner un changement de contrôle	n/a

		Pages
19.	Opérations avec les apparentés	72
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'Émetteur	
20.1.	Informations financières historiques	22 à 73
20.2.	Informations financières pro forma	n/a
20.3.	États financiers	22 à 27
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles	
20.4.1.	Rapport des contrôleurs légaux sur les informations financières historiques	74
20.4.2.	Vérification des contrôleurs légaux sur les autres informations du document d'enregistrement	20, 99, 100 et 123
20.4.3.	Source des informations financières non vérifiées par les contrôleurs légaux	6 et 7
20.5.	Dates des dernières informations financières	28
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	
20.6.1.	Informations trimestrielles ou semestrielles publiées	n/a
20.6.2.	Informations financières intermédiaires obligatoires si publication du document d'enregistrement plus de 9 mois après la clôture des comptes	n/a
20.7.	Politique de distribution dividendes	14 et 15
20.7.1.	Dividende par action historique	78
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	16
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	20
21.	Informations complémentaires	
21.1.	Capital social	
21.1.1.	Nombre d'actions	78, 80 et 128
21.1.2.	Actions non représentatives du capital	n/a
21.1.3.	Actions propres	79
21.1.4.	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	n/a
21.1.5.	Augmentation de capital	77
21.1.6.	Options de souscriptions ou options d'achats	61 à 64
21.1.7.	Historique du capital social	127
21.2.	Acte constitutif et statuts	
21.2.1.	Objet social	134
21.2.2.	Disposition concernant les membres du Conseil d'administration	102
21.2.3.	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	126
21.2.4.	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	n/a
21.2.5.	Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires	134
21.2.6.	Règlement pouvant retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	n/a
21.2.7.	Franchissements de seuils	19, 127 et 128
21.2.8.	Conditions régissant les modifications du capital	126
22.	Contrats importants	n/a
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts	
23.1.	Déclaration d'experts	n/a
23.2.	Informations provenant de tiers	n/a
24.	Documents accessibles au public	134, 137 à 140
25.	Informations sur les participations	87 et 88

Création : Michel Jeanne

Photo : Philippe Zamora

Production :

 **Labrador** 01 53 06 30 80

8, rue Lantiez - 75017 Paris - France

neopost 

113, rue Jean-Marín Naudin

92220 Bagneux - France

www.neopost.com